



le Grand **Autunois** Morvan



Rapport d'activité

2020

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU **GRAND AUTUNOIS MORVAN**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND AUTUNOIS MORVAN

7, route du bois de sapin BP 97 - 71400 AUTUN - 03 85 86 80 52
contact@grandautunoismorvan.fr - www.grandautunoismorvan.fr

Table des matières

Présentation.....	3	Les zones d'activités.....	131
Le budget.....	6	L'habitat.....	135
Les effectifs.....	10	Les objectifs.....	138
La commande publique.....	16	Le commerce et l'artisanat.....	140
Le pôle prévention.....	18	La mobilité.....	144
Le pôle entretien.....	20	La santé.....	156
La communication.....	22	Le développement durable et la transition écologique.....	159
Les affaires scolaires.....	25	Les pôles de proximité.....	162
La restauration scolaire.....	31	Le CIAS.....	162
L'animation-jeunesse.....	37		
Les Équipements culturels et sportifs.....	46		
Les bibliothèques.....	52		
Le conservatoire.....	63		
Le musée.....	69		
L'école d'arts plastiques.....	70		
L'atelier Hip-hop.....	71		
Le parc des expositions l'Eduen.....	74		
La salle Jean Genet.....	78		
Les locations chalets, pêche et étangs.....	85		
L'urbanisme.....	87		
Le bâtiment.....	89		
Chemins et patrimoine.....	92		
Les déchets.....	94		
Le service public d'assainissement non collectif....	106		
La voirie.....	108		
Attractivité et développement du territoire.....	110		
Les politiques contractuelles.....	112		
Le numérique.....	113		
Le tourisme.....	115		
L'agriculture.....	121		

Présentation

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU GRAND AUTUNOIS-MORVAN

Par arrêté préfectoral n° 71 2016 12 008 en date du 8 décembre 2016, la nouvelle Communauté de Communes du Grand Autunois- Morvan a été créée à compter du 1er janvier 2017.

Elle est issue de la fusion de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan, la Communauté de Communes de Beuvray Val d'Arroux (CCBVA) et le rattachement des Communes de Couches, Dracy les Couches, Saint-Jean-de-Trézy, Saint-Maurice-les-Couches (qui étaient rattachées à la Communauté de Communes des Monts et des Vignes (CCMV).

La Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan est composée de 55 communes.

Elle est organisée administrativement de la façon suivante : 1 Pôle siège à Autun et quatre pôles de services de proximité situés chacun à une vingtaine de kilomètres d'Autun. Il s'agit des Pôles d'Anost/Cussy, Couches, Epinac et Etang sur Arroux.

Les pôles de services de proximité ont une fonction d'accueil et d'information des usagers et une fonction de gestion administrative de proximité. Cette organisation administrative de proximité permet un maillage du territoire intercommunal.

Trois pôles ont été labellisés à compter du 01.01.2017 par les services préfectoraux "Maison de Services Au Public " (MSAP). Il s'agit des pôles de Couches, Epinac et Etang sur Arroux.

La MSAP d'Epinac qui était portée par la CCGAM.

La MSAP d'Etang sur Arroux qui étaient portée par la CCBVA.

La MSAP de Couches qui était portée par la CCMV.



LES MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC.

Les Maisons de Services au Public ont été créées pour répondre aux besoins des citoyens éloignés des opérateurs publics, notamment en zones rurales et périurbaines.

En un lieu unique, les usagers- particuliers ou professionnels- sont accompagnés dans leurs démarches de la vie quotidienne : prestations sociales ou d'accès à l'emploi, transports, énergie, prévention santé, services postaux... Les animateurs sont formés par les opérateurs partenaires, pour délivrer des services en leur nom.

Les MSAP doivent regrouper un certain nombre de services au public et respecter un cahier des charges pour être labellisées par l'État. Elles doivent être situées à une distance de l'ordre de 20 minutes ou davantage en véhicule motorisé d'une autre maison de services au public, sauf exception liée notamment à une situation d'enclavement.

Une convention locale doit impliquer au moins deux opérateurs des champs de l'emploi et des prestations de l'aide sociale. Elles doivent garantir un service d'une durée hebdomadaire minimum de 24 heures assuré par un animateur formé aux techniques d'accueil et initié aux métiers des organismes partenaires.

Les trois MSAP portées par la CCGAM sont ouvertes au public 35 heures par semaine.

Souhaitant améliorer l'accessibilité et la qualité des services publics d'accueil, le gouvernement a choisi de refondre le réseau existant des Maison de Services d'Accueil au Public (MSAP) en élaborant un label basé sur des exigences de qualité : France Service (FS).

Avec pour but de rapprocher les services des citoyens, l'ambition de ce plan est de disposer de 300 points France Services au premier janvier 2020, ainsi qu'une couverture de chaque canton à l'horizon 2022.

Pour rappel, les principales conditions d'obtention du label sont les suivantes :

Présence de deux personnes délivrant un accueil physique et téléphonique **Ouverture** 24h par semaine sur 5 jours ouvrables

Désignation d'un référent local « back office » pour chaque partenaire de l'espace FS (référent privilégié, identifié et joignable)

Un accès au numérique, libre et gratuit, ouvert au public (équipements informatiques + connexion internet de qualité)

Tenue d'un comité de pilotage au minimum une fois par an

Formation des agents dans la première année de leur prise de poste

Présence d'un équipement de visio-conférence d'ici à 2022

Les partenaires, opérateurs et services devant être présents dans la structure (à minima en « back office »):

- La Poste
- Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV)
- Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM)
- Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF)
- Mutualité Sociale Agricole (MSA)
- Pôle emploi
- Services de l'Etat (Comptes publics, justice, intérieur).

TROIS PROJETS POUR COUVRIR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL ONT ÉTÉ ENGAGÉS.

Un EFS sur le secteur d'Etang sur Arroux et le Mesvrin : 18 communes.

Un EFS sur Autun et son secteur proche : 15 communes

Un EFS pour les Secteurs de Couches, Epinac et du Haut Morvan avec des actions de proximité : 22 communes.

1-Création d'un Espace France Services à Autun.

Le site retenu est le laboratoire de la sécurité sociale qui est un dispositif innovant regroupant cinq organismes. (MSA, CPAM, CARSAT, CAF, URSSAF) en un même lieu. Cette configuration unique en France a non seulement permis la sauvegarde d'emplois mais également de créer un espace de services publics bien identifiés des autunois.

Dès lors, l'opportunité de proposer un Espace France Services au sein même du laboratoire de la Sécurité Sociale paraît cohérente tant en terme d'accueil (lieu identifié), que de fonctionnement (proximité avec les services).

La MSA de Bourgogne, la CARSAT, la ville d'Autun, la CCGAM ont manifesté leur accord de principe.

Le projet est porté par l'inter régime. Une convention de partenariat pour le versement des aides a été établie entre la CCGAM et l'inter régime.

Cette structure bénéficie depuis le 1^{er} janvier 2021 du label national « France Services ».

2- Labellisation « France Services » de la Maison de Services Au Public d'Etang sur Arroux.

Le projet a été porté par la CCGAM. Le site retenu est le site actuel qui répond aux critères «des moyens humains, matériels et des équipements ».

Cette structure bénéficie depuis le 1^{er} janvier 2021 du label national « France Services ».

3-Le projet de labellisation EFS des Maisons de Services Au Public de Couches et d'Epinac- (projet sur deux sites).

Le projet porte sur la labellisation des MSAP de Couches et Epinac pour être reconnu EFS sur deux sites soit une antenne principale à Epinac avec son annexe à Couches,

Ces sites répondent aux critères «des moyens humains, matériels et des équipements ».

Un travail de réorganisation des pôles de services de proximité a été engagé afin de renforcer et de développer notamment pour le Haut-Morvan l'accès aux services publics de la population.

Cette action sera menée au plus près des habitants . Nous envisageons de développer l'accès aux droits de proximité sur ce secteur par de l'itinérance .

Le projet est porté par la CCGAM.

La MSAP d'Epinac et son antenne de Couches bénéficie depuis le 1^{er} juillet 2021 du label national « France Services ».

IV-Ateliers numériques.

Les ateliers numériques assurés par les animateurs MSAP en raison de la crise sanitaire n'ont pas fonctionné depuis mars 2020 .

Le budget

FISCALITÉ VOTÉE

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
TH	11,51 %	11,74 %	12,44 %	12,56 %	13,39 %	13,39 %	-
TFB	2,15 %	2,19 %	2,32 %	2,37 %	3,37 %	3,37 %	3,37 %
TFNB	6,09 %	6,21 %	6,58 %	6,37 %	6,79 %	6,79 %	6,79 %
CFE	26,63 %	26,63 %	26,98 %	26,73 %	26,76 %	26,76 %	26,76 %
TEOMI	11,60 %	8,70 %	8,70 %	9,63 %	9,63 %	9,63 %	9,63 %
TEOM	11,00 %	11,33 %	11,50 %	11,70 %	11,70 %	11,70 %	11,70 %

ENDETTEMENT

	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
DETTE TOTALE	17 225 736	16 019 830	15 704 066	19 332 447	23 703 105	26 121 628	24 105 158
Population INSEE DGF	33 621	33 287	32 960	42 309	41 790	41 534	41 081
Dettes / habitant	512	481	476	457	567	629	587

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (opérations réelles uniquement) : Budget Principal

Chapitre de vote	Dépenses prévues (BP+BS+DM)	Dépenses réelles 2020	Taux de réalisation (hors 022)
011- Charge à caractère générale	8 996 933,00	7 415 631,06	82,42 %
012- Charge de personnel	15 043 702,00	14 734 801,06	97,95 %
014- Atténuation de produits (ACTP et Remboursement SIRTOM, etc...)	1 190 280,00	1 017 851,14	85,51 %
65- Autres charges de gestion courantes (dont subv.CIAS, OT et subv. d'équilibre aux budgets annexes)	5 261 609,00	5 080 616,34	96,56 %
66- Charges financières	320 200,00	311 546,62	97,30 %
67- Charges exceptionnelles	162 240,00	89 819,20	55,36 %
022- Dépenses imprévues	1 740 861,80		
TOTAL	32 715 825,80	28 650 265,42	92,49 %

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT (opérations réelles uniquement) : Budget Principal

Chapitre de vote	Recettes prévues (BP+BS+DM)	Recettes réelles 2020	Taux de réalisation (hors 024)
10 : FCTVA	563 342,50	326 259,47	57,91 %
1068- Excédents fonctionnement capitalisés	70 026,15	70 026,15	-
13- Subventions d'investissement	1 582 635,18	873 998,25	55,22 %
16- Emprunts et dettes	1 906 932,00	0,00	0,00 %
204- Subventions d'équipement	837 880,00	-	-
21- Immobilisations corporelles	-	837 880,00	-
23- Immobilisations en cours	-	-	-
27- Autres immobilisations financières	33 558,00	33 556,03	99,99 %
024- Produits de cession autres	8 000,00	-	-
45...2- Total des opérations pour compte de tiers	-	-	-
TOTAL	5 002 373,83	2 141 719,90	42,88 %

Les principaux investissements en 2020 (+ 15.000 € uniquement) sur le budget principal

- Étude de requalification du site de Mardor
- Maîtrise d'œuvre pour la réfection du gymnase d'Epinac
- Étude de faisabilité de la cuisine centrale
- Création d'un portail site patrimoine pour la Médiathèque d'Autun
- Licences informatiques et logiciels pour les communes membres
- Licences anti-spam, antivirus, Openbee Sphère et Rainbow Audio
- Fonds de concours versés aux communes dans le cadre du pacte de confiance et de solidarité financier et fiscal
- Subvention d'équilibre liées au FISAC
- Subvention dans le cadre d'une convention d'aide à l'immobilier d'entreprise
- Travaux de modernisation de la voirie intercommunale et d'ouvrages d'art
- Travaux d'aménagement des itinéraires verts- Tronçon Epinac, Saisy
- Travaux de rénovation et de mise aux normes de la cuisine centrale
- Équipements informatiques pour la mise en réseau des bibliothèques rurales
- Équipements informatiques pour les communes membres et pour la CCGAM
- Fourniture de conteneurs, de bacs et de colonnes aériennes en acier
- Mise en conformité et réfection des COSEC du Vallon et de la Châtaigneraie
- Équipements électriques pour bornes à vélos électriques
- Travaux d'aménagement du centre nautique
- Achats véhicules pour service
- Équipements entrant dans le contrat de plan du Muséum d'Histoires Naturelles

DÉTAILS PAR FONCTION

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (sauf non ventilable) : Budget Principal

Fonctions	Dépenses 2020	% dépenses
02- Services Généraux	4 835 163	16,82 %
11- Sécurité Intérieure	1 454 334	5,06 %
21- Enseignement Primaire	4 611 754	16,04 %
251- Restauration scolaire	1 971 637	6,86 %
311- Conservatoire de musique	836 215	2,91 %
312- Arts plastiques	83 634	0,29 %
314- Cinéma	4 268	0,01 %
321- Bibliothèque	919 502	3,20 %
322- Muséum Histoire Naturelle	237 983	0,83 %
411- Gymnases	141 696	0,49 %
413- Centre Nautique	991 044	3,45 %
414- Espace Sport Nature	440 448	1,53 %
42- Animations jeunesse	1 136 569	3,95 %
5- 6 Interventions sociales et famille	1 567 640	5,45 %
Annexe A7,3,1- Collecte des ordures ménagères	4 178 206	14,54 %
815- Transports urbains	320 829	1,12 %
816- Autres réseaux	15 287	0,05 %
82, 83 et- Voirie et services techniques	2 822 667	9,82 %
9- Action économique	2 174 403	7,56 %
	28 743 281	100,00 %

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (sauf non ventilable et TEOM) : Budget Principal

Fonctions	Recettes 2020	% dépenses
02- Services Généraux	400 929	9,93 %
11- Sécurité Intérieure	6 542	0,16 %
21- Enseignement Primaire	549 251	13,61 %
251- Restauration scolaire	1 050 609	26,03 %
311- Conservatoire de musique	111 035	2,75 %
312- Arts plastiques	1 406	0,03 %
321- Bibliothèque	127 887	3,17 %
322- Muséum Histoire Naturelle	8 967	0,22 %
411- Gymnases	24 749	0,61 %
413- Centre Nautique	137 726	3,41 %
414- Espace Sport Nature	25 085	0,62 %
42- Animations jeunesse	773 350	19,16 %
5- 6 Interventions sociales et famille	84 454	2,09 %
Annexe A7,3,1- Collecte des ordures ménagères SANS LA TEOM	340 673	8,44 %
815- Transports urbains	149 089	3,69 %
816- Autres réseaux	563	0,01 %
82, 83 et- Voirie et services techniques	51 223	1,27 %
9- Action économique	192 273	4,76 %
	4 035 811	100,00 %

L'ACTION SOCIALE et CIAS

Subvention d'équilibre versée au CIAS = 1.323.460 €

Subvention à l'association "Ailes" pour les solutions domotiques = 8.000 €

Subvention à l'association "CILEF" pour 77.000 €

Subvention à l'association "Autun Morvan Initiatives" = 32.000 €

L'ACTION ECONOMIQUE

Evolution de la FPU en 2018 : la référence est le total des bases brutes

	2017	2018	2019	2020
VL Commerciale (Etat 1081-CFE)	3 445 332	3 556 073	3 494 055	3 812 923
VL Industrie	5 053 933	5 016 388	5 208 388	5 418 064
Autres (LH et LNB)	9 143	9 243	24 467	28 240
TOTAL	8 508 408	8 581 704	8 726 910	9 259 227

Subventions > 23 000 € versées dans le cadre de l'action économique

Subvention "Autunois Morvan Développement Formation" = 35.000 €

Subvention "Evènéco" = 25.000 €

Subvention "Office de tourisme d'Autun et de l'Autunois" = 340.000 €

Subvention "MECAFOR" = 41.520 €

Subvention "Société CLINIQUE DU PARC" = 100.000 €

ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES

Nombre de participants aux cours

	2017	2018	2019	2020
Adultes	38	50	49	39
Enfants	76	94	87	74
TOTAL	114	144	136	113

Inscriptions annuelles	14 256 €	13 574 €	15 233 €	5 956 €
------------------------	----------	----------	----------	---------

C.C LE GRAND AUTUNNOIS MORVAN - BUDGET PRINCIPAL CCGAM - CA - 2020

IV – ANNEXES		IV					
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N		C.1.1					
C.1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N							
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		82,00	2,02	84,02	72,06	8,75	80,81
Adjoint adm principal 1ère cl 2017	C	23,80	0,80	23,80	23,80	0,00	23,80
Adjoint adm principal 2ème cl 2017	C	10,00	0,65	10,65	10,15	0,00	10,15
Adjoint administratif 2017	C	11,00	0,57	11,57	8,11	2,50	10,61
Attachés terr. hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché Territorial	A	12,00	0,00	12,00	7,80	3,25	11,05
Attaché principal	A	7,00	0,00	7,00	5,00	2,00	7,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Rédacteur principal 1ère cl	B	8,00	0,00	8,00	7,60	0,00	7,60
Rédacteur principal 2ème cl	B	8,00	0,00	8,00	7,60	0,00	7,60
FILIERE TECHNIQUE (c)		108,00	31,20	139,20	124,05	13,13	137,18
Adjoint technique	C	41,00	18,34	59,34	49,35	8,33	57,68
Adjoint technique princ 1è cl	C	8,00	1,50	9,50	9,50	0,00	9,50
Adjoint technique princ 2è cl	C	30,00	11,36	41,36	40,20	0,80	41,00
Agent de Maîtrise	C	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
Agent de maîtrise principal	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Ingénieur	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur en chef	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal 1ère cl	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien principal 2ème cl	B	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
FILIERE SOCIALE (d)		12,00	7,26	19,26	18,21	0,00	18,21
ATSEM principal 1ère classe	C	6,00	0,00	6,00	5,86	0,00	5,86
ATSEM principal 2ème classe	C	4,00	7,26	11,26	11,27	0,00	11,27
Agent social principal 2ème cl	C	2,00	0,00	2,00	1,08	0,00	1,08
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		9,00	0,20	9,20	9,00	0,20	9,20
Educateur APS princ 1ère cl	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Educateur APS princ 2ème cl	B	3,00	0,20	3,20	3,00	0,20	3,20

C.C LE GRAND AUTUNOIS MORVAN - BUDGET PRINCIPAL CCGAM - CA - 2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Educateur territorial APS	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Opérateur des A.P.S	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		20,00	5,77	25,77	23,66	2,11	25,77
Adjoint du patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint pat principal 1ère cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint pat principal 2ème cl	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Assist ens arst princ 1è cl	B	4,00	3,48	7,48	7,45	0,00	7,45
Assist ens arst princ 2è cl	B	2,00	1,76	3,76	3,78	1,11	3,84
Assist Conservat princ 1ère cl	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Assistant de Conservation	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal conserv pat	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Bibliothécaire principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Professeur Hors Classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Professeurs Classe Normale	A	2,00	0,53	2,53	2,48	0,00	2,48
FILIERE ANIMATION (i)		16,00	9,42	25,42	24,20	1,00	25,20
Adjoint animation princ 1è cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint animation princ 2èm cl	C	2,00	2,48	4,48	4,48	0,00	4,48
Adjoint d animation	C	7,00	6,94	13,94	13,84	0,00	13,84
Animateur	B	4,00	0,00	4,00	3,88	0,00	3,88
Animateur principal 2ème cl	B	2,00	0,00	2,00	2,00	1,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		247,00	55,87	302,87	271,18	25,19	296,37

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INT8950102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quote de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quote de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quote de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quote de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1,00 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quote de travail = 0,8 ETPT) ; un agent à temps partiel, à 80 % (quote de travail = 80 %)

(5) présent le mode de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à inf-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(6) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

C.C LE GRAND AUTUNOIS MORVAN - BUDGET PRINCIPAL CCGAM - CA - 2020

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N		C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)						
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION(3)		CONTRAT	
			indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif 2017	C	ADM	350	0,00	3-2	CCO
Adjoint administratif 2017	C	ADM	350	0,00	3-2	CCO
Adjoint administratif 2017	C	ADM	350	0,00	3-2	CCO
Adjoint du patrimoine	C	CULT	350	0,00	3-2	CCO
Adjoint du patrimoine	C	CULT	350	0,00	3-2	CCO
Adjoint technique	C	TECH	350	0,00	3-1	CCO
Adjoint technique	C	TECH	350	0,00	3-1	CCO
Adjoint technique	C	TECH	354	0,00	A Contrat durée indéterm.	CDI
Adjoint technique	C	TECH	359	0,00	A Contrat durée indéterm.	CDI
Adjoint technique	C	TECH	359	0,00	A Contrat durée indéterm.	CDI
Adjoint technique	C	TECH	356	0,00	A Contrat durée indéterm.	CDI
Adjoint technique	C	TECH	356	0,00	A Contrat durée indéterm.	CDI
Adjoint technique	C	TECH	353	0,00	A Contrat durée indéterm.	CDI
Adjoint technique	C	TECH	354	0,00	A Contrat durée indéterm.	CDI
Adjoint technique	C	TECH	350	0,00	A Contrat durée indéterm.	CDI
Adjoint technique	C	TECH	354	0,00	A Reclassement	CDI
Adjoint technique	C	TECH	359	0,00	A rééchelonnement indiciaire	CDI
Adjoint technique	C	TECH	350	0,00	3-2	CCO
Adjoint technique	C	TECH	350	0,00	3-2	CCO
Adjoint technique	C	TECH	350	0,00	3-1	CCO
Adjoint technique	C	TECH	350	0,00	3-1	CCO
Adjoint technique	C	TECH	350	0,00	3-1	CCO
Adjoint technique princ 2è cl	C	TECH	444	0,00	A Début de Contrat	CDI
Animateur principal 2ème cl	B	ANIM	599	0,00	A Contrat durée indéterm.	CDI
Assist ens artist princ 2è cl	B	CULT	444	0,00	A Contrat durée indéterm.	CDI
Assist ens artist princ 2è cl	B	CULT	388	0,00	3-2	CCO
Attaché Territorial	A	ADM	444	0,00	A Début de Contrat	CCO
Attaché Territorial	A	ADM	444	0,00	3-2	CCO
Attaché Territorial	A	ADM	444	0,00	A Début de Contrat	CCO
Attaché Territorial	A	ADM	444	0,00	3-2	CCO
Attaché principal	A	ADM	865	0,00	A Reclassement	CDI
Attaché principal	A	ADM	866	0,00	3-2	CCO
Educateur APS princp 2ème cl	B	SP	599	0,00	3-2	CCO
Ingénieur	A	TECH	739	0,00	A Reclassement	CDI
Ingénieur	A	TECH	444	0,00	A Début de Contrat	CCO
Ingénieur	A	TECH	444	0,00	3-2	CCO
Ingénieur principal	A	TECH	721	0,00	A Contrat durée indéterm.	CDI
Rédacteur	B	ADM	372	0,00	3-2	CCO
Rédacteur	B	ADM	513	0,00	A Avanc. éch durée unique	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		

C.C LE GRAND AUTUNOIS MORVAN - BUDGET PRINCIPAL CCGAM - CA - 2020

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/20	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Assist ens artist princ 2è cl	B	CULT	369	0,00	3-3 ^a	CCO
Assist ens artist princ 2è cl	B	CULT	369	0,00	3-3 ^a	CCO
Educateur territorial APS	B	SP	372	0,00	3-3 ^a	CCO
Educateur territorial APS	B	SP	372	0,00	3-3 ^a	CCO
Educateur territorial APS	B	SP	372	0,00	3-3 ^a	CCO
Professeurs Classe Normale	A	CULT	450	0,00	3-3 ^a	CCO
Professeurs Classe Normale	A	CULT	450	0,00	3-3 ^a	CCO
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administration.

TECH : Technique.

SP : Sportif (pour aménagement urbain).

M3 : Médico-social.

MT : Médico-technique.

B : Bénévoles.

CULT : Culture.

ANIM : Animation.

PMI : Petite enfance.

OTN : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : N° de contrat (01 ou 28 janvier 1984 modifié) ;

01 : contrat à durée déterminée ;

02 : article 110 ;

03 : article 110 ;

04 : article 110 ;

05 : article 110 ;

06 : article 110 ;

07 : article 110 ;

08 : article 110 ;

09 : article 110 ;

10 : article 110 ;

11 : article 110 ;

12 : article 110 ;

13 : article 110 ;

14 : article 110 ;

15 : article 110 ;

16 : article 110 ;

17 : article 110 ;

18 : article 110 ;

19 : article 110 ;

20 : article 110 ;

21 : article 110 ;

22 : article 110 ;

23 : article 110 ;

24 : article 110 ;

25 : article 110 ;

26 : article 110 ;

27 : article 110 ;

28 : article 110 ;

29 : article 110 ;

30 : article 110 ;

31 : article 110 ;

32 : article 110 ;

33 : article 110 ;

34 : article 110 ;

35 : article 110 ;

36 : article 110 ;

37 : article 110 ;

38 : article 110 ;

39 : article 110 ;

40 : article 110 ;

41 : article 110 ;

42 : article 110 ;

43 : article 110 ;

44 : article 110 ;

45 : article 110 ;

46 : article 110 ;

47 : article 110 ;

48 : article 110 ;

49 : article 110 ;

50 : article 110 ;

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CCO) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aléas »).

(6) Occupe un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-4 et 47 de la loi n° 84-53 ou 28 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-342.

(7) Occupe un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le décret conformément à l'article 6 du décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

La commande publique

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES, DE LA COMMANDE PUBLIQUE ET DES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC

La direction a été créée en 2015, il s'agit d'un service commun entre la Ville d'Autun et la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

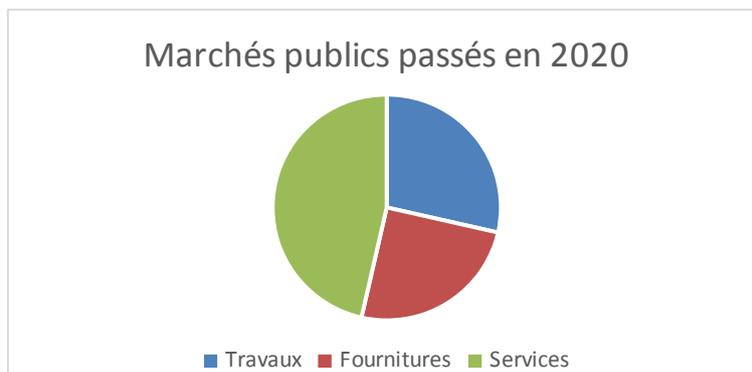
Les missions :

- Passation des marchés publics et des délégations de service public,
- Conseil juridique aux services et aux élus,
- Gestion des contentieux,
- Assurances,
- Délégué à la protection des données personnelles.

L'année 2020 a été marquée par le départ de deux agents vers d'autres collectivités, Delphine SIMO en juin 2020 et Thérèse BAER le 1^{er} février 2020. Les recrutements de Camille GAUTHIER le 1^{er} juillet 2020 pour la gestion des marchés publics et d'Hélène MATHEY le 1^{er} octobre 2020 sur les affaires juridiques et les assurances ont permis de renforcer les effectifs de la direction des affaires juridiques et de la commande publique et de donner plus de cohérence au service en supprimant les temps partagés d'agents entre plusieurs directions, ce qui était le cas de Delphine SIMO et de Pierre DENIZOT, ce dernier n'étant plus rattaché, pour la partie assurances, à la direction des affaires juridiques.

Marchés publics :

- Effectif : 5 personnes, mais 2,3 équivalents temps plein sur les marchés publics
- 28 marchés passés au total en 2020 :
 - 8 marchés publics de travaux
 - 13 marchés publics de services
 - 7 marchés publics de fournitures

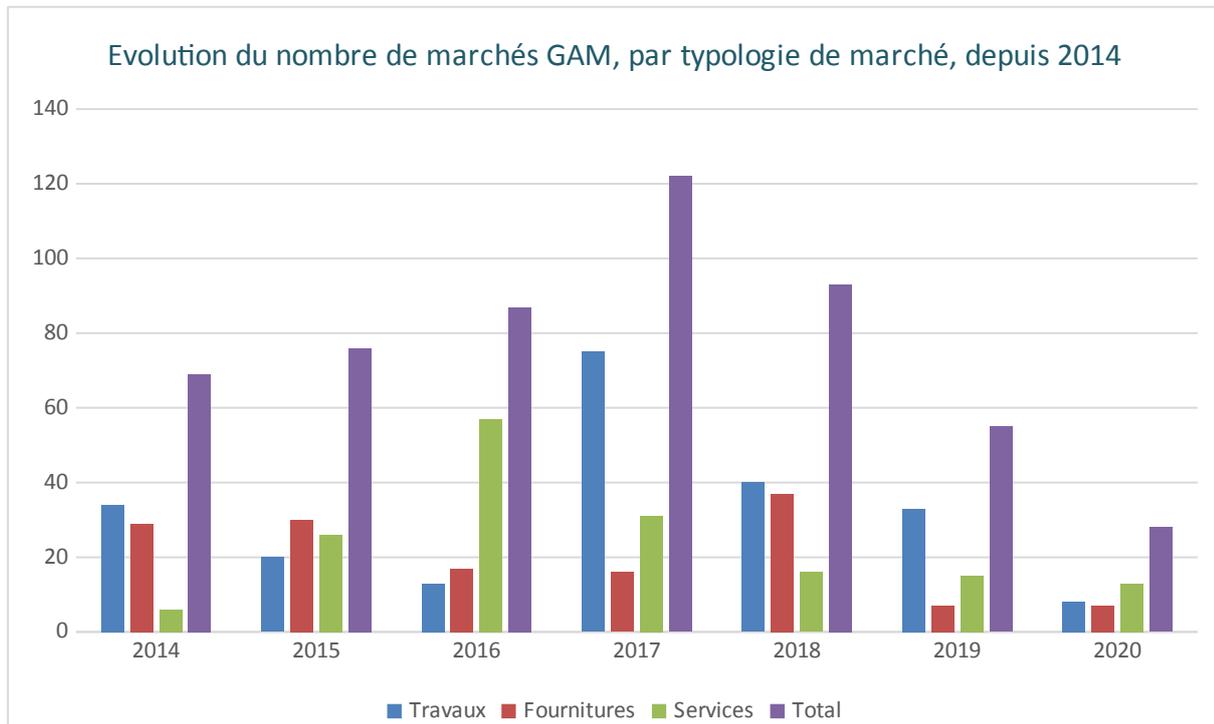


Répartition des marchés par typologie de procédure :

- Appel d'offres : 2
- Marchés à procédure adaptée : 26

Evolution du traitement de la commande publique :

Le volume de marchés publics traité ces deux dernières années (2019 et 2020) est en nette diminution par rapport aux périodes antérieures.



Les faits marquants pour la DAJCP en 2020 :

- Renouvellement général des conseils municipaux et du conseil communautaire,
- Renouvellement de la commission d'appel d'offres et de la commission MAPA,
- COVID-19 : modifications des méthodes de travail en interne (télétravail), veille juridique concernant les pouvoirs de la présidence, les modalités de réunion du conseil communautaire, les suspensions de services, d'exécution des marchés publics etc...
- L'exécution de nombreux marchés publics a été suspendue, certaines suspensions ont donné lieu à des indemnisations des titulaires sur le fondement de la force majeure, notamment dans le cadre des transports scolaires,
- L'exécution d'un marché public a donné lieu à contentieux suite à des retards dans l'exécution du marché par l'entreprise.

Le pôle prévention

Le pôle prévention a été créé le 1^{er} septembre 2017. La lettre de cadrage du conseiller de prévention a été actée au 2/01/2018 après qu'il ait suivi les formations obligatoires (assistant de prévention (5 jours), conseiller de prévention (7 jours)). La gestion de ce service repose sur une responsable « conseiller de prévention » (50% ETP).

LES OBJECTIFS :

- Répondre aux obligations réglementaires
- Développer les dispositifs de prévention
- Mettre en place une démarche de prévention des risques
- Mettre en place une analyse des accidents, des arrêts maladies ou des maladies professionnelles

LES MISSIONS :

- Identifier et évaluer les risques professionnels sur le territoire communautaire ; mettre à jour annuellement le document unique ; assurer le suivi des registres SST et DGI ; être à l'écoute des agents
- Développer et proposer des pistes d'amélioration en rapport avec l'organisation du travail et son environnement ; prendre en compte les restrictions et les préconisations émises par le service de médecine préventive du CDG71
- Veiller au respect des dispositifs de prévention mis en place ; développer un système de sensibilisation/informations/formations
- Élaborer des statistiques en lien avec les accidents du travail, arrêts maladies ou maladies professionnelles
- Conseil et assistance auprès de l'autorité territoriale

LES ACTIONS MISES EN PLACE EN 2020 :

L'année 2020 a été très fortement contrainte par la pandémie de la Covid-19 à compter du 16 mars 2020 (1^{er} confinement). Le pôle prévention a été associé dès le 14 mars 2020 à la gestion organisationnelle de la pandémie.

De fait, le pôle prévention a consacré une grande partie son temps à cette gestion de crise. De nombreuses actions ont été établies en collaboration avec le pôle santé et le direction des ressources humaines :

- communication (mails de rappels des gestes barrières et conduites à tenir, affichages divers...), veille réglementaire et administrative à l'intention des agents et des chefs de services
- gestion, mise en œuvre et suivi des protocoles sanitaires (principalement pour les structures scolaires et péri-scolaires et à la demande de certains services...)
- gestion des besoins et distribution des produits virucide, gel hydroalcoolique, masques
- gestion des demandes diverses des services communautaires (veille réglementaire, questionnement organisationnel, bienveillance...)
- participation à l'élaboration du PCA
- échanges avec l'ACFI du CDG71 par rapport aux nouveaux produits utilisés dans le cadre de la pandémie. A noter qu'avec le pôle santé, nous avons aussi fait appel au centre anti-poison afin de vérifier la non dangerosité de nos produits (demande des syndicats, des agents)

En parallèle de la pandémie, le pôle prévention a :

- suivi et mis à jour le document unique (obligation annuelle)
- mis en œuvre les préconisations de la médecine préventive auprès des agents
- reçu des agents (stress et inquiétudes principalement liées à la pandémie)
- travaillé sur les dossiers de reclassements d'agents
- a échangé à plusieurs reprises avec la psychologue du travail du CDG71 (par rapport au suivi et reclassement d'agents)
- a répondu aux besoins ergonomiques des agents dans le domaine de la bureautique dans la continuité de la démarche engagée par la CCGAM depuis 2018 (souris ergonomique verticale, barre clavier et tapis de souris repose-poignets, rehausse ordinateur, repose-pieds...)
- fourni des EPI spécifiques pour pieds diabétiques et problèmes auditifs (en collaboration avec le service QVT (RH), 2 appareils auditifs ont été financés ; ils ont bénéficié de subventions FIPHFP)

- a visité la cuisine centrale suite à d'importants travaux de rénovation afin de prendre en compte les modifications apportées dans le cadre de l'évaluation des risques professionnels
- effectué une formation HACCP dans le cadre de la formation continue obligatoire du conseiller de prévention.

Le pôle entretien

Le pôle entretien CCGAM/CIAS a été créé le 1^{er} janvier 2017. Il a été mutualisé CCGAM/CIAS/VILLE AUTUN le 1^{er} janvier 2020.

La gestion de ce service repose sur un responsable (50% ETP), un référent administratif (1ETP) et un référent technique (1ETP). Il concerne environ 60 agents sur leur mission principale (hors agents de remplacements) et plus de 90 agents des services scolaires et périscolaires ayant une mission secondaire d'entretien (ATSEM, cantinières, agents de garderie).

LES OBJECTIFS :

Recherche d'économies (dépenses produits d'entretien, harmonisation des pratiques, harmonisation du temps de travail ...)

Amélioration du suivi des agents (réfèrent unique, proximité, formations adaptées...)

LES MISSIONS CCGAM :

Gestion d'un MAPA communautaire de fournitures de produits d'entretien (groupement de commandes CIAS CCGAM); gestion budgétaire liée au MAPA pour l'ensemble des services communautaires

Gestion des remplacements et du recrutement des agents ; suivi administratif des agents (entretiens professionnels, fiche de poste, fiches d'affectations, heures, congés, formations, mises à disposition...)

Suivi des agents sur site (protocole d'utilisation des produits, organisation du travail, accueil des nouveaux agents, présentation des locaux, matériels et produits utilisés...) ; coordination des missions d'entretien entre les différents corps de métiers sur une même structure (Cantinière/ATSEM/agent garderie/agent entretien)

Harmonisation des méthodes de travail, des matériels et produits d'entretien utilisés ; maîtrise du nombre de produits utilisés ; diminution de la dangerosité des produits utilisés (pour les agents, pour l'environnement)

Harmonisation du temps de travail ; réorganisation du travail avec une mise en corrélation du temps réellement nécessaire par rapport à la réalisation des tâches

Appuis technique, financier, administratif auprès des pôles de proximité en lien avec les missions d'entretien et/ou les services communautaires

LES ACTIONS CCGAM MISES EN PLACE EN 2020 :

L'année 2020 a été très fortement contrainte par la pandémie de la Covid-19 à compter du 16 mars 2020 (1^{er} confinement). Le pôle entretien a été associé dès le 14 mars 2020 à la gestion organisationnelle de la pandémie et à l'élaboration du PCA.

De fait, le pôle entretien a été en permanence au centre de la gestion de la crise pour tout ce qui est en lien avec les protocoles sanitaires, les produits d'entretien et de désinfection virucide et la délivrance des attestations dérogatoires de déplacements (confinement, couvre-feu). Le pôle entretien a été très fortement sollicité sur 12 mois.

Le pôle entretien est intervenu sur plus de 110 structures CCGAM pour un montant de produits d'entretien de 65 759 € en 2020 (hors produits désinfection virucide et gel hydro alcoolique dépenses imputées au pôle santé), soit une augmentation de +63 % liée à la pandémie.

Les structures écoles et services transversaux associés ont nécessité le plus grand investissement en terme de recrutement de personnels d'entretien (afin de palier aux besoins de désinfections supplémentaires sur le temps méridien et remplacements d'agents malades ou absents pour gardes d'enfants), consommation de produits, de gestion organisationnelle afin de répondre aux multiples protocoles sanitaires exigés par l'Éducation Nationale, la DDCS (service animation, accueil de soignants) et bien d'autres.

L'installation de nouveaux agents sur les différents services communautaires a donc vu augmenter le nombre d'accueils sur sites (présentation des tâches et des matériels à disposition) ; explication des protocoles sanitaires (écoles).

Il s'en est donc suivi un important travail d'accompagnements, de contrôles, de pointages des heures et de suivis administratif (dossiers de recrutement, augmentation du volume des contrats de travail, décompte annualisation, validation des nombreuses heures complémentaires liées à la pandémie). A noter que dès qu'un service était fermé, les agents ont été repositionnés, dans la mesure du possible, sur un autre service en fonctionnement (dans le respect du cadre d'emploi).

La pandémie a donc nécessité de nombreuses réactualisations ou créations de protocoles sanitaires et la mise en place de « mémos » ou « de « fiches de suivis avec points de contrôles » souvent propre à chaque structure (activité très chronophage) ; cette crise sanitaire a nécessité de nombreuses réorganisations et répartitions des tâches entre agents de corps de métiers différents avec de nombreux critères à prendre en compte (isolement, personnes à risques, restrictions...) et d'importantes explications à fournir.

Malgré tout, le pôle entretien s'est évertué à pérenniser la démarche mise en œuvre depuis 2017 même dans le cadre de la pandémie afin que tous les agents soient équitablement affectés (ex : en période de confinement travail par période de 2 semaines afin de préserver aussi la santé des agents et limiter les risques de contamination)

La gestion et le suivi du marché public de fournitures de produits d'entretien en cours (2018-2020) a été maintenue et maîtrisée autant que possible pour tous les sites communautaires

En parallèle, le pôle entretien a élaboré le MAPA du nouveau marché à venir (MAPA 2021-2023) avec groupement de commandes auprès de 6 collectivités (CCGAM, CIAS, Ville Autun, La Grande Verrière, Broye, La Tagnière).

La communication

L'année 2020 aura été particulièrement marquée, dans le cadre du contexte sanitaire, par un développement important de la dématérialisation.

De nombreuses démarches en ligne ont été créées :

- Inscription système de garde des enfants personnels prioritaires (0-3 ans et 3-12 ans) - 372 inscriptions
- Inscription formulaire cantine et transport lors de la réouverture des écoles - 36 formulaires - 671 inscriptions
- Inscription accueil de loisirs "tout public" juin 2021 - 4 formulaires - 96 inscriptions
- Formulaire de réservation des places centre nautique - 218 inscriptions
- Inscription formulaire de test enfants - 257 inscriptions
- Formulaires d'inscriptions scolaires développés pour les communes 10 formulaires- 245 inscriptions
- Formulaire de recensement matériel de protection disponible - 11 réponses
- Formulaire de commande de visières COVID - 92 commandes
- Formulaire clic & call pour l'aide économique des entreprises- 84 demandes

Total :48 **formulaires déployés et 2046 inscriptions** sur la période COVID

SORTIR EN GRAND AUTUNOIS MORVAN (SEGAM) – GUIDE DE L'ÉTÉ

La communauté de communes du Grand Autunois Morvan, en partenariat avec la ville d'Autun, et l'office de tourisme d'Autun, publie **9 fois par an** (janvier, février, mars, avril, mai, juin, octobre, novembre et décembre) *Sortir en Grand Autunois Morvan (SEGAM)*, et **une fois par an** le *Guide de l'Été en Grand Autunois Morvan (GEGAM)* qui couvre la période estivale allant de juillet à septembre.

Ces dépliants informatifs présentent de façon synthétique les manifestations à caractère culturel, sportif ou récréatif (les manifestations purement commerciales sont exclues) qui se déroulent sur le territoire de la CCGAM. **Ils sont imprimés respectivement à 21 000 et 30 000 exemplaires.** Ils sont distribués gratuitement dans les boîtes aux lettres de la CCGAM et mis en libre-service dans les commerces et lieux publics.

Le GEGAM est mis à disposition dans les points de passages touristiques des communes limitrophes au bassin autunois, dans les départements de la Saône et Loire, Nièvre et Côte d'or, ainsi que dans les hôtels, chambres d'hôtes, camping, etc.

Il est également remis à tous les touristes qui se présentent à l'office de tourisme de l'Autunois.

L'année 2020 n'aura pas permis d'honorer les échéances de distribution habituelles, seuls **5 SEGAM** ont été diffusés en raison du contexte sanitaire,

et la version du Guide de l'été a été particulièrement allégée.

LE MAGAZINE «TERRITOIRE GRAND ANGLE »

L'exemplaire de l'année 2019 a été distribué au mois de janvier 2020. Aucune parution relative à l'année 2020.

Guide « communiquez mieux »

Comme chaque année, le guide a été distribué en version papier dans tous les services de la ville d'Autun, du Grand Autunois Morvan et du CIAS.

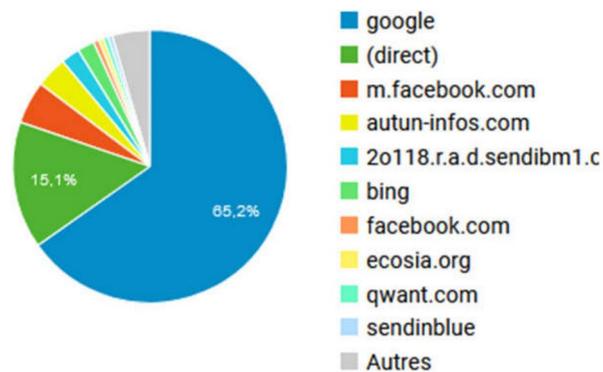
Site Internet

Lancé en septembre 2017, la fréquentation du site internet du Grand Autunois poursuit sa progression. Portail d'informations pratiques et de services dématérialisés aux usagers, il est mis à jour de façon quotidienne et fait l'objet d'améliorations constantes.

Statistiques 2020:

- **365 322 pages vues sur l'année** soit en moyenne **1000 pages vues par jour**
- 76 608 utilisateurs
- 149 588 sessions soit 1.95 session par utilisateur
- Pic de fréquentation annuel le **24 août avec 1117** utilisateurs

Principales sources



Facebook

3193 personnes abonnées fin 2019

222 posts Facebook ont été publiés en 2020

457 062 personnes atteintes soit en moyenne 2060 vues par post

Fiches Google Business : 23 établissements créés

Indispensables pour un bon référencement sur Google (toujours en tête des résultats), ces fiches contiennent des informations pratiques (horaires d'ouverture, localisation, contacts) et sont une porte d'entrée vers le site web du Grand Autunois Morvan. Elles peuvent être complétées par des flashes informations (à la manière de Facebook).

Les fiches actuellement créées :

- Accueil de loisirs Territoire d'aventures (3-12 ans)
- Atelier Hip Hop
- Bibliothèque Bussy-Rabutin
- Domaine du Curier
- Centre nautique (piscine)
- CIAS centre intercommunal d'action sociale
- Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan
- Conservatoire de musique du Grand Autunois Morvan
- Ecole d'arts plastiques (école de dessin)
- Comité d'œuvres Sociales
- Déchetterie d'Autun
- Déchetterie de La Celle en Morvan
- Déchetterie d'Etang sur Arroux
- Déchetterie de Reclesnes
- Espace Sport Nature (ESN)
- Ludothèque Pablo Neruda
- Maison de la petite enfance
- Maison de santé pluriprofessionnelle du Val d'Arroux - Etang sur Arroux
- Maison de Service au Public Etang-sur-Arroux
- Micro-crèche "Marguerites" Couches
- Mobigam : transports en Grand Autunois Morvan
- Muséum d'Histoire Naturelle
- Salle Jean Genet

Newsletter

- Date de lancement du service : juillet 2019
- Nombre de newsletters envoyées : 44
- Taux d'ouverture moyen : 56.34 %
- Total des contacts : 4480

Application Citykomi

Lancement du service : Septembre 2019

3 canaux :

- Infos pratiques : 116 posts envoyés
- Enfance jeunesse : 19 posts envoyés
- Culture, loisirs, sport : 35 posts envoyés

Relations presse : 135 communiqués de presse (informations, conférences de presse) adressés cette année à la presse locale.

Les affaires scolaires

EFFECTIFS DE LA RENTRÉE 2020

La Communauté de communes du Grand Autunois Morvan dispose de **39 écoles** :

- **8 écoles à Autun**
 - 7 écoles publiques (3 maternelles, 1 primaire, 3 élémentaires) dont 2 écoles sur le quartier prioritaire de la Ville classées en Réseau d'éducation prioritaire (REP).
 - 1 école primaire privée
- o **26 écoles sur le secteur rural** dont 19 écoles organisées au sein des 8 Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (RPI) différents : 4 RPI à 3 écoles, 4 RPI à 2 écoles.
 - **2 écoles à Epinac** (1 maternelle et 1 élémentaire)
 - **2 écoles à Etang-sur-Arroux** (1 maternelle et 1 élémentaire)
 - **1 école primaire à Couches**
- o Parmi les 39 écoles publiques, 11 écoles maternelles accueillant des élèves de la TPS à la GS, 11 écoles primaires, 17 écoles élémentaires.
- o 134 classes dont 34 maternelles et 5 primaires accueillant maternelles et CP.
- **Effectif total** (public + privé) : attention, effectifs sont très fluctuants tout au long de l'année, **2 798 élèves dont 2 494 dans le public** (incluant St Sernin du Plain).
 - o **1 187 sur Autun** :
 - 883 sur le secteur public
 - 304 sur le secteur privé
 - o **1 611 sur tout le rural** (incluant St Sernin du Plain) :
 - 227 à Epinac
 - 173 à Etang-sur-Arroux
 - 194 à Couches
 - 1 017 dans le secteur rural (hors bourgs-centres).
- **Effectifs 2020-2021 détaillés** : cf ci-dessous

EFFECTIFS ECOLES CCGAM
Rentrée scolaire 2020/2021
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND AUTUNOIS MORVAN

COMMUNES	NOMBRE D'ELEVES	
	2020/2021	
	ECOLE	COMMUNE / RPI
ANOST Maternelle	19	62
ANOST Elémentaire	18	
CUSSY EN MORVAN Elémentaire	25	
AUTUN MONROSE Maternelle	113	883
AUTUN CLOS JOVET Elémentaire	215	
AUTUN HAUTS QUARTIERS Maternelle	54	
AUTUN BOUTEILLER Elémentaire	107	
AUTUN LE PARC Primaire	147	
AUTUN VICTOR HUGO Maternelle	96	
AUTUN VICTOR HUGO Elémentaire	151	304
AUTUN ST SACREMENT Primaire	304	
ANTULLY Primaire	72	72
AUXY Primaire	76	76
LUCENAY-L'EVEQUE Primaire	40	59
CHISSEY EN MORVAN Elémentaire	19	
CURGY Primaire	64	102
CURGY Elémentaire	38	
DRACY SAINT LOUP Primaire	55	100
IGORNAY Elémentaire	45	
LA GRANDE VERRIERE Mat.	37	102
ST LEGER S BEUVRAY Elémentaire	41	
MONTHELON Elémentaire	24	
SOMMANT Maternelle	22	103
LA CELLE EN MORVAN Prim.	42	
TAVERNAY Elémentaire	39	
ETANG S ARROUX Maternelle	67	173
ETANG S ARROUX Elémentaire	106	
LAIZY Primaire	51	51
BROYE Primaire	73	73
MESVRES Maternelle	20	64
MESVRES Elémentaire	44	
CHARBONNAT Primaire	19	37
LA TAGNIERE Elémentaire	18	
ST LEGER DU BOIS Maternelle	16	52
SULLY Elémentaire	36	
EPINAC Maternelle	95	227
EPINAC Elémentaire	132	
COUCHES Primaire	194	194
ST MAURICE L COUCHES Maternelle	22	64
ST GERVAIS S/COUCHES Elémentaire	21	
ST SERNIN DU PLAIN Elémentaire	21	
TOTAUX	2798	2798
TOTAL PUBLIC	2 494	
TOTAL PUBLIC (sans St Sernin du Plain)	2 473	
TOTAL AUTUN		1 187
TOTAL CCGAM (Rural : hors Autun)		1 611
TOTAL PRIVE	304	

UNE STABILISATION DE L'OFFRE SCOLAIRE

Aucune fermeture d'école ni de classe à la rentrée 2020.

Les changements à souligner :

- **A Autun/**
 - Victor Hugo maternelle : ouverture d'une classe de GS dédoublée soit 2 classes de GS de 14 élèves chacune.

- **Sur la CCGAM /**
 - Poursuite des classes TPS labellisées dans les écoles maternelle Victor Hugo et René Monrose à Autun, à l'école primaire de Couches, à l'école maternelle Gouze à Epinac et à l'école maternelle de La Grande Verrière.
 - L'école primaire de Curgy n'est plus « labellisée » mais continue à accueillir les TPS dans les mêmes conditions qualitatives. Ce changement permet des répartitions plus adaptées à l'école

Synthèse des principaux dispositifs Education nationale déployés sur la CCGAM :

Classes « TPS » labellisées	Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS)	Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A)	Réseau d'éducation prioritaire (REP)
Ecole maternelle Autun Victor Hugo	Autun élémentaire Victor Hugo	Autun élémentaire Clos Jovet/ Intervention sur l'ensemble des écoles d'Autun où des élèves allophones sont scolarisés	Autun maternelle et élémentaire Victor Hugo Ces 2 écoles bénéficient d'un poste de coordinatrice REP
Autun maternelle Autun Monrose	Autun primaire Le Parc		
Ecole primaire Curgy	Autun élémentaire Clos Jovet		
Ecole primaire Couches	Elémentaire du Passeur Etang sur Arroux		
Ecole maternelle Epinac Gouze			
RPI site La Grande Verrière			

DES EFFORTS SOUTENUS EN DIRECTION DES ÉCOLES

Mobilier et équipement informatique :

Renouvellement du mobilier scolaire et de l'équipement numérique pour une enveloppe de plus de 10 800 €.

Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement (fluides, téléphonie, Internet...) sont à la charge de la CCGAM.

Les cours d'école et les préaux ouverts ne sont pas d'intérêt communautaire.

Chaque école bénéficie d'un budget de fonctionnement pour l'année. Ce budget est notifié à chaque directeur selon les règles suivantes :

- Un crédit par élève pour les fournitures scolaires : 42 € par élève.
- Un crédit par école pour toutes les dépenses administratives (affranchissement, téléphone) et pour les connexions Internet :
Entre 300 € et 500 € pour les frais de téléphone
Entre 500 € et 800 € pour les dépenses liées à l'utilisation des TIC

Conformément à la Loi, des financements sont également accordés à l'école privée du St Sacrement pour participer aux frais de scolarité des enfants résidant sur la CCGAM et inscrits dans cet établissement.

Sont également financés par la CCGAM :

Activités sur le temps scolaire :

- x Natation scolaire
- x Sports de pleine nature : voile, VTT, roller, orientation, golf....
- x Animations tri, compostage
- x Accueil et animations « Bibliothèques »
- x Accueil et animations « Ludothèque »
- x Activités musicales et chorales avec le Conservatoire de musiques du Grand Autunois Morvan
- x Arts plastiques

Transports pour des actions sur le temps scolaire :

- x Arts plastiques
- x Centre nautique, patinoire
- x Liaisons inter écoles au sein d'un même RPI
- x Liaisons CM2 / 6ème, Cross avec les collègues
- x Accès aux gymnases pour les écoles d'Autun
- x Transports « Ecole et Cinéma »
- x Transports pour les sorties culturelles (Théâtre, Musée Rolin et Museum...)

En temps normal, une centaine de déplacements en bus par mois financés par la CCGAM pour une enveloppe d'environ 80 000 €.

L'annulation de la plupart des activités de mars à juin en raison de la pandémie a occasionné une diminution importante du volume des déplacements.

Les subventions aux coopératives scolaires pour financer des projets de voyages scolaires n'ont pas été octroyées en 2020 en raison de l'annulation des sorties.

Une subvention de 6 000 € affectée au Réseau d'Éducation Prioritaire (REP) des écoles maternelle et élémentaire Victor Hugo pour des actions spécifiques validées en concertation avec l'IEN, la coordinatrice REP, et les équipes enseignantes.

LES ATSEM

La CCGAM met du personnel « ATSEM » à disposition des écoles maternelles selon les règles suivantes :

- École à 1 ou 2 classes : 1 ATSEM par classe
- École à 3 classes : 2 ATSEM
- École à 4 classes : 3 ATSEM
- École à 5 classes : 4 ATSEM
- École à 6 classes : 5 ATSEM

3 exceptions existent pour cette année scolaire 2020-2021 : L'école maternelle Epinac Gouze bénéficie du renfort d'un demi-poste d'ATSEM les matins en raison du contexte socio-économique de la commune et des effectifs élevés d'élèves accueillis.

L'école privée du St Sacrement bénéficie quant à elle de 3 postes d'ATSEM, à savoir 3 agents mis à disposition de l'école par la CCGAM.

Au total, sur la CCGAM, 38,5 postes d'ATSEM (hors privé) occupés par 45 agents différents. 1 apprenti est accueilli à l'école maternelle Victor Hugo.

Sur le temps scolaire, les ATSEM sont chargés de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants. Suivant leur temps de travail, les ATSEM effectuent par ailleurs l'entretien des classes et écoles.

La quasi-totalité des ATSEM accompagne les enfants lors du temps méridien et des repas. Certaines d'entre elles encadrent également les temps de garderie, ou d'attente bus, le plus souvent lorsque des restrictions médicales ne leur permettent pas de faire de gros entretien. Certaines d'entre elles, à temps plein, effectuent des missions d'animation auprès des enfants en accueil de loisirs, ou d'accueil du public lors de la « Semaine du cinéma ».

LES CIRCUITS DE TRANSPORT SCOLAIRE

Dans la continuité du travail de rationalisation des circuits mené depuis 2 ans, l'ensemble des circuits est prévu afin de s'adapter au plus près des besoins réels des familles dans le respect du règlement voté en mai 2018.

Rappels : Le 15 mai 2018, un règlement a été adopté à l'unanimité par le Conseil communautaire avec des objectifs principaux :

- Harmoniser les pratiques et modes de fonctionnement sur l'ensemble du territoire
- Se rapprocher du règlement régional Bourgogne-Franche-Comté afin de se garantir le maintien des financements
- S'assurer de la pérennité de ces transports dans le secteur rural dans la mesure où cela représente un budget d'environ 750 000€.

Le règlement précise en particulier les conditions de mise en place d'un ramassage

Minimum de 4 enfants pour la création d'un circuit ;

Respect d'1 km de distance entre chaque point d'arrêt sauf cas particulier mettant en évidence un problème de sécurité ;

La définition d'arrêts dit de confort pour des points d'arrêt situé à moins de 3km d'un établissement scolaire avec une tarification de 15€ par trimestre par enfant plafonné à 20€ par famille.

La mise en place de ce règlement s'appuie sur une volonté de changer certaines habitudes et se poursuivra sur plusieurs années.

Ce règlement prévoit l'organisation de circuits dès lors que les communes ont un périmètre scolaire défini ou une école de rattachement.

Pour cette rentrée 2020, 19 circuits sont organisés en direct par la CCGAM et effectués par des prestataires, 1 circuit est organisé en régie communale.

105 élèves sont par ailleurs transportés sur les lignes organisées par la Région, accueillant également des collégiens sur 11 circuits différents.

Au total, chaque année, le transport scolaire primaire concerne environ 600-650 élèves scolarisés sur la CCGAM.

A cela il faut ajouter la particularité des enfants de La Boulaye et St Eugène d'une part (scolarisés à Toulon sur Arroux) et Créot et Epertully d'autre part, (scolarisés à Nolay). La CCGAM rembourse les frais liés à l'organisation de ces transports à la commune de Toulon sur Arroux et à la Communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud.

3 écoles et 1 RPI bénéficient de navettes cantine tous les midis : Mesvres maternelle vers le bourg où est située la cantine, les écoles d'Epinaç vers le domaine du Curier, l'école de Lucenay vers Chissey où est situé le site de cantine et les enfants des écoles de St Maurice Lès Couches et St Gervais sur Couches vers la cantine de St Sernin du Plain.

UNE ANNÉE SCOLAIRE MARQUÉE PAR LA PANDÉMIE DE COVID 19

Sur décision du Président de la République, du 16 mars au 10 mai 2020, les écoles de tout le territoire français ont été fermées. La continuité pédagogique a été mise en place par les enseignants.

Après la période de confinement, une 1ère rentrée s'est déroulée le 14/05 après la mobilisation durant les semaines précédentes, des agents de la CCGAM sur des missions d'entretien et de désinfection des locaux scolaires. Les communes et la CCGAM ont travaillé avec les services de l'État et notamment de l'Education nationale, et les directeurs d'écoles pour permettre cette réouverture des écoles dans le respect des protocoles sanitaires. L'organisation des services périscolaires a été adaptée : pas de reprise des garderies ni du transport scolaire, protocole stricte à la cantine et durant le temps méridien.

Environ 570 élèves de primaire ont repris lors de cette rentrée soit environ 23 % des élèves avec des différences importantes selon les écoles et niveaux de classe, les maternelles restant plus « facilement » à la maison.

Une seconde rentrée s'est déroulée le 2/06 avec un nouveau protocole et un accueil plus étendu des élèves.

Une dernière rentrée ouverte à tous les élèves a eu lieu le 22/06. L'ensemble des services périscolaires (garderies, bus et cantines) ont repris leur fonctionnement dans le respect des protocoles.

La restauration scolaire

C'est 30 sites de restauration scolaire accueillant les enfants d'âge maternel et élémentaire lors du temps méridien pendant l'année scolaire :

- 18 sites sont livrés par la cuisine centrale.
- 8 cantines élaborent les menus sur place.
- 1 livraison en liaison chaude est assurée par le CPIE.
- Le service de restauration de l'école élémentaire de Couches est fourni par le collège.
- 2 cantines sont associatives.

Mois	Nombre repas servis 2019-2020	Nombre repas servis 2018-2019
Septembre	21 266	20 439
Octobre	14 037	15 724
Novembre	19 317	20 744
Décembre	14 209	15 527
Janvier	19 529	18 218
Février	15 360	10 886
Mars	5 092	19 988
Avril	0	12 659
Mai	1 835	20 034
Juin	12 968	21 559
TOTAL	123 613	175 778

TARIFS PAUSE MÉRIDienne

Pause méridienne : repas et encadrement des cantines scolaires	Tarifs 2018-2019	Tarifs à compter du 2 septembre 2019
Fréquentation permanente ou partielle Familles dont le QF est < à 400 €	2,43 €	2,48 €
Fréquentation permanente ou partielle Familles dont le QF est > à 400 € et < à 800 €	3,54 €	3,61 €
Fréquentation permanente ou partielle Familles dont le QF est > à 800 € et < à 1 500 €	4,09 €	4,18 €
Fréquentation permanente ou partielle Familles dont le QF est > à 1 500 €	4,80 €	4,90 €
Fréquentation occasionnelle : 3 repas maximum par famille et par mois	5,21 €	5,32 €
Fréquentation non prévue et/ou non signalée	Néant	7,00 €
Repas adulte	5,21 €	5,32 €

Réduction de 5% pour chaque enfant à compter du 3^e enfant d'une même famille.
Afin de bénéficier de la réduction de 5%, les familles doivent obligatoirement fournir une copie du livret de famille. Ce document est demandé annuellement lors des inscriptions aux différents services périscolaires. Il est valable du 1^{er} septembre de l'année en cours au 31 août de l'année suivante.

LA CUISINE CENTRALE

La Cuisine centrale a confectionné un peu plus de 199 000 repas en 2020, soit autour de 800 repas par jour ouvré.

La Cuisine Centrale confectionne et livre les repas pour :

- 18 cantines, 4 ALSH les mercredis midi, 5 ALSH en période de vacances scolaires (plus C Parallèle et les sessions BAFA),
- L'Institut Médico-Educatif, l'accueil du jour, l'Amicale du Centre de Secours, le Foyer St Exupéry, et des plateaux repas pour différentes occasions.
- Les 4 multi-accueils (Epinac, Couches, Etang-sur-Arroux et Mesvres),
- l'ADMR et le CIAS (repas pour le portage à domicile)

		Nombre de repas confectionnés en 2018	Nombre de repas confectionnés en 2019	Nombre de repas confectionnés en 2020
Repas scol.		113 173	114 450	85 919
Dont :	Ecoles d'Autun	53 000	46 882	32 633
	Dracy Saint Loup (depuis 2019)		2 869	3 896
	Antully	7 820	6 171	3 922
	Chissey en Morvan	5 865	5 560	4 280
	La Grande Verrière	5 015	3 625	2 950
	La Celle en Morvan (depuis sept 2016)	5 624	4 800	3 471
	Monthelon	2 557	2 358	1 809
	Saint-Léger du Bois (depuis sept 2014)	2 890	2 145	1 223
	Sully (depuis sept 2014)	4 351	4 171	2 966
	Curgy (depuis sept 2015)	10 862	10 273	6 409
	Broye (depuis sept 2015)	5 335	4 682	3 293
	La Tagnière (depuis sept 2015)	2 390	2 108	1 621
	Saint-Sernin du Plain (depuis sept 2017)	4 269	3 866	2 579
	Sommant (depuis janvier 2020)			1 198
	Dépannages d'autres cantines (+ dépannage COVID)	3 195	1 014	2 504
	Services (mis à part pour 2019)		13 926	11 165
Institut Médico Educatif		4 139	4 241	2 943
Repas centres de loisirs Autun + CCGAM		15 379	17 598	16 293
Repas à domicile CIAS		52 744	54 548	65 353
ADMR (depuis le 28 fév 2017)		11 695	12 629	15 835
Divers (Accueil de jour, Crèches Étang/Arroux, Mesvres, Epinac et Couches, Pompiers, Foyer St Ex, plateaux-repas...)		14 381	7 905	12 732
TOTAL		211 961	211 371	199 075

Les cantines livrées par la Cuisine Centrale sont :

Pour Autun : Clos Jovet, Hauts Quartiers, Clément, Monrose, Le Parc

Pour la Communauté de Communes : Antully, Curgy, La Celle-en-Morvan, Chissey-en-Morvan, Dracy Saint-Loup, La Grande Verrière, Monthelon, Broye, La Tagniere, Saint Léger-du-Bois, Sully, Saint Serin-du-Plain et Sommant.

Les cantines autonomes sont : Laizy, Igornay, Tavernay (cuisine centrale pour Sommant jusqu'en décembre 2019), Charbonnat, Etang-sur-Aroux, Saint Léger-sous-Beuvray, Anost et Cussy-en-Morvan.

La cantine du Curier à Epinac est livrée par le CPIE en liaison chaude, et les cantines d'Auxy et de Mesvres sont associatives, la Cuisine Centrale n'intervient donc pas pour ces 3 sites (hors ALSH pour le Curier).

LES GARDERIES PÉRISCOLAIRES

Une garderie avant et après la classe existe pour chaque établissement scolaire avec une large amplitude horaire :

- entre 7H15 et 7H30, le matin
- jusqu'à 18H30 et 19H00, le soir

Les horaires de certaines garderies périscolaires ont pu être adaptés en fonction des réels besoins exprimés par les familles et par la présence effective des enfants.

ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020									
2019-2020	Nombre de sites	RPI	Locaux garderies	Inscrits 2019-20	Nombre enfants présents au mois 2019-20	Heures enfants 2019-20	Nombre agents	Observations Dont encadrants bus	
POLE AUTUN									
Ecole maternelle Hauts Quartiers	1		Local cantine	35	17	1 425	2		
Ecole élémentaire Bouteiller	1			67	31	2 656	2	Dont 1 récupération bus Fragny	
Ecole élémentaire Clos Jovet	1			114	30	3 647	2		
Ecole maternelle Monrose	1			56	24	1 443	2		
Ecole primaire Le Parc	1			70	29	2 967	2		
Ecole maternelle Victor Hugo			Géré par association Odyssée Loisirs	0	0	0	0		
Ecole									

élémentaire Victor Hugo									
POLE AUTUN- CCGAM									
Ecole primaire Antully	1			51	18	1 634	2	Dont 1 circuit bus Antully	
Ecole primaire Auxy	1			47	23	3 496	2		
Ecole mater et primaire Curgy	1			87	39	3 763	2		
Ecole primaire Dracy St Loup	1	RPI	Local cantine	63	25	1 899	2		
Ecole élémentaire Igornay	1			39	13	1 286	2	Dont 1 circuit bus Dracy- Igornay	
Ecole primaire La Celle en Morvan	1	RPI		32	13	997	2	Dont 1 circuit bus La Celle- Tavernay	
Ecole maternelle Sommant	0			0	0	0	0		
Ecole primaire Tavernay	1			34	12	1 240	2		
POLE ANOST									
Ecole primaire Anost	1	RPI		35	16	1 385	2		
Ecole élémentaire Cussy	1			15	7	539	1		
Ecole primaire Chissey	0	RPI		40	10	0	0		
Ecole maternelle Lucenay	1					1 017	2		
POLE ÉTANG									
Ecole primaire Broye	1			40	11	1 527	2	ATSEM en alternance	
Ecole primaire	1	RPI	En fonction	17	8	569	1		

Charbonnat									
Ecole élémentaire La Tagnière	1		des besoins	18	1	140	1		
Ecole maternelle Etang	1			156		1 586	2		
Ecole élémentaire Etang	1						1 761	3	
Ecole primaire Laizy	1			40	12	1 566	2	1 agent matin / 2 soirs	
Ecole maternelle Mesvres	1		Local micro-crèche	44	18	2 094	2	Dont 1 récupération bus Mesvres	
Ecole élémentaire Mesvres									
Ecole maternelle La Grande Verrière	1	RPI		32	7	752	1		
Ecole élémentaire Monthelon	1			28	16	809	1		
Ecole élémentaire St Léger sous Beuvray	1			31	7	341	1		
POLE COUCHES									
Ecole élémentaire Couches	2			91	27	1 240	3		
Garderie St Emiland	1			24	7	2 062	1	Garderie liée au bus	
Ecole maternelle St Maurice-les-Couches	0	RPI	Transport des enfants à St Sernin du Plain	24	10	471	1		
Ecole élémentaire St Gervais-sur-Couches	0								
Ecole élémentaire St Sernin du Plain	1								

POLE EPINAC									
Ecole maternelle Epinac	1			116	40	1 911	2		
Ecole élémentaire Epinac	1					4 257	2		
Ecole primaire St Léger du Bois	1	RPI		25	11	899	2		
Ecole élémentaire Sully	0			0	0	0	0		
Total	32			1 471	482	51 379	56	0	

TARIFS GARDERIES PÉRISCOLAIRES

Garderies périscolaires : avant et après l'école	Quotient familial	Tarifs à compter du 2 septembre 2019
La ½ heure de garde par enfant	De 0 à 900	0,80 €
La ½ heure de garde par enfant	Égal ou supérieur à 901	0,85 €
Forfait mensuel de 6H30 de garde par famille	De 0 à 900	10,40 €
Forfait mensuel de 6H30 de garde par famille	Égal ou supérieur à 901	11,05 €
Forfait heure de garde <u>après l'heure de fermeture officielle des garderies (retard) par enfant</u>		17,00 €

Le forfait minimum mensuel est déclenché systématiquement dès lors qu'un enfant fréquente la garderie.

L'animation-jeunesse

Une garderie avant et après la classe existe pour chaque établissement scolaire avec une large amplitude horaire :

- entre 7H15 et 7H30, le matin
- jusqu'à 18H30 et 19H00, le soir

Les horaires de certaines garderies périscolaires ont pu être adaptés en fonction des réels besoins exprimés par les familles et par la présence effective des enfants.

Suite à l'annonce de la fermeture des écoles, les garderies périscolaires ont été fermées du 16 mars au 21 juin 2020.

A compter de la rentrée de septembre 2020, les garderies ont fonctionné dans le cadre des protocoles sanitaires en vigueur. Les enfants ont de nouveau fréquenté les garderies plus régulièrement.

Lors des périodes de couvre-feu, les équipes périscolaires ont constaté une baisse de la durée de garde des enfants, le soir.

ANNEE SCOLAIRE 2019-2020								
2020-2021	Nombre de sites	RPI	Locaux garderies	Inscrits 2020 -21	Nombre enfants présents au mois 2020-21	Heures enfants 2020-21	Nombre agents	Observations Dont encadrants bus
POLE AUTUN								
Ecole maternelle Hauts Quartiers	1		Local cantine	32	16	3 325	2	
Ecole élémentaire Bouteiller	1			70	38	8 985	2	Dont 1 récupération bus Fragny
Ecole élémentaire Clos Jovet	1			102	30	7 715	2	
Ecole maternelle Monrose	1			46	18	4 784	2	
Ecole primaire Le Parc	1			69	26	7 159	2	
Ecole maternelle Victor Hugo			Géré par association Odyssée Loisirs	0	0	0	0	
Ecole élémentaire Victor Hugo								
POLE AUTUN - CCGAM								
Ecole primaire Antully	1			47	19	4 203	2	Dont 1 circuit bus Antully
Ecole primaire Auxy	1			59	29	6 187	2	
Ecole mater et primaire Curgy	1			67	43	8 043	2	
Ecole primaire Dracy St Loup	1	RPI	Local cantine	54	19	5 803	2	
Ecole élémentaire Igornay	1				36	9	2 003	2

Ecole primaire La Celle en Morvan	1	RPI		45	20	1 448	2	Dont 1 cricuit bus La Celle-Tavernay
Ecole maternelle Sommant	0			0	0	0	0	
Ecole primaire Tavernay	1			41	20	3 047	2	
POLE ANOST								
Ecole primaire Anost	1	RPI		41	18	3 607	2	
Ecole élémentaire Cussy	1			15	5	1 733	1	
Ecole primaire Chissey	0	RPI		28	12	0	0	
Ecole maternelle Lucenay	1					1 833	2	
POLE ETANG								
Ecole primaire Broye	1			34	18	1 269	2	ATSEM en alternance
Ecole primaire Charbonnat	1	RPI	En fonction des besoins	17	4	2 347	1	
Ecole élémentaire La Tagnière	1			9	1	1 400	1	
Ecole maternelle Etang	1			40	24	4 944	2	
Ecole élémentaire Etang	1			62	28	5 212	3	
Ecole primaire Laizy	1			47	22	4 566	2	1 agent matin / 2 soirs
Ecole maternelle Mesvres	1		Local micro- crèche	48	33	5 776	2	Dont 1 récupération bus Mesvres
Ecole élémentaire Mesvres								
Ecole maternelle La Grande Verrière	1	RPI		27	9	2 487	1	
Ecole élémentaire Monthelon	1			24	15	3 039	1	
Ecole élémentaire St Léger sous Beuvray	1			32	8	2 669	1	
POLE COUCHES								
Ecole élémentaire Couches	2			87	54	4 669	3	
Garderie St Emiland	1			24	2	1 792	1	Garderie liée au bus

Ecole maternelle St Maurice-les-Couches	0	RPI	Transport des enfants à St Sernin du Plain	27	14	1 709	1	
Ecole élémentaire St Gervais-sur-Couches	0							
Ecole élémentaire St Sernin du Plain	1							
POLE EPINAC								
Ecole maternelle Epinac	1			38	20	4 414	2	
Ecole élémentaire Epinac	1							
Ecole primaire St Léger du Bois	1	RPI		26	16	2 940	2	
Ecole élémentaire Sully	0			0	0	0	0	
Total 2020-21	32			1 351	613	121 282	56	0
Total 2019-20	32			1 471	482	51 379	56	0

TARIFS GARDERIES PÉRISCOLAIRES

Garderies périscolaires : avant et après l'école	Quotient familial	Tarifs à compter du 1er septembre 2020
La ½ heure de garde par enfant	De 0 à 900	0,80 €
La ½ heure de garde par enfant	Egal ou supérieur à 901	0,85 €
Forfait mensuel de 6H30 de garde par famille	De 0 à 900	10,40 €
Forfait mensuel de 6H30 de garde par famille	Egal ou supérieur à 901	11,05 €
Forfait heure de garde <u>après l'heure de fermeture officielle des garderies (retard) par enfant</u>		17,00 €

Le forfait minimum mensuel est déclenché systématiquement dès lors qu'un enfant fréquente la garderie.

La compétence animation jeunesse a été transférée à l'intercommunalité le 1^{er} janvier 2010.

LES ACCUEILS DE LOISIRS

Les accueils de loisirs de la CCGAM s'inscrivent dans le cadre d'un projet éducatif territorial qui vise les objectifs suivants :

Favoriser un accueil de proximité

7 accueils de loisirs en fonctionnement pendant l'année : Territoire d'aventures à Autun, Auxy l'été, Domaine du Curier à Epinac, Couches, Broye, Etang sur Arroux et C Parallèle (activités ados sur Autun et les communes de la CCGAM)

Permettre l'accessibilité au plus grand nombre

- Formule d'inscription à la semaine, 4 ou 5 jours et accueil à la journée
- Ouverture de 7H15 à 18H30, cohérence avec le temps scolaire, accueil échelonné matin et soir
- Navette bus gratuite
- Tarifs au quotient familial
- Inscription dématérialisée ou au guichet

Développer le vivre ensemble par la découverte d'activités ludiques, éducatives et collectives

Accompagner l'autonomie de l'enfant et du jeune par de nouvelles expériences

Cycle d'activités, séjours de proximité, stages...

Valoriser les ressources du territoire par l'animation du partenariat : services communautaires, communaux, associations, clubs sportifs, associations culturelles...

Les équipes proposent des projets pédagogiques et d'animation organisés autour de thèmes, par exemple, en 2020 :

- Le Curier dans l'ère glaciaire
- Carnet de voyage
- Le Far West, la grande aventure
- Monstrueusement amusant
- Sorciers de Broye, à vos baguettes...

Gestion pandémie COVID 19

Suite à l'annonce de la fermeture des écoles en mars 2020, les accueils de loisirs de la CCGAM ont contribué à l'accueil des enfants des personnels nécessaires à la gestion de la crise sanitaire.

Dès le 16 mars 2020, quatre accueils de loisirs (Territoire d'aventures, Le Domaine du Curier, Broye et Couches) ont reçu les enfants du lundi au vendredi, de 7H15 à 18H30, avec repas.

Ce soutien gratuit aux familles a fonctionné jusqu'au 21 juin 2020.

Vacances semaines scolaires	du 16/03 au 29/05		PRÉSENCES
Territoire d'aventures	Moyenne inscrits	18	338
AL Couches		8	183
AL Broye		3	52
AL Le Curier		2	28
TOTAL		31	601

Semaines scolaires	du 01/06 au 19/06 hors mercredis		PRÉSENCES
Territoire d'aventures	Moyenne inscrits	66	244
AL Couches		21	73
AL Broye		19	55
AL Le Curier		10	19
TOTAL		116	391

Semaines scolaires	du 01/06 au 19/06 Mercredis		PRÉSENCES
Territoire d'aventures	Moyenne inscrits	25	75
AL Couches		3	8
AL Broye		6	18
AL Le Curier		2	7
TOTAL		36	108

Vacances printemps Du 20/04 au 01/05/2020	INSCRITS du 20/04 au 24/04	INSCRITS du 27/04 au 01/05	PRÉSENCES
Territoire d'aventures	14	23	98
AL Couches	3	5	19
AL Broye	4	4	25
AL Le Curier	2	3	12
TOTAL	23	35	154

Semaines scolaires + vacances scolaires du 16/03 au 19/06/2020	PRÉSENCES TOTAL GÉNÉRAL
Territoire d'aventures	755
AL Couches	283
AL Broye	150
AL Le Curier	66
TOTAL	1254

Tout au long de l'année 2020, les accueils de loisirs ont fonctionné dans la cadre de la mise en place des différents protocoles sanitaires applicables aux accueils collectifs de mineurs.

Accueils de loisirs	Localisation	Tranche d'âge	Période d'ouverture	Nombre jours ouverture 2020
Territoire d'aventures	Moulin du Vallon Route de Chalons/Saône AUTUN	3/12 ans	Mercredis Vacances hiver Vacances été Vacances automne Vacances Noël	26 10 40 10 4 Soit 90 jours d'ouverture
AL Auxe	Groupe scolaire 16, rue du bourg AUXE	3/12 ans	Vacances été	14 Soit 14 jours d'ouverture
Domaine du Curier	Rue Jean Macé EPINAC	4/12 ans	Mercredis Vacances hiver Vacances été Vacances automne	26 5 24 5 Soit 60 jours d'ouverture
AL Couches	Pôle de services Rue des Grands Bois COUCHES	3/12 ans	Mercredis Vacances hiver Vacances été Vacances automne	26 5 24 5 Soit 60 jours d'ouverture
AL Broye	Groupe scolaire 4 rue Louise Michel BROYE	3/12 ans	Mercredis Vacances hiver Vacances été Vacances automne	26 5 24 5 Soit 60 jours d'ouverture
AL Etang/Arroux	Ancien Musée du Sabot Rue des résistants ETANG/ARROUX	3/12 ans	Vacances hiver Vacances été Vacances automne	5 24 5 Soit 34 jours d'ouverture
C Parallèle	Salle polyvalente Joseph Chanliau St Pantaléon Moulin du Vallon Route de Chalons/Saône AUTUN	12/17 ans	Mercredis après-midi Vacances hiver Vacances été Vacances automne Vacances Noël	24 10 24 10 4 Soit 72 jours d'ouverture
Vacances de printemps : accueil des enfants des personnels nécessaires à la gestion de la crise sanitaire COVID 19				

STATISTIQUES ANNÉE 2020 – MERCREDIS

ACCUEILS DE LOISIRS MERCREDIS	INSCRITS 2019	INSCRITS 2020	PRESENCES 2019	PRÉSENCES 2020	MOYENNE/MERCREDI 2019	MOYENNE/MERCREDI 2020
TERRITOIRE D'AVENTURES	178	142	1 816	1429	55	55
DOMAINE DU CURIER	67	78	888	493	27	19
AL BROYE	63	60	860	641	26	25
AL COUCHES	54	52	552	419	17	16
TOTAL	362	332	4 116	2 982	125	115

STATISTIQUES ANNÉE 2020 – PETITS CONGÉS

ACCUEILS DE LOISIRS PETITS CONGES	INSCRITS HIVER	PRESENCES HIVER	INSCRITS PRINTEMPS	PRÉSENCES PRINTEMPS
TERRITOIRE D'AVENTURES	139 (140)	647 (665)	Vacances de printemps : accueil des enfants des personnels nécessaires à la gestion de la crise sanitaire COVID 19	
DOMAINE DU CURIER	43 (41)	149 (132)		
AL BROYE	49 (47)	165 (202)		
AL COUCHES	40 (37)	115 (122)		
AL ETANG	60 (44)	232 (144)		
C PARALLÈLE	37 (29)	290 (188)		
TOTAL	368 (338)	1 598 (1 453)		
(statistiques année 2019)				

ACCUEILS DE LOISIRS PETITS CONGES	INSCRITS AUTOMNE	PRESENCES AUTOMNE	INSCRITS NOËL	PRÉSENCES NOËL
TERRITOIRE D'AVENTURES	144 (143)	605 (648)	65 (33)	171 (79)
DOMAINE DU CURIER	51 (39)	186 (162)	-	-
AL BROYE	46 (48)	166 (142)	-	-
AL COUCHES	48 (35)	159 (103)	-	-
AL ETANG	54 (57)	198 (208)	-	-
C PARALLÈLE	13 (28)	59 (124)	7 (8)	21 (38)
TOTAL	356 (350)	1 373 (1 387)	72 (41)	192 (117)
(statistiques année 2019)				

ACCUEILS DE LOISIRS	HIVER	PRINTEMPS	AUTOMNE	NOËL
	Moyenne / jour		Moyenne / jour	Moyenne / jour
TERRITOIRE D'AVENTURES	65 (67)	Vacances de printemps : accueil des enfants des personnels nécessaires à la gestion de la crise sanitaire COVID 19	61 (72)	43 (20)
DOMAINE DU CURIER	30 (26)		37 (32)	-
AL COUCHES	23 (25)		32 (26)	-
AL BROYE	33 (41)		34 (36)	-
AL ETANG	46 (29)		40 (42)	-
C PARALLÈLE	29 (19)		10 (14)	6 (10)
TOTAL	226 (207)		214 (222)	49 (30)

Depuis les vacances d'hiver 2018, les accueils de loisirs des pôles de services de proximité fonctionnent en alternance :

- 1^{ère} semaine des petits congés : ouverture à Epinac et à Etang/Arroux
- 2^{ème} semaine des petits congés : ouverture à Couches et à Broye

Malgré la crise sanitaire COVID 19, les effectifs des accueils de loisirs 3-12 ans restent stables et réguliers.

ELEMENTS-CLES ÉTÉ 2020

81 agents dont 71 animateurs, 52 diplômés et 19 stagiaires (58 saisonniers et 24 permanents) ont encadré les enfants lors des grandes vacances :

- 8 directeurs
- 2 directeurs-adjoints
- Territoire d'aventures : 26 saisonniers + 7 permanents
- AL Auxe : 4 saisonniers + 2 permanents
- AL Broye : 6 saisonniers + 2 permanents
- AL Etang : 3 saisonniers + 5 permanents
- Domaine du Curier : 2 saisonniers + 4 permanents
- AL Couches : 6 saisonniers + 1 permanent
- C Parallèle : 2 saisonniers + 1 permanent

ACTIONS PHARE ÉTÉ 2020

Stages estivaux

- Destinés aux enfants et aux jeunes de 3 à 17 ans
 - En ½ journée sur 3, 4 ou 5 jours
 - **34 stages dans 30 disciplines différentes** (53 stages en 2019), soit 258 places proposées
 - 22 stages sportifs
 - 12 stages culturels, scientifiques ou environnementaux
 - Du 06 juillet au 28 août
 - Encadrement essentiellement par des acteurs locaux
 - personnel CCGAM, ville d'Autun, clubs locaux et des intervenants privés ou associatifs du territoire
- **Gestion COVID 19** : stages maintenus avec une diminution du nombre de stages, priorité aux disciplines et pratiques à caractère individuel en extérieur : VTT, paddle, planche à voile, tir à l'arc, glisse urbaine...

Séjours courts

Du fait de la crise sanitaire, le service animation jeunesse n'a pas organisé de séjours courts.

STATISTIQUES ÉTÉ 2020

ACCUEILS DE LOISIRS	INSCRITS	PRÉSENCES	MOYENNE/JOUR
TERRITOIRE D'AVENTURES JUILLET	281 (388)	1 676 (2 160)	89 (108)
TERRITOIRE D'AVENTURES AOÛT	191 (239)	1 177 (1 343)	56 (71)
TERRITOIRE D'AVENTURES STAGES		558 (1 180)	30 (59)
AL AUXY	41 (37)	380 (367)	27 (24)
DOMAINE DU CURIER	55 (85)	608 (794)	25 (32)
AL COUCHES	79 (96)	757 (827)	32 (33)
AL BROYE	77 (116)	760 (1 037)	32 (42)
AL ETANG	58 (90)	619 (970)	26 (39)
C PARALLÈLE	32 (65)	276 (508)	12 (21)
TOTAL	814 (1 116)	6 811 (8 362)	329 (429)

PLURALISME DE L'OFFRE DES ACCUEILS DE LOISIRS

Odysée Loisirs, association basée dans le quartier de Saint-Pantaléon assure la gestion et l'animation d'un accueil périscolaire et extrascolaire (matins, soirs, mercredis, petites et grandes vacances).

La CCGAM soutient l'association :

- subvention 2020 : 5 000,00 €
- bâtiment groupe Antoine Clément : 16 702,41 €

FORMATION BAFA

La CCGAM a organisé deux sessions de formation BAFA :

- session formation générale du 22 au 29 février 2020 : 26 stagiaires
- session approfondissement du 26 au 31 octobre 2020 : 19 stagiaires

L'organisme AROEVEN a encadré la formation en 2020 avec les agents et le soutien technique de la CCGAM.

Les Équipements culturels et sportifs

L'Espace Sports Nature est implanté sur la Base de Loisirs Marcel Lucotte, et c'est...

100 hectares de verdure dédiés à vos loisirs, à pratiquer en famille ou individuellement. Il est possible de profiter, de plus de 25 activités physiques et sportives différentes dans un rayon de 5 kms autour de la ville d'Autun, de son passé gallo-romain, de ses monuments historiques, au cœur de la forêt de Planoise aux Portes du Morvan.

Le plan d'eau du Vallon, point central de la Base de Loisirs Marcel Lucotte, est aménagé sur l'ensemble de son périmètre pour des balades familiales et l'organisation de manifestations associatives, comme lors du traditionnel feu d'artifice du 14 juillet.

C'est également le support de nombreux événements sportifs de haut niveau, y compris national et international (Tour de France, Championnat d'Europe de triathlon, épreuves de cross country et autres Raid...).

L'Espace Sports Nature est une structure composée :

- d'une salle polyvalente chauffée en location pour cours et réunion d'une capacité de 80 personnes,
- 2 vestiaires hommes et femmes chauffés avec douches et sanitaires,
- 1 atelier de réparation,
- 1 voilerie accueillant l'ensemble des matériels nautiques,
- 1 hangar mis à disposition pour les associations Autunoise (ASPEN et Club de Voile Autunois).

Le Personnel :

1 directeur (15% TP sur l'ESN) également directeur service des sports de la ville d'Autun,

2 Educateurs territoriaux des APS.

1 emploi saisonnier en période estivale à l'Espace Sports Nature pour assurer l'accueil et la location

Missions :

Accueil de scolaires, centres de loisirs et groupes extérieurs pour l'initiation ou le perfectionnement des sports de nature.

Accueil du public pour la location du matériel : VTT, paddle, kayak ...

Entretien du parc matériel de l'ensemble de la base de loisirs, des chemins de VTT ainsi que du balisage sur l'ensemble de la CCGAM,

Entretien et développement des voies d'escalade salle Joseph Chanliau et sur le site de la cascade de Brisecou.

Animation sur le Temps d'Activités Périscolaires pour le service animation (2 agents 2 fois/semaine)

Service de navette pour les pistes de descente VTT (1 samedi/15 j toute l'année, toutes les semaines en période de vacances)

Gestion de la régie de recettes de la base de loisirs

Les activités proposées en 2020

VTT : Seul, en famille ou en groupe avec possibilité d'encadrement

- 140 Kms de sentiers balisés (label F.F.C) dans les forêts Autunoises.
- La GTM pour les amateurs de sensations fortes- 330 kms. Labellisée par la Fédération Française de Cyclisme Avallon Autun

PISTE DE DESCENTE : Le site de descente de la montagne St Sébastien 4 pistes : verte, bleue rouge et noire

- Navette piste de descente : 2 fois par mois en période hivernale, toutes les semaines en juillet/août et à la demande pour groupe constitué.

Matériel disponible :

- 12 Vtt neufs enfants
- 25 VTT de toutes tailles en location
- 5 VTC également disponibles
- 2 VAE en location via l'OT.
- 10 VVT ENDURIGIDE dont 6 à assistance électrique. Ce nouveau type de vélo permet une utilisation tant en randonnée que sur les pistes de descente.

VOILE : Initiation et perfectionnement : scolaires primaires et secondaires, stages publics : enfants, adultes, stages, cours collectifs, leçons individuelles sur réservation.

Le matériel disponible :

- 10 planches
- 14 Optimist pour la pratique des enfants,
- 1 catamaran pour adultes et enfants

CANOË / KAYAK : Location ou en cours avec un moniteur, navigation en eau calme ou en rivière (sur l'Arroux).

Plusieurs types de bateaux :

- 6 Canoës (jusqu'à 3 places),
- 20 kayaks : Charger, Kendo, Salto, Stream junior et senior pour les scolaires ...

PEDALOS : 2 pédalos en location : envisager le remplacement dans un avenir très proche.

COURSE D'ORIENTATION : Un parcours permanent de 30 balises sur un site naturel, dégagé et varié. Un véritable outil pédagogique accessible à tout public et toute l'année. Vente de cartes F.F.C.O.

ESCALADE : Initiation et perfectionnement pour enfants, adultes, stages, cours collectifs, leçons individuelles sur réservation

Lieu de pratique : cascade de Brisecou :

Equipé d'une dizaine de voie (du 4b au 6b en granite et une série de blocs), le site de Brisecou est un espace protégé au cœur de la forêt de Planoise.

Site référencé FFME, topo téléchargeable sur le site internet de l'A.S.P.E.N, rubrique «escalade».

Un petit mur d'escalade salle Joseph Chanliau pour l'initiation : scolaire, stage vacances et groupes extérieurs.

TENNIS : En location 2 courts de tennis tout temps en gazon synthétique

MINI-GOLF : Parcours de 18 trous à proximité de la piscine ouvert en saison estivale : samedi et dimanche au mois de juin et juillet/août 42 heures/semaine. La prestation en 2020 a été assurée par Autun Plage par convention en juillet et Août.

STAND UP PADDLE- 9 stand up paddle à votre disposition : location ou cours avec un moniteur, navigation en eau calme ou en rivière (sur l'Arroux). 1 stand up paddle famille neuf.

D'autres équipements comme un Pump Track, un parcours Trail Training, un skate park et les pistes de descente sont une vraie valeur ajoutée pour les activités de l'ESN. (Location, cours)

Attention : seul le bâtiment Espace Sports Nature avec l'ensemble du matériel, les courts de tennis, le mini-golf, et le personnel ont été transférés à la CCGAM.

L'ensemble des espaces verts et plan d'eau du Vallon, Pump Track, Skate Park, pistes de descente sont toujours ville d'Autun mais exploités par l'ESN.

Bilan ESN 2020

Une fréquentation trop difficile à évaluer du fait de la crise sanitaire. Très peu de manifestation ce sont dérouler à l'Espace Sport Nature voir pas du tout.

Le total de la fréquentation pour l'année 2019 s'élève à 14850 Personnes.

Le bilan financier de l'année 2020 est de 11 836 € soit :

- 9 284,50 € pour la location de matériel,
- 752,50 € pour les cours,
- 1 799,00 € entrées mini-golf tennis.

Activité pour les écoles du GAM

Les éducateurs interviennent dans toutes les écoles primaires et collèges de la CCGAM (P1, P2, P3, P4, P5).

Du fait de la crise sanitaire, les activités ont été énormément impactées notamment pour les scolaires.

Voile à l'école : pas d'activité en période 5, reprise en période 1 (septembre 2020) pour 2 classes

Collège militaire : 2 demi-journées de séance en kayak en juin 2020 (4 classes)

Escalade : 3 demi-journées en P3 puis confinement à partir de période 4 et fermeture de la salle polyvalente Joseph Chanliau pour une durée indéterminée.

Collège du vallon : 2 demi-journées sur l'année en renforcement du professeur de sport de la section sportive VTT . Pas de section sportive en raison du confinement à compter du 17 mars 2020, reprise début juin jusqu'à la fin de l'année scolaire (3 juillet 2020).

Activités 2020

-Accueil de loisirs : les éducateurs de l'ESN proposent tous les mercredis matins des animations de sports de pleine nature en coordination avec le service animation jeunesse de la CCGAM, ces animations fonctionnent parfaitement mais pas d'activité de février à juin 2020 en raison de la crise sanitaire. Reprise des activités fin novembre à décembre 2020.

- école de sports : l'école de sport est ouverte de septembre à décembre et mars à juin les mercredis après-midi. Les animateurs sportifs accueillent 8 enfants chacun (maxi autorisé par la DDCS)
L'école de sport a pu fonctionner de juin à juillet 2020 et de septembre à octobre 2020 entre les 2 confinements.

- les créneaux pour l'accueil de groupes extérieurs payants pendant le temps scolaire en mai/juin n'ont pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire,

Pour 2021 : 4 enjeux pour le développement de l'ESN et des sports de pleine nature

1) Une meilleure offre à la clientèle pendant les vacances.

Ouvrir toutes les activités de l'Espace Sports Nature pendant l'été.

Coordonner les horaires sur l'ensemble de la base : piscine, mini-golf, ESN, golf.

Les stages pour jeunes ne sont proposés que par l'intermédiaire de l'accueil de loisirs cela limite le nombre de participant (réglementation très contraignante) inscription très compliquée pour les touristes.

Avoir une proposition de stage en direct, entre autre durant les vacances de printemps et d'automne.

2) Cohérence des offres proposées

Continuer l'inventaire de l'existant sur l'ensemble du territoire du GAM : que ce soit pleine nature chemin VTT, piéton, Trail, cyclo ou grosses structures piscines ...

Mise en avant des produits phares : GTM, GTMC, boucle cyclo, pistes de descente, Trail du Morvan

Lister tous les acteurs : O.T., clubs, gites ...

3) Lisibilité des offres

La réflexion est engagée la remise à plat est en cours (confirmation, mise à jour, remise en cause) les principes de signalisation et de promotion en place aujourd'hui : message d'accueil, localisation du mobilier, type de mobilier, pôles signalés, hiérarchisation de l'information... dans une approche consistant à croiser les attentes des acteurs locaux (gestionnaires des activités) avec les besoins de leurs clientèles.

Avoir les outils de promotion : éditions de documents, plan.., site internet à jour et simple.

4) développer, coordonner les réservations et la vente :

Le système de réservation et paiement en ligne a été mis en place en 2020 via la plateforme « Achetez en Autunois » et rencontre un bon succès.

Continuer le développement de l'outil pour 2021.

La Mise en place d'un terminal CB en 3 G à l'ESN en avril 2020 qui permet de payer par carte bancaire sur l'ensemble des lieux de pratique, rencontre également un bon succès et apporte une plus grande souplesse pour la clientèle et une facilité en gestion de régie.

Les gymnases

Cosec du Vallon (Autun)

Complexe sportif évolutif couvert de type C classé X (X : équipement sportif) 3ème catégorie effectif maxi 505 personnes

Équipement composé :

1 terrain multisports 42x24

4 vestiaires pour les sportifs

1 vestiaire arbitre

1 tribune 300 places

1 tableau d'affichage électronique

Locaux de rangement

Activités sur site : Badminton, Jeu de volant, Basket-Ball, Handball / Mini hand, roller, Tennis, Volley-ball, futsal

Utilisateurs : Collège du vallon, Ecole primaire, UNSS, USEP, Centre de loisirs CCGAM, club de Handball / Mini hand, club de basket, club de volley ball, club d'athlétisme, clubs de foot et rugby (période hivernale)

Fréquentation 2020: Fréquentation difficile à évaluer en raison de la COVID-19 et des mesures sanitaires pour le sport imposées par le gouvernement.

Fermeture de l'équipement sportif de mars à juin 2020 puis pas de possibilité de reprise pour les scolaires, les associations/clubs en intérieur. Obligation de privilégier le sport en extérieur.

Cosec La Châtaigneraie (Autun)

Complexe sportif évolutif couvert de type C classé X (X : équipement sportif) 4ème catégorie effectif maxi 201 personnes

Equipement composé :

1 terrain multisports 42x23
4 vestiaires pour les sportifs
1 tableau d'affichage électronique
1 mur de tir à l'arc
Locaux de rangement

Activités sur site : Badminton, Jeu de volant, Basket-Ball, Handball / Mini hand, Tennis, Tir à l'arc, Volley-ball, futsal

Utilisateurs : Collège de la Châtaigneraie, Ecole primaire, UNSS et USEP, Centre de loisirs CCGAM, club de Handball / Mini hand, club de basket, club de tir à l'arc, clubs de foot et rugby (période hivernale), aéromodélisme

Fréquentation 2020: Fréquentation difficile à évaluer en raison de la COVID-19 et des mesures sanitaires pour le sport imposées par le gouvernement.

Fermeture de l'équipement sportif de mars à juin 2020 puis pas de possibilité de reprise pour les scolaires, les associations/clubs en intérieur. Obligation de privilégier le sport en extérieur.

Cosec d'Epinac

Complexe sportif évolutif couvert de type C classé X (X : équipement sportif) 5ème catégorie effectif maxi 199 personnes

Equipements :

1 terrain multisports 30x20
2 vestiaires pour les sportifs
Locaux de rangement + placards

Activités sur site : Badminton, Basket-Ball, Handball / Mini hand, Tennis, Tir à l'arc, Volley-ball, futsal

Utilisateurs : Collège Hubert Reeves, Ecole primaire, UNSS, Centre de loisirs CCGAM, 1 club de basket (compétition), 1 club de tir à l'arc (compétition), 1 club de badminton (compétition), Association gym volontaire détente, Club de foot entraînement hivernal, Tennis Epinac (en sommeil 2018)

Fréquentation 2020 : Fréquentation difficile à évaluer en raison de la COVID-19 et des mesures sanitaires pour le sport imposées par le gouvernement.

Fermeture de l'équipement sportif de mars à juin 2020 puis pas de possibilité de reprise pour les scolaires, les associations/clubs en intérieur. Obligation de privilégier le sport en extérieur.

Cosec d'Etang-sur-Arroux

Complexe sportif évolutif couvert de type C classé X (X : équipement sportif) 5ème catégorie effectif maxi 199 personnes

Equipements :

1 terrain multisports 30x20
2 vestiaires pour les sportifs
Locaux de rangement

Activités sur site : Badminton, Jeu de volant, Basket-Ball, Handball / Mini hand, Tennis, Tir à l'arc, Volley-ball, futsal

Utilisateurs : Collège Bouthière, Epide de Velet, UNSS, Centre de loisirs CCGAM, 1 club de football, 1 club de tennis, 1 club de badminton

Fréquentation 2020 : Fréquentation difficile à évaluer en raison de la COVID-19 et des mesures sanitaires pour le sport imposées par le gouvernement.

Fermeture de l'équipement sportif de mars à juin 2020 puis pas de possibilité de reprise pour les scolaires, les associations/clubs en intérieur. Obligation de privilégier le sport en extérieur.

Les bibliothèques

BILAN DOMINE PAR L'IMPACT DE LA COVID 19 ET DES MESURES SANITAIRES

Les données statistiques des 20 bibliothèques et relais -lecture de la CCGAM reflètent bien évidemment l'année de pandémie de COVID 19 et ses contraintes sanitaires.

•**Ouverture** de toutes les bibliothèques en fonctionnement normal, 10 semaines, de début janvier au 15 mars.

•**Confinement mars – mai.**

Les bibliothèques Bussy-Rabutin d'Autun, d'Étang sur Arroux, Igornay, Curgy et Epinac ont pu conserver un lien avec leurs usagers à partir de leurs sites Facebook.

•**A partir du 25 mai**, le réseau a fonctionné selon des régimes différents :

- **Les bibliothèques gérées exclusivement par les bénévoles** ont été maintenues fermées au public jusqu'au 15 septembre : Sully, Tavernay, Broye, St Prix, Lucenay l'Évêque, Dracy les Couches, St Léger sous Beuvray, afin de ne pas exposer les bénévoles au risque de contagion.

3 bibliothèques tenues quelques heures par semaine par des salariés ont été maintenues également fermées.

Enfin 2 relais- lecture, installés dans les locaux des agences postales de La Comelle et St Didier sur Arroux sont largement restés ouverts.

•**Les bibliothèques tenues par des salariés** ont rouvert du 25 mai au 15 septembre en mode « drive », guichet de retrait et de retour, sans entrée des usagers dans les locaux, avec des horaires adaptés à ce nouveau mode de travail, (Anost, Autun, Couches, Curgy, Epinac, Etang sur Arroux, Igornay).

Du matériel a été fourni à ces bibliothèques (écran de verre, masques, lotion hydroalcoolique et désinfectant de surfaces)

A cette occasion les bibliothèques dont les collections ne peuvent pas être consultées en ligne, ont su inventer des moyens de proposer leurs titres aux usagers : affichage extérieur, utilisation des réseaux sociaux, numérisation des couvertures de livres et envoi aux usagers.

•**Réouverture plus complète des locaux des bibliothèques du 15 septembre** jusqu'au 27 octobre, date du 2^{ème} confinement: sans table ni siège pour ne pas créer l'occasion d'un stationnement prolongé dans les locaux, individuel ou en groupe, avec des jauges réduites, variables selon la taille des locaux. Pour les bibliothèques tenues par les bénévoles, la réouverture s'est faite sur volontariat. Pas d'accueil de groupes dans les bibliothèques à cette période.

•**2^{ème} confinement, novembre**

•**Réouverture en drive** des bibliothèques tenues par les salariés ont rouvert en drive le 1^{er} décembre pour un mois.

Durant le dernier trimestre 2020, les salariés, et les bénévoles volontaires se sont déplacés dans les écoles pour des animations, des dépôts de livres. Les activités scolaires ont été maintenues le plus possible.

BAM (Bibliothèques Autunois-Morvan) : un nouveau site Internet pour les bibliothèques rurales du GAM)

Mis au point en 2020 par Éric -Émilien Naman, ce site donne une visibilité plus grande au réseau des bibliothèques et particulièrement aux activités des bibliothèques rurales du GAM.

<https://www.bamccgam.fr>

Contrat territoire lecture

Le contrat territoire lecture en cours (2017-2019) est arrivé à son terme et un nouveau contrat (CLEA/CTL) a été signé au dernier trimestre de l'année, pour les 3 années suivantes, 2020-2022.

Les actions s'orientent selon 3 axes prioritaires :

-Vivre ensemble : émancipation des publics, accès à la culture pour tous

En 2020 : Ateliers lecture, écriture, enluminure, carnets de voyage, mise en place d'un espace et de médiations « Facile à lire » à la BBR et dans le réseau.

-Découverte et utilisation des ressources numériques

En 2020 : Les jeux vidéo indépendants/ initiation en atelier aux ressources numériques

- Structuration du réseau des bibliothèques du GAM

En 2020 : Projets collectifs s'insérant dans des dispositifs nationaux (Mois du film documentaire, Printemps des poètes) ou locaux (Projet Jeanne Baret, rallyes cultures, Contes givrés...)

Une Étude sur le réseau des bibliothèques

L'étude commandée au Cabinet Émergence Sud, et financée au titre du contrat territoire lecture a commencé au dernier trimestre de l'année 2020, devant se poursuivre jusqu'en mars-avril 2021.

La bibliothèque patrimoniale

Établissement patrimonial de premier plan conservant plus de 60 000 documents anciens, la bibliothèque d'Autun a continué en 2020 son travail sur le signalement intégral de ses collections patrimoniales dans une base dédiée, qui proposera également la consultation en libre accès de plusieurs centaines de documents patrimoniaux numérisés (manuscrits, gravures, cartes et plans, photographies, cartes postales, presse locale ancienne).

La mise en ligne du site est prévue pour 2021, et des versements réguliers de données seront ensuite effectués pour accroître la quantité de données accessible au public, l'objectif étant à terme de permettre la consultation sous forme numérique de la totalité des documents uniques possédés par la Bibliothèque Classée d'Autun, tels que les manuscrits ou les livres d'artistes.

Le conservateur a reçu et satisfait en 2020 11 demandes de chercheurs.

LES BIBLIOTHÈQUES EN QUELQUES CHIFFRES

-**3507 usagers** inscrits utilisent les services des bibliothèques.

-Ils ont emprunté individuellement **51064 documents** (moins 44% par rapport à 2019)

-**15865 personnes** ont fréquenté les bibliothèques essentiellement pour emprunter et rendre des documents (moins 66 %)

-**1610 personnes** ont suivi ou participé à **54** animations dans l'ensemble des bibliothèques du GAM. (moins 79 %)

-**596 élèves** des établissements scolaires de la CCGAM ont bénéficié de **279 accueils** dans les bibliothèques du réseau ou dans les locaux de l'école. (Elèves : moins 42%, nombre d'accueils : moins 56%)

Personnel

Équipe de la bibliothèque Bussy-Rabutin : 12 agents, y compris le conservateur directeur des bibliothèques du GAM.

23 salariés dans le réseau, dont 2 responsables d'agence postale (La Comelle et St-Didier-sur-Arroux) représentant en tout 17,42 ETP

Un animateur référent culturel a rejoint le réseau à plein temps :

auparavant employé à mi-temps au service Jeunesse-Animation du GAM et responsable des bibliothèques d'Anost et La Celle en Morvan, il supervise désormais ces deux bibliothèques, gérées 11h par semaine par un agent contractuel du Pôle d'Anost, il assure des animations et médiations avec les scolaires et tout public dans le réseau de bibliothèques, ainsi que la gestion du site BAM.

Le réseau de la CCGAM compte **65 bénévoles représentant 5,85 ETP, venant en appui aux salariés ou gérant entièrement 7 bibliothèques ou relais lecture** (Tavernay, Dracy-lès-Couches, Lucenay-l'Evêque / Chissey, Saint-Prix, Saint-Léger-sous-Beuvray, Broye et Sully).

bibliothèque	salariés	ETP	bénévoles	ETP	TOTAL ETP
Anost	1*	0,15	5	0,20	0,20
Autun /St Pantaléon	12	12	0	0	12
Broye			8	1	1
Couches	1	0,34	7	1	1,34
Curgy	1**	0,5	1	0,5	1
Dracy les C.			7	0,3	0,3
Epinac	1	1	3	0,4	1,4
Etang s/ A.	2	1,26	3	0,33	1,59
Igornay	1**	0,50	3	0,15	0,65
La Celle en Morvan	1*	0,15	3	0,05	0,20
La Comelle	1	0,14			0,14
Laizy	1	0,14	2	0,14	0,28
Lucenay l'E.			4	1	1
Mesvres	1	0,14	1	0,05	0,19
St Didier s/A.	1	0,10			0,10
St léger /s B.			4		0,2
St Prix			4	0,33	0,33
Sully			6	0,20	0,20
Tavernay			4	0,20	0,20
Animateur référent culturel	1	1			1
TOTAUX	23	17,42	65	5,85	23,27

* : 1 agent pour Anost et La Celle en Morvan

** : 1 agent pour Curgy et Igornay

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES BIBLIOTHÈQUES

LOCAUX ET USAGES

Bibliothèques	Superficie En m2	Accès au sens de la loi du 11/02/2005	Connexion WIFI publique	Information (1)	Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaires tout public	Nombre heures hebdomadaires pour accueil public spécifique (Scolaires)	Fréquentation annuelle
AUTUN	1900	Oui		X	27	5	7197
SAINT-PANTALEON	90	Oui		X	7	2	
ANOST	50	Oui		X	8	3/mois	158
BROYE	64	Oui			4	2	165
COUCHES	116	Oui	X	X	9	2	nc
CURGY	105	Partiellement (2)		X	11	3	830
DRACY LES COUCHES	85 (salle du conseil mairie)	Oui			4	0	53
EPINAC	223	Oui	X	X	18	3	1557
ÉTANG SUR ARROUX	190	Partiellement (2)		X	13	6 h45	3934
IGORNAY	82	Oui			9	2	NC
LA CELLE EN MORVAN	101	Oui			6	3/mois	208
LA COMELLE	20(3)	Oui			10(4)	0	59
LAIZY	50	Oui			4	3	645
LUCENAY L'ÉVÊQUE	55	Oui			4	1h30	372
MESVRES	28	Oui			4	1h30	479
ST DIDIER S/ARROUX	30 (3)				10(4)	NC	NC
ST LÉGER S/BEUVRAY	50				1,5	NC	NC

ST PRIX	50	Oui		X	4	0	208
SULLY	40	Non		X	4	2	NC
TAVERNAY	30	Oui			4	1h30	
TOTAUX	3359				161.5	3h30 env.	15865

(1) Informatisation des collections et du prêt aux usagers au moins

(2) Une salle en étage, accès escalier en colimaçon

(3) Surface du total de l'agence postale en mairie

(4) Horaires d'ouverture de l'agence postale en mairie

Pour rappel, toutes les bibliothèques disposent d'un local spécifique, sauf St-Didier-sur-Arroux, Dracy-lès-Couches et La Comelle

COLLECTIONS

Bibliothèques	Nombre de documents en libre accès pour le prêt		Nombre total documents	Acquisitions en 2020	Dons, legs
	Adultes	Enfants			
AUTUN/ ST PANTALEON	34755	16343	51098	2122	NC
ANOST	1790	1143	2929	105	NC
BROYE	3541	2257	5798	1	1
COUCHES	3363	2562	5925	431	82
CURGY	2685	3700	6385	350	43
DRACY LES COUCHES	2749	1306	4055	75	40
EPINAC	4302	3873	8175	122	NC
ÉTANG SUR ARROUX	5292	4316	9608	438	219
IGORNAY	2448	2433	4881	266	29
LA CELLE EN MORVAN	2092	1712	4614	35	NC
LA COMELLE	930	22	952	21	21

LAIZY	1286	1378	2664	114	44
LUCENAY L'ÉVÊQUE	3671	934	4605	64	13
MESVRES	772	1741	2513	NC	4
ST DIDIER S/ ARROUX	444	116	560	Achat par Étang- sur-Arroux	NC
ST LÉGER /S BEUVRAY	NC	NC	NC	NC	NC
ST PRIX					
SULLY	Pas de fonds propres	-	-	Achats par Épinac	-
TAVERNAY	1497	1987	3484	64	
TOTAUX	71617	45823	117440	4208	495

- Total des documents mis à la disposition du public dans les bibliothèques de la CCGAM en 2020 : **117440**

- Total des documents acquis par les bibliothèques de la CCGAM en 2020 : 4208 par achat, 495 par don, pour un total de **4703 documents**.

USAGERS ET SERVICES AUX USAGERS

-Inscrits – Prêts de documents (tous supports)

Bibliothèques	Inscrits comme emprunteurs actifs			Nombre de prêts en 2020 (emprunts individuels seulement)			Nombre de Prêts aux collectivités	Nombre total de documents prêtés
	Adultes	Jeunes	Total	Adultes	Jeunes	Total		
AUTUN ST PANTALEON	968	759	1727	10388	15298	25686	1531	27217
ANOST	8	35	43	158	154	322	220	542
BROYE	51	11	62	970	352	1322	560	1882
COUCHES	58	53	111	2067	1862	3929	100	4029
CURGY	56	56	112	806	1474	2280	823	3103
DRACY LES COUCHES	36	20	56	36	20	56	0	56

EPINAC	207	63	270	1717	577	2294	149	2443
ÉTANG SUR ARROUX	181	233	414	4712	4292	9004	1852	10856
IGORNAY	54	34	88	651	841	1792	613	2405
LA CELLE EN MORVAN	40	35	75	35	650	685	NC	685
LA COMELLE	34	3	37	363	57	420	0	420
LAIZY	33	61	94	174	151	325	590	915
LUCENAY L'ÉVÊQUE	44	93	137	592	306	898	45	943
MESVRES	26	56	82	241	619	860	NC	860
ST DIDIER S/ARROUX	28	7	35	52	0	52	0	52
STLÉGER /S BEUVRAY	NC	NC	18	393	NC	393	NC	393
ST PRIX	50	7	57	87	0	87	0	87
SULLY	9	1	10	6	7	13	111	124
TAVERNAY	29	50	79	115	531	646	NC	646
TOTAUX	1912	1595	3507	23554	27200	51064	6594	57658

*La Comelle : prêts de documents jeunesse sur fonds prêtés par la BDSL à la bibliothèque d'Étang-sur-Arroux

Nombre de documents empruntés dans les bibliothèques de la CCGAM en 2020

- Par emprunteurs individuels : 51064
- Par collectivités : 6594
- **Total documents emprunts : 57658**

Nombre d'emprunteurs dans les bibliothèques de la CCGAM en 2020 :

3507

-**Portage de livres à domicile** (Igornay, Autun, Epinac) : effectué durant les 10 premières semaines de l'année puis totalement supprimé, compte-tenu du profil des bénéficiaires, environ 14 personnes de 70 à 90 ans.

-Services et ressources numériques

Accès Internet pour le public dans la bibliothèque : Autun, St-Pantaléon et Épinac

Réseaux sociaux :

Facebook : Autun, Épinac, Étang-sur-Arroux, Cury, Igornay

Newsletter : Igornay et Cury

Ateliers numériques à la bibliothèque d'Autun : annulés en 202

-Accueil de groupes et du public

Pas d'accueil de groupes dans les locaux de mai (post déconfinement) à fin décembre.

Les bibliothécaires salariés se sont déplacés à l'automne dans les écoles pour des dépôts de livres et des animations.

Les bibliothécaires bénévoles ont repris les animations dans les écoles sur la base du volontariat à l'automne.

Lectures thématiques (La Forêt, La Musique) : cette action a démarré dans différentes écoles et RPI à Anost, Cussy, La Celle en Morvan, Tavernay-Sommant, Lucenay l'Evêque.

Chacune des 4 sessions de lecture thématique, faite dans les écoles, a rassemblé 270 participants.

Accueil de 20 groupes, hors scolaires, à la bibliothèque Bussy-Rabutin, janvier-mars puis septembre-octobre 2020

Petite enfance (crèche, RIAM) : 6

Centre de loisir : 4

IME : 5

Collège : 3

Lycée : 1

Adultes : 1

Scolaires : 76 classes et 1423 élèves touchés : visites ou déplacement à l'école, travail sur projets pédagogiques, emprunts, histoires lues.

ACCUEILS DE CLASSES 2020 (tous niveaux confondus)

Par accueil on entend aussi bien la venue des élèves dans les bibliothèques que les déplacements des bibliothécaires dans l'école. Ces déplacements se sont multipliés, pour les salariés, et ont permis de garder le lien avec les élèves et de continuer prêts et animations.

BIBLIOTHÈQUE	NOMBRE DE CLASSES	NOMBRE D'ACCUEILS	NOMBRE D'ÉLÈVES
AUTUN- ST-PANTALEON	35	54	598
ANOST	3	16	63
BROYE	3	2	75
COUCHES	2	2	25
CURGY	4	5	81
DRACY LES COUCHES	NC	NC	NC
EPINAC	5	6	111
ÉTANG S/ ARROUX	9	100	164
IGORNAY	2	20	45
LA CELLE EN MORVAN	3	16	63
LA COMELLE	0	0	0
LAIZY	3	32	51
LUCENAY L'ÉVÊQUE	1	10	22
MESVRES	2	2	46
SULLY	2	4	40
TAVERNAY	2	10	39
TOTAUX	76	279	14

ANIMATIONS et MÉDIATIONS

En 2020, 54 **actions** ont été menées en direction des publics (jeunesse, adultes, tout public) dans les bibliothèques, et ont rassemblé 1610 **personnes**. **Ces chiffres incluent notamment** les actions en plein air (balades contées par exemple) se déroulant à l'extérieur.

Les deux tiers des actions prévues ont cependant dû être déprogrammées, reportées ou annulées.

Biblio thèques	Expos	Confé rence s	Accueil auteur	Anim. numéri ques	Lecture s dans et hors les mus	Spectacl es Concert s	Ciné ma	Contes	Ateliers écriture loisirs créatifs jeux	Fête s du Livre	Nombre total actions	Public
Autun /St Pantaléo n	1			4	5		1	4	2		17	571
Anost*	1	1			1		1	1			5	177
Couches								1			1	26
Curgy	1						1	5			7	356
Épinac	1	1						1			3	83
Etang s/A.							1	3	1		5	63
Igornay								5	5		10	105
La Celle** en Morvan				1	1	1			2		5	130
St Prix	3				1			1			5	99
Totaux	7	2		5	8	1	4	21	10		54	1610

Quelques exemples d'actions :

Elles ont pu prendre place en janvier-février, puis de septembre à fin octobre.

Ateliers kamishibai, Balades contées, atelier d'écriture, ateliers manga, ateliers numérique, tournée de conteur, rallye culture, exposition Rétro-présent, Magic Show, lecture thématiques (la Forêt), projet Jeanne Baret, mois du Film documentaire (automne 2020),

« Contes(finés) » : contes sur Facebook

Des partenaires :

CLEFS 71/LUTILEA, le CFA, les établissements scolaires, EPIDE de Velet, les centres de loisirs de la CCGAM, le kiosque famille, les centres sociaux, association Lire en Pays Autunois, Bibracte et le musée, la résidence-logement du Parc Fleuri, l'EHPAD La Providence, les associations de réinsertion, la BDSL, la MPOB, l'association Terre de culture, le foyer de vie La Colombe, la ville d'Autun pour le contrat territoire lecture adossé au CLEA, le fab-lab de la CCGAM, les services de la CCGAM.

Évolution de 2017 à 2020

Inscription, fréquentation et emprunts sont durement impactés par la COVID 19 selon le type de population (âge) et le type de bibliothèque (gérée par bénévoles ou salariés) :

- Accès limité aux bibliothèques (confinement, limite kilométrique, couvre-feu, horaires restreints)
- Accueil des usagers minimal durant la majeure partie de l'année (guichet retrait / retour « Drive »)
- Inégalités d'accès numérique aux sites des bibliothèques informatisées pour faire en ligne le choix de livres pour emprunts en Drive.

: Inscription et réinscriptions en baisse, et baisse logique des emprunts.

Nombre d'inscrits actifs : en 2020 moins 13 % environ

	2017	2018	2019	2020
AUTUN- ST-PANTALEON	557	1394	1927	1727
ANOST	105	80	57	43
BROYE	56	NC	54	62
COUCHES	166	151	146	111
CURGY	144	145	141	112
DRACY LES COUCHES	76	40	101	56
EPINAC*	1126*	1169*	387	270
ÉTANG S/ ARROUX	569	591	447	414
IGORNAY	102	97	115	88
LA CELLE EN MORVAN	92	107	75	75
LA COMELLE	72	68	67	37
LAIZY	104	107	95	94
LUCENAY L'ÉVÊQUE	141	130	148	129
MESVRES	90	99	92	82
ST DIDIER S/ARROUX	32	35	NC	35
ST LÉGER/S BEUVRAY	NC	25	NC	18
ST PRIX	36	57	62	57
SULLY	37	23	46	10
TAVERNAY	86	79	83	79
TOTAUX	3272	4397	4043	3507

*Épinac : nombre d'inscrits total, y compris les usagers ne venant plus à la bibliothèque depuis plus d'un an. A partir de 2019, seuls sont comptabilisés les inscrits actifs (venus emprunter au moins 1 document dans l'année de référence)

Nombre d'emprunts individuels : évolution 2017-2020

L'année 2019 avait battu les records, la baisse est d'autant plus sensible :

moins 44%, avec des disparités importantes dues notamment au régime d'ouverture / fermeture des différentes bibliothèques : seules 6 bibliothèques, tenues par des salariés ont pu maintenir hors confinements une ouverture en Drive durant l'année.

Bibliothèques	2017	2018	2019	2020
AUTUN- ST-PANTALEON	24963	29677	50840	25686
ANOST	1370	942	614	355
BROYE	1326	NC	1470	1322
COUCHES	2950	3646	3262	3929
CURGY	3002	3711	3058	2280
DRACY LES COUCHES	528	282	190	56
EPINAC	5494	6120	6357	2294
ÉTANG S/ ARROUX	9815	12617	14011	9004
IGORNAY	1696	1899	2131	1792
LA CELLE EN MORVAN	1032	860	892	685
LA COMELLE	587	509	523	420
LAIZY	661	590	571	325
LUCENAY L'ÉVÊQUE	1792	1674	2369	898
MESVRES	2056	1778	1634	860
ST DIDIER S/ARROUX	144	75	NC	52
ST LÉGER/S BEUVRAY	NC	NC	NC	393
ST PRIX	245	338	475	87
SULLY	94	82	46	13
TAVERNAY	1946	2258	1810	646
TOTAUX	59701	67058	91292	51064

* Le nombre total de prêts individuels peut être supérieur à la somme des prêts jeunesse + adultes, car certains documents (magazines, documents sonores ou vidéo) ne sont pas comptabilisés par public.

Le conservatoire

ADMINISTRATION

- Formation en intra à la pédagogie O'passo en vue de la mise en application de la réforme de la FM.

Cette formation a été organisée et prise en charge par le cnfpt. Deux jours d'ateliers pratiques, 16 participants de l'équipe pédagogique. Des résultats édifiants et le partage, l'échange des collègues autour de ces questions pédagogiques actives.

- Titularisation d'un PEA et d'un AEA

Vincent Belin, enseignant en cornemuse est titularisé sur son poste suite à la réussite du concours de PEA (année de stage).

Christine Bouillot, intervenante en milieu scolaire, en CDD, est titularisée sur son poste suite à la réussite au concours d'AEA.

- Effectifs : 560 élèves pour la totalité des trois antennes (voir tableau joint en annexe) à la rentrée de septembre 2019. Cet effectif baissera à 480 à la rentrée 2020, suite aux restrictions budgétaires demandées.

ENSEIGNEMENT

- Mise en place de la réforme de la FM pour tout le premier cycle. Chaque groupe bénéficie de l'intervention de 4 professeurs sur l'année, dont un référent, fixe. Nous avons été confronté à des difficultés de plannings, de salles et de coordination entre les professeurs. Une nouvelle organisation des auditions de fin de trimestre a été mise en place pour intégrer tous ces groupes (puisque FM orchestre) et information auprès des parents sur ce nouveau système. Expérience malheureusement tronquée par le confinement. Cette réforme ne sera pas développée sur le deuxième cycle pour le moment.

- Mise en place, au conservatoire, d'un atelier d'éveil musical « parents/enfants » pour les petits de 3 ans.

Cet atelier a fonctionné toute l'année scolaire avec un effectif assez réduit. L'expérience n'a pas convaincu le professeur, même si les usagers étaient plutôt satisfaits. Cet atelier ne sera pas reconduit.

- Pérennisation du partenariat avec l'école de danse avec la création d'un atelier commun : éveil musique et danse. Le partenariat avec l'école de danse était souhaité par les deux parties depuis quelques années. Cet atelier était donc le bien venu et a suscité un vrai engouement de la part des usagers. Les deux enseignants responsables ont travaillé ensemble dans ce cours partagé. Un temps de préparation plus important est vite devenu nécessaire afin de définir clairement le champs d'action de chacun. Cet atelier sera reconduit en 2020.

- Participation active au spectacle de hip-hop, à l'occasion de leurs 20 ans. Spectacle annulé à cause du confinement.

- Échange et master-classes des classes de musique traditionnelle avec le CRD de Nevers. Si la première partie de l'échange, à Nevers, s'est parfaitement déroulée les 21 et 22 septembre 2019, le retour, prévu le 18 avril 2020 a été reporté pour cause de confinement.

- Projet chœurs/harmonie/théâtre avec l'harmonie de Montchanin et l'atelier de théâtre du Creusot. Une belle rencontre artistique et un beau spectacle, mis en scène, sur le thème des musiques de film. Les trois concerts ont remporté un vif succès.

- Spectacle pluridisciplinaire « tradi-dancing » reporté pour cause de confinement.

EAC

- Création d'un orchestre à l'école « section bois » sur le modèle de l'orchestre à l'école « cuivres » d'Étang sur Arroux. L'école choisie est le primaire de St Pantaléon, quartier de mixité sociale et d'insertion de la ville d'Autun. Ce projet concernera les clarinettes /saxophones et percussions. La classe choisie est une classe de CM1 afin de porter le projet deux ans. 22 enfants ont été concernés par cet orchestre, 8 en clarinette, 7 en saxophone et 7 en percussions. L'année a été tronquée par le confinement, mais les premiers résultats avaient été rapidement significatif, tant sur le plan musical que sur le plan social, et une présentation devant l'ensemble de l'école, dans la cour, a pu se réaliser en fin d'année. L'investissement dans un parc instrumental de qualité a été lourd à prendre en charge par le conservatoire, et malheureusement, il n'est pas prévu de l'augmenter en vue de la création du deuxième niveau. Il faudra s'adapter et trouver un fonctionnement spécifique. Cet orchestre à l'école n'a pas engendré de coût supplémentaire pour la collectivité puisque le temps de présence à l'école a été pris sur le temps de cours des professeurs.

- Orchestre à l'école d'Étang sur Arroux : continuité avec de nouveaux élèves et la création du troisième et dernier niveau. Cet orchestre a maintenant atteint son rythme de croisière avec trois niveaux d'orchestre pour un réel suivi des élèves et une pratique instrumentalesur trois ans. A la différence de l'orchestre bois, les enfants peuvent emmener leur instrument à la maison.

- Interventions en milieu scolaire tronquées par la crise du COVID et l'adaptation des règles sanitaires. Annulation de tous les spectacles de fin d'année.

- Reconduction prévue du festival d'art enfantin avec l'EDUEN (annulé pour cause de confinement lié à la crise du COVID).

DIFFUSION/COMMUNICATION

- Mise à jour et impressions de la plaquette de présentation du conservatoire.

- Seulement 10 prestations publiques réalisées sur l'année (contre une cinquantaine les autres années) à cause du confinement.

AVENIR ET PROJET D'ÉTABLISSEMENT

- FM : continuation et amélioration du projet de réforme du premier cycle, avec notamment un travail sur la communication (entre profs, avec les parents)

- Augmenter l'implication des professeurs d'instrument dans ce système.

Définir les impacts sur la FM deuxième Cycle et les enjeux de cette réforme pour l'avenir de ces élèves.

Définir les impacts de cette réforme sur l'ensemble de l'organisation des cycles de formation au conservatoire du GAM (musique de chambre, orchestre) et sur l'enseignement de la pratique instrumentale.

- Prochains enjeux:

Grâce à la FM, réformer l'ensemble de l'enseignement au conservatoire du GAM pour un projet plus homogène et cohérent.

S'adapter aux difficultés financières de la communauté de communes.et aux restrictions qu'elle impose à notre service.

Avec ces deux éléments, définir les grandes lignes du prochain projet d'établissement.

- Projet d'établissement :

Le projet d'établissement est arrivé à échéance. Les élus ont été questionnés sur leurs projets pour le conservatoire, notamment à propos de la rénovation du bâtiment ou d'un déménagement de l'Antenne d'Autun. Pour le côté pédagogique, le prochain projet d'établissement devrait acter les modifications d'enseignement et de parcours des élèves.

RÉFORME DES COURS DE FM (PREMIER CYCLE)

Pourquoi réformer ?

- Adapter l'enseignement musical à l'évolution sociale et éducative de notre public.
- S'adapter face aux contraintes budgétaires et le non remplacement d'un poste complet de FM.
- Répondre plus efficacement aux besoins des élèves instrumentistes et ne plus les noyer dans des théories qui les dépassent inutilement (ex : lectures de plusieurs clés)
- Trouver une formule qui séduise et de ce fait réduise les demandes de dispense soit de FM, soit d'orchestre.
- Limiter le nombre d'activités obligatoires pour ne pas multiplier les déplacements au conservatoire, sur un territoire vaste.

Les grands principes

- Ne plus dispenser que des cours de pratique, où apprentissage rime avec plaisir.
- S'enrichir de nouvelles pédagogies qui libèrent l'élève de ses crispations, de ses tensions, en passant par des formules plus actives, plus corporelles, pour que la musique soit plus intuitive.
- Inverser le mode d'apprentissage et apprendre d'abord par transmission orale, avant de passer à quelque forme d'écrit que ce soit.
- Musique vivante à part entière la FM/ensemble participera régulièrement aux auditions/concerts.
- Multiplier les exemples musicaux (de diverses esthétiques) : culture musicale étendue et pratiques variées
- Développer les musiques actuelles et les nouveaux langages (ex : sound painting) et donner une large place à l'invention, la création.
- S'ouvrir aux nouvelles technologies (l'achat de matériel par le conservatoire devient indispensable)

LES PRINCIPALES LIGNES PÉDAGOGIQUES

- perception et intuition de la musique
 - par le corps et la danse
 - par la voix et le chant choral
 - par les percussions corporelles ou instrumentales
 - avec l'instrument
- différents modes d'apprentissage et de réalisation
 - o'passo, Feldenkreis, Alexander, Orff, Dalcroze, Willems, Martenot, Musmat, Goyone
 - avec l'aide de machines et tout accessoire venant de la MAO et de l'enregistrement sonore
 - l'invention, la création
- timbre et mécanismes
 - en lien direct avec les professeurs d'instrument
 - posture et geste musical
 - utilisations détournées de son instrument
 - jeux sonores inventés
- autonomie et aisance dans la pratique de groupe
 - écoute
 - partage
 - travail possible en polyphonie

- connaissance/reconnaissance
 - d'un répertoire commun adapté aux objectifs recherchés
 - d'intuitions rythmiques et mélodiques qu'on apprendra à écrire puis à reconnaître
 - de codes d'écritures
 - de la culture artistique dans son ensemble
- cohérence d'enseignement et identité culturelle (lié au territoire culturel: ex musique traditionnelle du Morvan)

LES MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

- Le cours d'ensemble (obligatoire jusqu'en juin 2019) et le cours de FM fusionnent pour ne faire qu'un. La pratique orchestrale ou en ensemble de classe devient optionnelle et reste vivement recommandée.

- La musique de chambre disparaît de sa forme actuelle. On la retrouvera ponctuellement, extraite de ce cours unique de FM, sur un répertoire connu mais qui devient plus intime, sans direction et dans un vrai travail d'autonomie basé sur l'écoute et le partage. On y développe la pédagogie de groupe, contrairement au cours de FM (nouvelle version) qui reste un cours collectif.

- Chaque année, le programme alternera obligatoirement des pièces de musique traditionnelle (tous pays), de musique amplifiée ou musique actuelle (variété, jazz et dérivés, comédies musicales, musiques de film...) et de musique savante occidentale. Une part importante de l'enseignement passera par l'improvisation, la variation ou l'ornementation, et la transposition (harmonique et rythmique).

- Pour ce faire, dans le meilleur des cas, les professeurs alterneront dans une même classe pour enseigner ce qu'ils maîtrisent le mieux et pour que les élèves multiplient les formes d'enseignement, et donc les moyens de réussir. Chaque classe verra ainsi passer trois professeurs spécialistes par an, sous le regard et le suivi d'un professeur référent.

- La transcription (puis lecture) se fera de préférence dans un système qui privilégie les intervalles puis dans la clé son instrument. La première année, la lecture de clé se fera principalement avec le professeur d'instrument.

- Les professeurs d'instruments seront le relais obligatoire et complémentaire de cette formation. C'est eux qui délieront les problèmes techniques d'instrument et de lecture. Pour se faire, l'organisation de leur cours sera adapté pour se partager entre les tâches/répertoires dues aux ensembles et leur programme habituel. Ils devront être en possession des supports communs en amont.

- Nécessité pour l'équipe enseignante de travailler ensemble.

- Les objectifs seront détaillés pour chaque année pour garder une évolution continue. L'évaluation du système se fera rapidement, même si les résultats attendus ne seront réellement visibles que bien plus tard. Par ailleurs, les premières années, il faudra adapter le système aux enfants qui ont déjà suivi une ou plusieurs années de FM dans l'ancien système.

Nombre total d'élèves	560
Site d'AUTUN	437
Site de COUCHES	78
Site d'EPINAC	50

FORMATION INSTRUMENTALE

Instrument	Initiation	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Parcours différencié	Parcours Adulte	TOTAL
Chant lyrique	1	4	1	0	1	8	15
Violon	9	16	11	1	3	2	42
Violoncelle	2	3	1	0	0	5	11
Contrebasse	1	2	0	0	0	1	4
Flûte	3	7	3	0	3	5	21
Hautbois	0	2	1	0	0	2	5
Clarinette	3	8	3	1	1	3	19
Basson	0	1	0	0	0	1	2
Saxophone	3	2	1	0	0	9	15
Cor	0	1	0	0	0	2	3
Trompette	0	4	1	0	0	0	5
Trombone	1	2	0	0	1	2	6
Tuba	0	0	0	0	0	1	1
Guitare	11	28	3	0	1	13	56
Guitare Basse	1	0	0	0	0	0	1
Percussions	4	21	2	1	2	3	33
Piano	6	36	4	0	4	3	53
Orgue	1	2	0	0	0	4	7
Cornemuse	1	1	0	0	0	10	12
Vielle	0	1	0	0	0	3	4
Violon traditionnel	0	3	0	0	0	1	4
Accordéon diatonique	2	5	1	0	0	1	9
TOTAL *	49	149	32	3	16	79	328

* dont PCCB en formation instrumentale : 14

FORMATION MUSICALE

Eveil Musical			Formation Musicale			Tradition Orale
Atelier Parents-Enfants	Jardin Musical 1	Jardin Musical 2	FM 1 ^{er} cycle	FM 2 ^e cycle	FM Adulte	
9	28	32	144	36	10	10

CONVENTIONS

Cours au Collège Militaire	24
Elèves de l'IME	9

PRATIQUES COLLECTIVES

Culture Musicale	15
Ensemble Vocal	8
Chœurs Adultes	86
Chœurs d'Enfants	8
Orchestres d'Harmonie	46
Orchestre à Cordes 1 ^{er} cycle	8
Orchestre à Cordes 2 ^e cycle	20
Musique de Chambre	28
Ensemble de Flûtes	7
Ensemble de Clarinettes	7
Ensembles de Percussions	5
Ensembles de Guitares	18
Groupe de Rock	5
Improvisation	7
Ciné-concert	2
Ensemble Traditionnel	21

Ensembles extérieurs	
Arioso	8
Aubade	52

Le musée

LES VISITEURS 2020

	Adultes	Enfants	Scolaires	Groupes	Scolaires encadrés	Groupes encadrés	Total	Entrées payantes
Janvier	10	6	36		127	22	201	4
Février	64	37	71		57	19	248	50
Mars	48	41		8	100		197	86
Avril								
Mai								
Juin								
Juillet	150	92				29	271	128
Août	173	51					224	155
Septembre	101	29			89		219	70
Octobre	66	49			178		293	93
Novembre								
Décembre								
Total	612	305	107	8	551	70	1653	586

Fermeture le 17 mars
 Réouverture le 1^{er} juillet
 Fermeture le 30 octobre

L'école d'arts plastiques

inscriptions enfants 2020/2021

AUTUN	39
CCGAM	
TAVERNAY	1
MONTHELON	2
RECLESNE	1
ST FORGEOT	1
ANTULLY	1
SULLY	2
LA CELLE EN MORVAN	3
MESVRES	1
AUXY	2
BROYE	2
SOMMANT	1
DRACY LES COUCHES	1
ST MAURICE LES COUCHE	1
LUCENAY L'EVEQUE	1
CHISSEY EN MORVAN	3
TOTAL	23
HORS CCGAM	
VIEVY	1
CHÂTEAU CHINON	3
TOTAL	4

TOTAL INSCRIPTIONS	66
---------------------------	-----------

inscriptions adultes 2020/2021

AUTUN	29
CCGAM	
ANTULLY	1
SOMMANT	1
ARLEUF	1
LAIZY	1
LA CHAPELLE SOUS UHC	1
AUXY	1
LA GRANDE VERRIERE	1
TOTAL	7
HORS CCGAM	
MANLAY	1
VOUDENAY	1
LE CREUSOT	1
TOTAL	3

TOTAL INSCRIPTIONS	42
---------------------------	-----------

L'atelier Hip-hop

La COVID étant présent, l'activité a été forcément réduite.

Cours à l'Atelier Hip-Hop en salle

Les cours ont été maintenus lorsqu'ils étaient autorisés.

D'Avril à juin et de fin octobre à décembre (pendant le confinement) :

- Des groupes d'âge et de niveau ont été créés sur whatsapp permettant l'envoi de vidéos de cours et le maintien d'un lien avec les élèves.
- De plus, chaque semaine, une chorégraphie était créée et postée sur les réseaux sociaux. Les personnes l'apprenaient, se filmaient et l'envoyaient à Florence qui en faisait un clip. Tous les clips sont sur Youtube ; certains ont atteint plus de 1500 vues.

Événements

20 septembre 2020 : le groupe « show » de l'Atelier Hip-Hop a fait la 1^{ère} partie de la Compagnie Flex Impact à Louhans.

17 octobre 2020 : tous les élèves ont été filmés sur le thème Halloween et un clip est sorti sur YouTube et a atteint 3000 vues.

Les agents de l'Atelier Hip-Hop

Ils sont restés actifs et réactifs pour garder le lien avec leur public. De plus, ils ont été mis à disposition du service animation jeunesse et ont répondu présents pour encadrer à la cantine, la garderie et les bus.

Répartition des Familles et des Enfants par Ville

Ville :	Nbre Familles		Nbre Enfants	
	Nbre	%	Nbre	%
ANOST	2	1%	2	1%
ANTULLY	7	3%	7	3%
ARLEUF	1	0%	1	0%
AUTUN	99	44%	113	45%
AUXY	14	6%	17	7%
BRION	5	2%	5	2%
BROYE	4	2%	4	2%
CHARBONNAT	1	0%	1	0%
CHATEAU CHINON VILLE	1	0%	2	1%
CHISSEY EN MORVAN	2	1%	2	1%
CLOMOT	1	0%	1	0%
CORDESSE	2	1%	3	1%
CURGY	14	6%	17	7%
CUSSY EN MORVAN	1	0%	1	0%
DRACY ST LOUP	6	3%	7	3%
EPINAC	3	1%	3	1%
ETANG SUR ARROUX	9	4%	10	4%
IGORNAY	2	1%	3	1%
LA CELLE EN MORVAN	2	1%	2	1%
LA CHAPELLE SOUS UCHON	1	0%	1	0%
LA COMELLE	1	0%	1	0%
LA GRANDE VERRIERE	3	1%	5	2%
LAIZY	6	3%	6	2%
LIERNAIS	1	0%	1	0%
LUCENAY L EVEQUE	1	0%	1	0%
MESVRES	7	3%	7	3%
MIMEURE	1	0%	1	0%
MOLINOT	1	0%	1	0%
MONTHELON	6	3%	8	3%
RECLESNE	3	1%	3	1%
ST DIDIER SUR ARROUX	1	0%	1	0%
ST FORGEOT	4	2%	4	2%
ST GERVAIS SUR COUCHES	1	0%	1	0%
ST LEGER DU BOIS	2	1%	2	1%
ST MARTIN DE LA MER	1	0%	1	0%
ST PRIX	1	0%	1	0%
SUSSEY	1	0%	1	0%

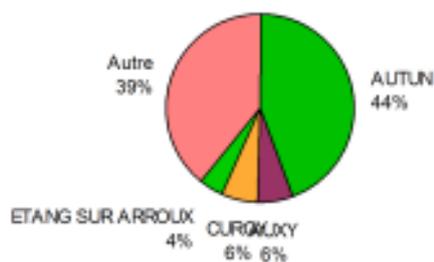
Ville :	Nbre Familles		Nbre Enfants	
TAVERNAY	2	1%	2	1%
THIL SUR ARROUX	1	0%	1	0%
TINTRY	1	0%	1	0%
VIEVY	1	0%	1	0%

Total :

Total des familles dont un enfant est inscrit au moins

223

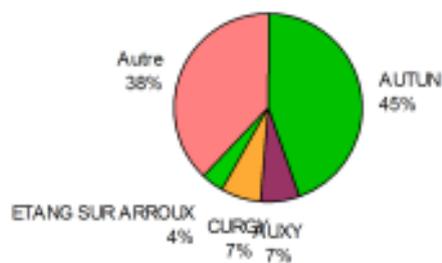
Répartition des Familles par Ville



Total des enfants inscrits

252

Répartition des Enfants par Ville



Le parc des expositions l'Eduen

2020 est la 13^{ème} année d'activité du parc des expositions l'Eduen.

Cette année a été marquée par la crise sanitaire qui a entraîné la fermeture du bâtiment au public du 16 mars au 10 juillet et du 29 octobre au 31 décembre soit 6 mois de fermeture.

22 manifestations ont été annulées.

Le parc des expositions a accueilli au total 85 réunions et événements dont 4 manifestations grand public. Cela a représenté 109 jours d'utilisation, soit 124 jours d'occupation en comptant les temps de montage et démontage des événements.

Au total, les événements de l'Eduen ont accueilli 13 642 visiteurs.(fréquentation foire exclue)

Tableau d'évolution du nombre de manifestations et réunions



Tableau d'évolution du nombre de jours d'occupation



Tableau d'évolution des espaces utilisés et installation matériel scénique

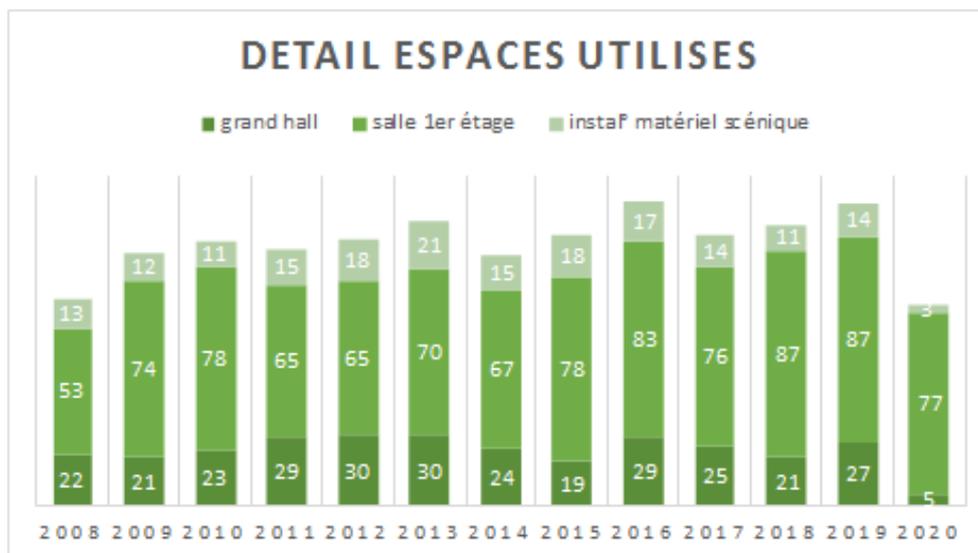
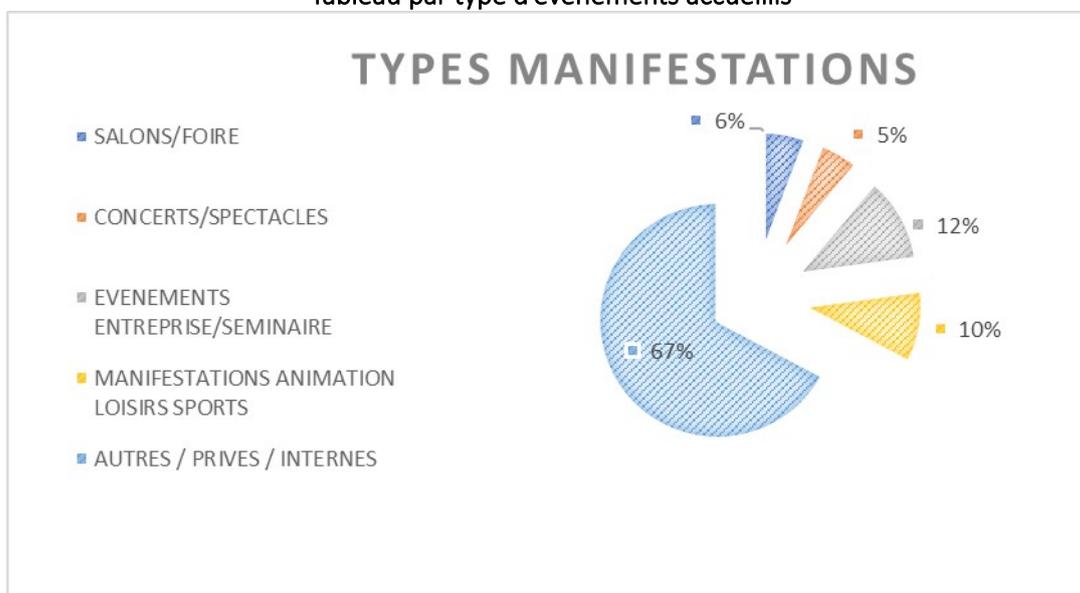


Tableau par type d'événements accueillis



Événements accueillis en 2020 selon le détail ci-dessous :

- 1 événement d'entreprise : Forum prévention EUROVIA 200 participants
- 2 événements salons et foires : Festival des avenir, Foire économique 150 + foire participants
- 1 événement sportif : Rallye Autun Sud Morvan 500 participants
- 0 spectacle 0 spectateurs
- 1 événement animations / loisirs : Patinoire éphémère* 9092 participants

Tableau d'évolution des entrées PATINOIRE depuis 2012 : organisation en gestion directe

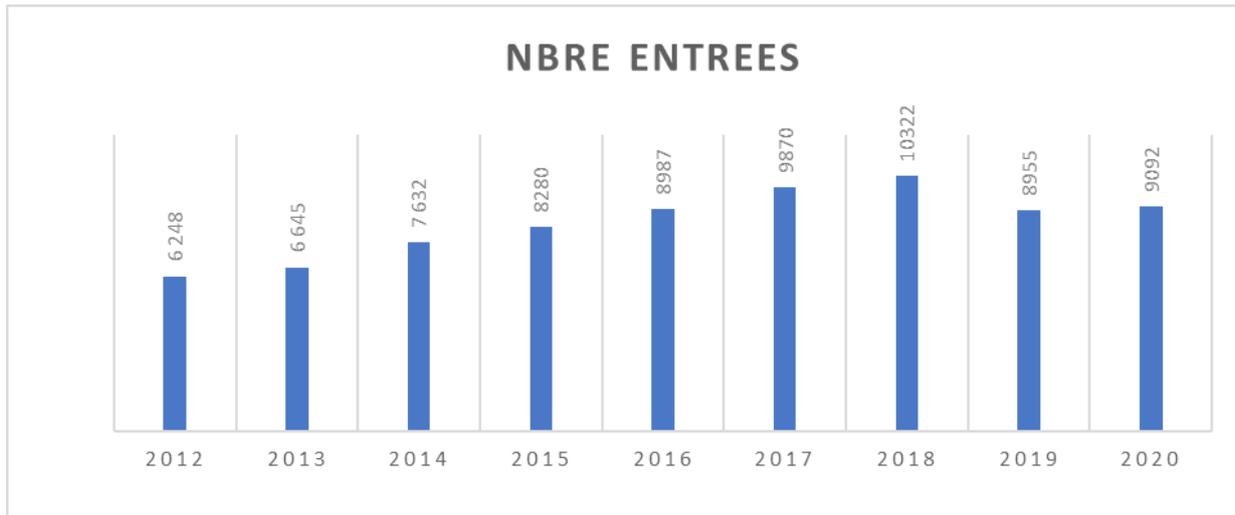
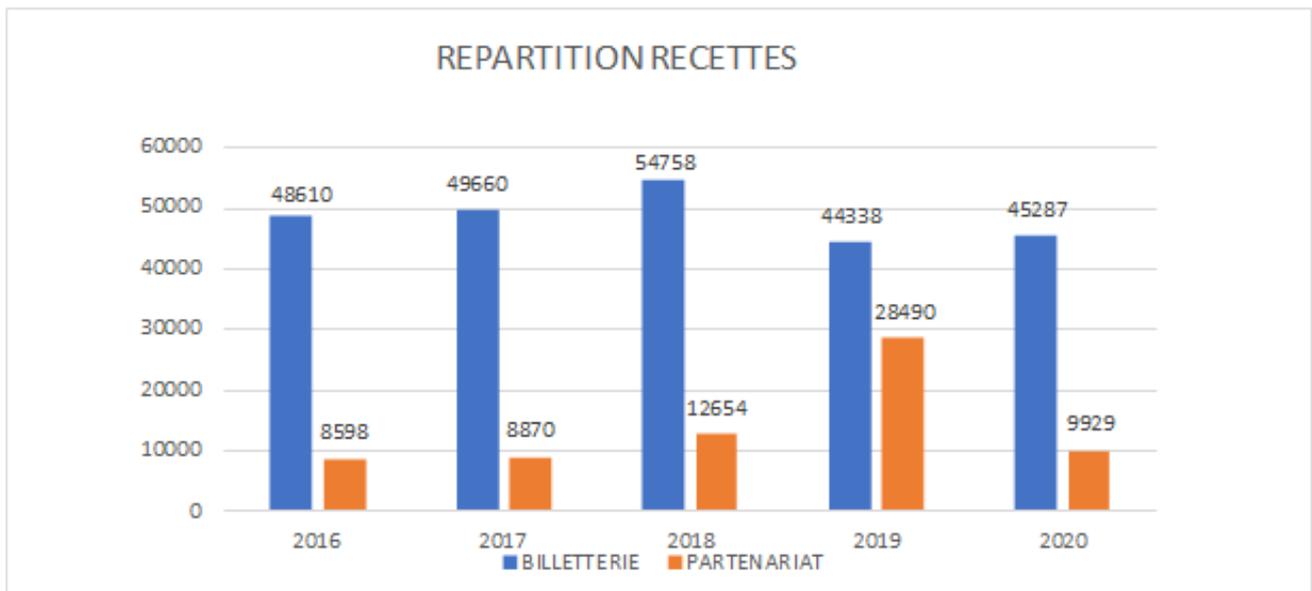


Tableau d'évolution des recettes PATINOIRE



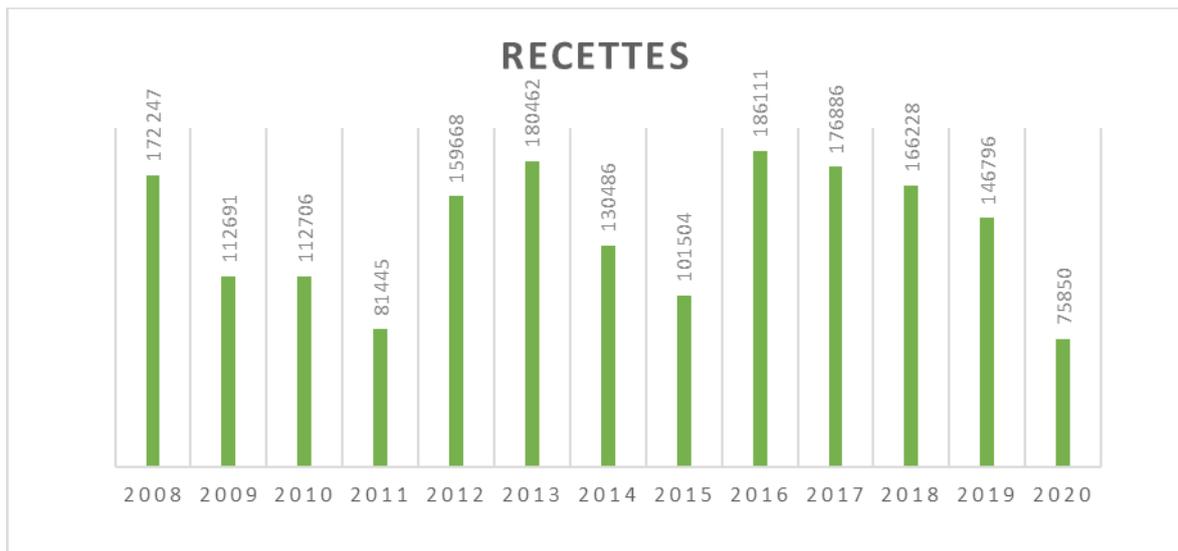
Ont été également accueillis :

77 autres réunions et événements privés, dont 74 réunions internes 3700 participants

Réunions CCGAM, vœux aux forces vives, aux personnels, conseils et bureaux communautaires, conseil municipal d'installation, Inauguration de l'abattoir, signature contrat transition écologique, commissions, conseil administration Cias, conférence Banque de France, réunions étude magasin de producteurs locaux, comités techniques, formation communication non violente, réunion élections sénatoriales, formation compostage, séminaires d'élus, formations SST, réunion syndicat mixte Bassin versant Arroux Mesvrin, restitution audit association des Papillons Blancs, réunions Smemac, remise de prix Asa Morvan, concours adjoint administratif centre de gestion 68.

22 manifestations ont été annulées ; certains événements ont pu être reportés sur 2021 et 2022 : Concours race à viande, Loto des Pompiers, Anniversaire 30 ans Leclerc, Rassemblement départemental mini basket, Séminaire Carsat, Spectacle Hip Hop, Spectacle Messmer, Festival d'art enfantin, retransmission Euro, mariages (3), anniversaires (2) Village de structures gonflables, Rassemblement de camping-car, Concours attaché territorial CDG 54, Exposition Toutankhamon, Exposition Dinoshark, Conseil administration MSA régional, Vente aux enchères, Trophées de l'agriculture JSL.

Tableau d'évolution des recettes de 2008 à 2020 – Chapitre 70



La salle Jean Genet

Activité

17-janv	Band of Gypsies	diffusion prod	54	concert	
06-févr	école et cinéma	foyers ruraux	71	cinéma	
07-févr	collège et cinéma	foyers ruraux	71	cinéma	
11-févr	Une bouteille sur le sable	Le turlupin	21	théâtre	
12-mars	Dimanche Napalm	Ces messieurs sérieux	21	théâtre	
27-mars	1990	Ossayol	71	concert	report COVID
07-avr	Nos sommets	L'occasion	25	théâtre	report COVID
05-mai	Pierre et le loup	RPI du Couchois	71	théâtre amateur	annulation
06-mai	Le marchand de planète	Jarnicoton	71	Jeune Public	report COVID
09-mai	Will et Walt	Les Totors	71	théâtre	report COVID
15-mai	Qui Vive	Articulture	71	Jeune Public	report COVID
18-mai	école et cinéma	foyers ruraux	71	cinéma	annulation
19-mai	collège et cinéma	foyers ruraux	71	cinéma	annulation
23-mai	master classe	conservatoire GAM	71	formation amateur	annulation
25-mai	animation lecture	école de Couches	71	théâtre amateur	annulation
29-mai	L'utopie des arbres	Taxibrousse	21	théâtre	report COVID
05-juin	Le meilleur d'entre moi	Samailulu	54	théâtre	report COVID
06-juin	Auditions	conservatoire GAM	71	concert amateur	annulation
09-juin	Marius et Fanny	collège de Couches	71	théâtre amateur	annulation
13-juin	gala de danse	Farandole	71	danse amateur	annulation
14-juin					
16-juin	Little Lou	Ecole de Couches	71	comédie musicale amateur	report COVID
18-juin		collège de Couches			
27-juin	Violons dansants	conservatoire GAM	71	concert amateur	report COVID
04-sept	Frédéric Bobin		69	concert	report COVID
10-sept	Comprendre le monde numérique	gendarmerie	71	conférence	
18-sept	Will et Walt	Les Totors	71	théâtre	
01-oct	L'utopie des arbres	Taxibrousse	21	théâtre	
13-oct	Qui Vive	Articulture	71	Jeune Public	
24-oct	Sobrali sa se sobrali	Momitcheta	71	concert	
12-nov	Jeanne Baret	L'estaminet Rouge	71	théâtre	report COVID
16-nov	Dimanche Miroir	Ces messieurs sérieux	21	cinéma	report COVID
18-nov	Le marchand de planète	Jarnicoton	71	Jeune Public	report COVID

20-nov	Leto Punk Poésie		71	concert	report COVID
23-nov	école et cinéma	foyers ruraux	71	cinéma	annulation
24-nov	collège et cinéma	foyers ruraux	71	cinéma	annulation
28-nov	1990	Ossayol	71	concert	report COVID
08-déc	Bric à Brac	Les Totors	71	théâtre	report COVID
12-déc	Violons dansants	conservatoire GAM	71	concert amateur	report COVID
19-déc	Le meilleur d'entre moi	Samailulu	54	concert	

33 spectacles programmés ; 10 joués
 37 représentations programmées ; 13 jouées
 939 spectateurs

Programmation de compagnies professionnelles :

17-janv	Band of Gypsies	diffusion prod	54	concert
11-févr	Une bouteille sur le sable	Le turlupin	21	théâtre
12-mars	Dimanche Napalm	Ces messieurs sérieux	21	théâtre
10-sept	Comprendre le monde numérique	gendarmerie	71	conférence
18-sept	Will et Walt	Les Totors	71	théâtre
01-oct	L'utopie des arbres	Taxibrousse	21	théâtre
13-oct	Qui Vive	Articulture	71	théâtre Jeune Public
24-oct	Sobrali sa se sobrali	Momitcheta	71	concert
19-déc	Le meilleur d'entre moi	Samailulu	54	concert

9 spectacles
 10 représentations
 6 compagnies de Bourgogne Franche-Comté dont 4 de Saône et Loire
 721 spectateurs

Accueil des pratiques amateurs :

La salle Jean Genet n'a pu accueillir aucune des activités scolaires ou associatives en raison de l'absence des pratiques amateurs due à la pandémie

PROGRAMMATION 2020

Saison 2019/2020 : Des-Illusions et Des-Espoirs

Vendredi 17 janvier-Concert

Band of Gypsies-Tribute to Jimi Hendrix

Guitare : Hassan Hajdi-Basse : Olivier Beche-Batterie : Benoit Cazzolini

« Je suis tombé amoureux de la guitare électrique le jour où j'ai écouté le "Band of Gypsies" de Jimi Hendrix. Il m'est apparu tout naturel de lui rendre un hommage (de chèvre) à travers ce tribute »

Le ton est donné par Hassan Hajdi, né en 1966, l'année où l'artiste adoré fondait le « Jimi Hendrix Expérience ». L'album live « Band of Gypsies », dernière expérience d'Hendrix entre funk et jazz, est l'occasion rêvée pour le guitariste du groupe de rock progressif Ange d'offrir un hommage plein de gaieté et de malice à son idole. Loin des standards figés et des reprises sans âme, Hassan Hajdi, guitariste prodige et prodigue, revisite le répertoire d'Hendrix en y ajoutant sa sensibilité.

Mardi 11 février-Théâtre

Une bouteille sur le sable-Cie Le Turlupin

Mise en scène : Elvire Ienciu-Jeu : Charlotte Château, Rémi Bullier, Elvire Ienciu

Comment vit-on son adolescence dans un climat de guerre et/ou dans la crainte permanente d'attentats ?
Comment vivre cet âge où la vie s'ouvre devant soi, avec le poids de la famille, des traditions et de la grande Histoire ?

Ce spectacle est soutenu par le réseau Affluences

Jeudi 12 mars-Théâtre

Dimanche Napalm de Sébastien David

Mise en scène : Renaud Diligent -Jeu : Josée Drevon, Olivier Dutilloy, Jean-Frédéric Lemoues, Géraldine Pochon, Julie Teuf, Yitu Tchang

Cloîtré chez ses parents à la suite d'un « accident », un jeune homme se tait obstinément. Ce silence étrange conduit les membres de sa famille à lui livrer par petites doses leurs secrets les mieux cachés... Jour après jour, il va voir le vernis familial craquer en laissant apparaître l'obscénité et l'absurdité des fêlures intimes de chacun. La pièce dévoile ainsi petit à petit le malaise enfoui de la Middle Classe de banlieue...

Représentations annulées et reportées :

Vendredi 27 mars-Concert

Ossayol

Auteur, compositeur, interprète et guitariste : Mickaël Pillisio-Batterie : Fred Bongo-Violoncelle : François Kaspryk

Mardi 7 avril-Théâtre

Nos sommets

Conception : Céline CHATELAIN

Interprétation et co-écriture : Céline CHATELAIN et Paul CANESTRARO

Samedi 9 mai-Mentalisme burlesque

Will et Walt

Les preneurs de tête

Une production Les Totors et cie

Conception, mise en scène, scénographie, décors, costumes et jeu :

Will &Walt

Vendredi 15 mai-Jeune public à partir de 3 ans

Qui Vive

Ecriture, mise en scène, chant, interprétation : Claire Monot

Composition, écriture, chant, violoncelle, interprétation : Anaïs Pin

Vendredi 29 mai-Théâtre

L'utopie des arbres

Cie Taxi brousse

Ecriture, jeu et musique : Alexis Louis-Lucas

Mise en scène : Pierre Yanelli

Vendredi 5 juin-Concert

Le meilleur d'entre moi

Wally

Saison 2020/2021 : Et le spectacle continue !

Vendredi 18 septembre- Mentalisme burlesque

Will et Walt (report 2019/2020)

Les preneurs de tête

Une production Les Totors et cie

Conception, mise en scène, scénographie, décors, costumes et jeu :

Will &Walt

Wilfried & Walter Dorinka sont nés dans les collines sombres de Kandisylvanie, (petite région autonome des Carpates) dans un village nommé Bystrytsya, enclavé entre les collines et la rivière Wisłok. Ils découvrirent l'art de maîtriser leurs nouveaux pouvoirs grâce au "Prainnshkü" (magie de la tête) et se spécialisèrent dans deux domaines : le "Pashymüry" (mémoire pachydermique) et le "Trani-Shküwida" (transmission des pensées). Une fois aguerris, ils décidèrent un jour de quitter le village pour parcourir le monde et, qui sait, de trouver peut-être l'amour d'une femme (mais surtout pas d'une éventuelle cousine).

Jeudi 1^{er} octobre- Théâtre

L'utopie des arbres (report 2019/2020)

Cie Taxi brousse

Ecriture, jeu et musique : Alexis Louis-Lucas

Mise en scène : Pierre Yanelli

Entre deux coups de gouge, entre deux jurons mal taillés, un homme gronde sur son métier, sur les gens, sur le monde. Progressivement, de gorges en doucines, il évoque son histoire : celle de l'enfant né parmi les arbres.

Mardi 13 octobre- Jeune public à partir de 3 ans

Qui Vive (report 2019/2020)

Ecriture, mise en scène, chant, interprétation : Claire Monot

Composition, écriture, chant, violoncelle, interprétation : Anaïs Pin

Le plus grand des risques, c'est de n'en prendre jamais.

Parce qu'elle s'ennuie à mourir dans un monde étriqué et prudent où son grand-père ne cesse de dormir, une petite fille décide d'affronter ses peurs et de tenter la vie sur les chemins buissonniers.

Ce spectacle musical à la fois poétique et drôle est une fête des sons et des yeux.

Samedi 24 octobre- Chants bulgares a cappella

Sobrali sa se sobrali

Momitcheta

Chant : Fanny Chamboredon, Sidonie Dubosc, Rachel Jorry & Ruth Jorry

Momitcheta c'est la rencontre de cinq femmes, d'âges, de vécus et d'horizons différents et complémentaires. Elles partagent des instants de vie parfois fugaces, souvent intenses. Elles partent ensemble, à la rencontre d'autres histoires, d'autres pays, d'autres femmes qui, avant elles, ont raconté leurs bribes de vie. Elles chantent ensemble au gré des chemins, la douceur du vent, les ébats du cœur, la hargne du sang.

Représentations annulées et reportées :

Vendredi 4 septembre- Folksongs à la française
Frédéric Bobin
Composition, chant et guitare : Frédéric Bobin
Violoncelle et chœurs : Hélène Piris
Auteur : Philippe Bobin

Musicienne positive à la COVID-19

Jeudi 12 novembre- Théâtre
Jeanne Baret, une femme autour du monde
L'estaminet Rouge
Ecriture et mise en scène : Jacques Arnould
Jeu : Magali de Jonckheere et Jacques Arnould

Samedi 28 novembre- Concert Indie-folk
Ossayol (report 2019/2020)
Auteur, compositeur, interprète et guitariste : Mickaël Pillisio-Batterie : Fred Bongo-Violoncelle : François Kasprzyk

Mardi 8 décembre- Théâtre d'objets
Bric à brac
Les Totors
Direction artistique, écriture, scénographie, conception : Claudie Parolini-Interprétation : Claudie et Olivier Parolini

Samedi 19 décembre- Concert de chansons courtes
Le meilleur d'entre moi (report 2019/2020)
Auteur, compositeur, interprète : Wally

Les accueils en résidences

Nom de la compagnie	Origine de la compagnie	Durée de la résidence	Conditions d'accueil
Valkyrira	25	5	mise à disposition de la salle et du matériel
Roulotte en Chantier	71	3	mise à disposition de la salle et du matériel
800l de Paille	21	9	mise à disposition de la salle et du matériel
El Ajouad	71	11	mise à disposition de la salle et du matériel
Azalée	71	13	mise à disposition de la salle et du matériel
Ossayol	71	6	mise à disposition de la salle et du matériel
Artifice	71	2	mise à disposition de la salle et du matériel
A l'envers de soi	71	7	mise à disposition de la salle et du matériel
Estaminet rouge	71	10	mise à disposition de la salle et du matériel
XIX	71	5	mise à disposition de la salle et du matériel

10 compagnies bourguignonnes accueillies dont 8 de Saône et Loire
71 jours de résidence

Actions de médiations culturelles

ACTIONS	OBSERVATIONS	PUBLIC VISÉ
1. Représentations tout public		
Une bouteille sur le sable	échange bord de plateau avec le public	4ème
Dimanche Napalm	Participation du collège annulée. Echange bord de plateau avec le public et l'auteur de la pièce	tout public
Nos sommets	reporté 11/05/2021	
Bric à brac	annulé, reporté saison 2021/2022	
2. Représentations scolaires		
Qui Vive	école de Couches et de St Maurice les Couches : échange bord de plateau	petite section à CM2
3. Accueil hors programmation		
le marchand de planète	mise à disposition de la salle Jean Genet pour la bibliothèque, reporté au 18/11, annulé	
Master classe et audition du conservatoire du GAM	mise à disposition de la salle Jean Genet et d'un technicien, annulé	
gala Farandole	mise à disposition de la salle Jean Genet et d'un technicien, annulé	
Marius et Fanny	atelier théâtre collège Louis Pergaud mise à disposition de la salle Jean Genet et d'un technicien, annulé	
Little Lou	reporté sur l'année scolaire 2020/2021	
Les histoire de Mémé la Vieille	En partenariat avec la mairie de Couches	CP à CM2
4. Ateliers artistiques		
Une bouteille sur le sable	rencontre de la metteuse en scène et les deux comédiens pour échanger sur les choix de mise en scène	4ème
Jazz	Collaboration avec le festival Jazz à Couches..	Annulé
Qui Vive	rencontre préparatoire à l'école de Couches avec les 2 comédiennes	moyenne section à CP
Leto Punk Poésie	Slam en lien avec le projet Eloquence	3ème
Jeanne Baret	rencontre avec Jacques Arnould, metteur en scène de "J Baret une femme autour du monde" pour découvrir le personnage. Atelier artistique avec Gwenaëlle Lebouluec d'Agitez le Bestiaire pour la création d'un carnet de voyage imaginaire, Atelier botanique avec Gil Nunes CCGAM	CM1

La médiation culturelle a concerné 643 participants pendant 24 heures.

Elle est organisée dans le cadre du Contrat Local d'Éducation Artistique financé par la DRAC Bourgogne Franche-Comté

Ecole et Cinéma-Collège et Cinéma

Nous recevons les élèves du Collège Louis Pergaud dans le cadre de « Collège au Cinéma » et les élèves des écoles primaires de Couches, de Saint Léger sur Dheune, de Saint Gervais les Couches pour « Ecole et Cinéma ». Chaque projection fait l'objet de discussions sur le film.

Seulles les séances du 6 et 7 février ont pu être assurées.

Films projetés :

- Les aventuriers, CP/CE1 écoles de Couches ; 50 élèves
- Porco Rosso, CE2 à Cm2 école de Couches ; 48 élèves
- 4,5,6 Pain d'Epices, petite à grande section de maternelle école de Couches et St Maurice les Couches ; 44 élèves
- Les enfants loups, 6^{ème} du collège L Pergaud ; 64 élèves

Structuration

Personnel permanent :

- 1 agent administratif à temps plein : programmation, administration, communication, relations publiques.
- 1 agent technique à temps partiel (3h30h/semaine) : nettoyage

Personnel intermittent :

- 5 techniciens professionnels du spectacle vivant (son et lumières) se partagent les dates de représentation à la salle Jean Genet : Pascal Brenot, Guillaume Chappellier, Adrien Chatelet, Mickaël Devaux, Antoine Perben

Ils assurent le pré-montage à j-1, l'accueil et l'accompagnement de la compagnie et le démontage après la représentation.

Dans le cas des spectacles amateurs ils assurent la régie générale et la création lumière.

Durée annuelle cumulée : 148 heures.

Les locations chalets, pêche et étangs

ETANG DE BOUSSON

Point de la saison 2020 :

Les recettes de la saison 2020 s'élève à 3 394€ (4 425€ en 2019).

La détérioration de l'horodateur a conduit à trouver une solution pour la vente des cartes. Des cartes ont été vendus via le site « achetezenautunois.fr » et au pôle de services d'Etang Sur Arroux.

Dans l'ensemble, les pêcheurs achètent leur carte mais la vente en ligne a été moyennement appréciée, l'horodateur était semble-t-il plus pratique et permettait de venir à la pêche au dernier moment, en fonction de la météo.

La pratique de la pêche a été interdite durant le confinement du printemps 2020. La pêche a pu rouvrir fin mai 2020 sous réserve d'un protocole sanitaire strict : rappel des gestes barrières, distance de 10 mètres entre les pêcheurs.

Empoisonnement : il n'y a pas eu d'empoisonnement en 2020

Location et entretien de l'étang :

Une convention de mise à disposition est signée avec le SIVOM Arroux-Braconne pour une durée d'un an, reconduite par tacite reconduction. Le loyer annuel est de 6 600,00€.

La convention avec le SIVOM Arroux Braconne a été résiliée le 15 octobre 2020, avec pour date d'effet le 31 décembre 2020.

L'entretien des berges a été assuré par les agents de la brigade verte et l'entretien des grilles qui ferment l'étang par les agents du pôle d'Etang.

ETANG DE LA GOULETTE

Il n'y a pas eu de concours de pêche à la truite en 2020 pour éviter un rassemblement.

Location et entretien de l'étang :

Le bail de location est reconduit depuis le 1^{er} janvier 2018 pour une durée de 11 ans. (01/01/2018 – 31/12/2029). Le loyer initial était de 800€, il est révisé chaque année. Son montant était de 788,56€ en 2020.

La convention avec l'ONF pour la location de l'étang de la Goulette a été résiliée le 15 octobre 2020.

L'entretien des berges a été assuré par les agents du pôle d'Etang.

L'ONF assure le ramassage des déchets de juin à septembre pour un montant de 2736,00€ en 2020.

LOCATIONS CHALETs AU 15/12/2020

CHALETs	PERIODE	NOMBRE DE PERSONNES		TARIF	DUREE		NOMBRE NUITEEs		
		ADULTES	ENFANTS		NBRE DE SEMAINE	WEEK-END	ADULTES	ENFANTS	TOTAL
THIL 1440	du 17 au 19/07/2020	5	2	150,00 €		1	10	4	14
	du 15 au 22/08/2020	3	3	370,00 €	1		21	21	42
	du 8 au 10/05	4		50,00 €					0
	du 01 au 15/08/2020	3		740,00 €	2		42		42
	du 20/07 au 03/08/2020	2	3	800,00 €	2		28	42	70
	du 26 au 30/08/2020	4		300,00 €	0,5		16		16
	du 11 au 14/07/20	2		260,00 €		1	6		6
	du 11 au 13/09/2020	6		150,00 €		1	12		12
	du 26/09 au 03/10/2020	2		320,00 €	1		14		14
	du 25/10 au 01/11/2020	2	3	380,00 €	1		14	21	35
TOTAUX THIL 1440		33	11	3 520,00 €	7,5	3	163	88	251
THIL 1441	du 17 au 19/07/2020	5	2	150,00 €		1	10	4	14
	du 15 au 22/08/2020	4	2	370,00 €	1		21	21	42
	du 19/07 au 28/07/2020	2	2	580,00 €	1		18	18	36
	du 01 au 15/08/2020	3	3	740,00 €	2		42	42	84
TOTAUX THIL 1441		14	9	1 840,00 €	4	1	91	85	176
ETANG 1436	du 11 au 13/07/2020	5		37,50 €					0
	du 26/06 au 10/07/2020	2	1	800,00 €	2		28	14	42
	du 18 au 25/07/2020	2	3	450,00 €	1		14	21	35
	du 10 au 13/07/2020	2	1	200,00 €		1	14	7	21
	du 27 au 31/07/2020	2	2	300,00 €	0,5		8	8	16
	du 21 au 23/08/2020	7		150,00 €		1	14		14
	du 16 au 21/08/2020	2	2	325,00 €	1		10	10	20
	du 29/08 au 05/09/2020	2	2	380,00 €	1		14	14	28
	du 22 au 27/09/2020	2		300,00 €	1		10		10
du 18 au 20/09/2020	4	3	200,00 €		1	8	6	14	
TOTAUX ETANG 1436		30	14	3 142,50 €	6,5	3	120	80	200
ETANG 1437	du 11 au 13/07/2020	5		37,50 €					0
	du 1er au 08/08/2020	5		450,00 €	1		35		35
	du 18 au 25/07/2020	2	2	450,00 €	1		14	14	28
	du 08 au 15/08/2020	2		450,00 €	1		14		14
	du 15 au 21/08/2020	3	3	390,00 €	1		18	18	36
	du 1er au 03/08/2020	4		200,00 €		1	8		8
	du 21 au 23/08/2020	7		150,00 €		1	14		14
	du 25/07 au 01/08/2020	2	1	450,00 €	1		14	7	21
TOTAUX ETANG 1437		30	6	2 577,50 €	5	2	117	39	156
ST DIDIER 1	du 15 au 17/08/2020	5	2	150,00 €			10	4	14
	du 11 au 13/07/2020	2	3	150,00 €		1	4	6	10
	du 21 au 27/06/2020	4		330,00 €	1		24		24
	du 11 au 13/07/2020	2	3	37,50 €					0
	du 27/06 au 04/07/2020	2		380,00 €	1		14		14
	du 27/07 au 05/08/2020			580,00 €	1,5				0
	du 25 au 27/07/2020			200,00 €		1	20	2	22
	du 08 au 15/08/2020	2	3	450,00 €	1		14	21	35
	du 22 au 24/08/2020	4	3	200,00 €		1	8	6	14
	du 18 au 21/08/2020	3	1	260,00 €		1	9	3	12
du 13 au 20/09/2020	2		380,00 €	1		14		14	
du 22 au 25/10/2020	2	1	260,00 €		1	6	3	9	
TOTAUX ST DIDIER 1438		28	16	3 377,50 €	5,5	5	123	45	168
ST DIDIER 2	du 15 au 17/08/2020	5	2	150,00 €			10	4	14
	du 11 au 13/07/2020	2	3	150,00 €		1	4	6	10
	du 11 au 13/07/2020	2	3	37,50 €					0
	du 08 au 15/08/2020	2		450,00 €	1		14		14
	du 1er au 08/08/2020	2		450,00 €	1		14		14
du 25/07 au 01/08/2020	2	2	450,00 €	1		14	14	28	
du 05 au 12/09//2020	2		380,00 €	1		14		14	
TOTAUX ST DIDIER 1439		17	10	2 067,50 €	4	1	70	24	94
ST LEGER 1480	DU 5 AU 12/03/2020	2		250,00 €	1		14		14
	du 18 au 25/072020	1	2	340,00 €	1		7	14	21
	du 30/05 au 01/06/2020	3	2	32,50 €					0
	du 17 au 23/08/2020	1	2	340,00 €	1		6	12	18
	du 4 au 11/07/2020	2		340,00 €	1		14		14
	du 08 au 15/08/2020	3	1	340,00 €	1		21	7	28
	du 11 au 18/07/2020	2		340,00 €	1		14		14
	du 1er au 08/08/2020	2	2	340,00 €	1		14	14	28
	du 24 au 31/10/2020	2		290,00 €	1		14		14
TOTAUX ST LEGER 1480		18	9	2 612,50 €	8	0	104	47	151
ST LEGER 1481	du 01 au 30/06/2020	1	1	390,00 €	4,5		29	29	58
	du 30/05 au 01/06/2020	3	2	32,50 €					0
	du 1er au 31/07/2020	1	1	390,00 €	4,5		31	31	62
	du 1er au 31/08/2020	1	1	390,00 €	4	1	31	31	62
	du 1er au 30/09/2020	1	1	390,00 €	4		29	29	58
	du 1er au 15/10/2020	1	1	195,00 €	2		15	15	30
	15 au 31/10/2020	1	1	195,00 €	2		16	16	32
	du 1er au 15/11/2020	1	1	195,00 €	2		15	15	30
	du 15/11 au 15/12/2020	1	1	390,00 €	4		31	31	62
	du 15/12/2020 au 15/01/2021	1	1	390,00 €	5		32	31	63
TOTAUX ST LEGER 1481		12	11	2 957,50 €	32	1	229	228	457
TOTAL GENERAL		182	86	22 095,00 €	72,5	16	1017	636	1653

L'urbanisme

Rattaché à la Direction des Services Techniques de l'Autunois (DSTA), le pôle Urbanisme est composé de :

- un responsable (attaché territorial)
- une instructrice du droit des sols (rédactrice principale 1^{ère} classe) chargée également d'instruire les demandes d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier les Etablissements Recevant du Public (ERP)
- un instructeur du droit des sols (adjoint administratif principal 1^{ère} classe) chargé également de l'instruction des Déclarations Préalables et des demandes d'Autorisation Préalable pour l'installation ou la modification d'enseignes, pré-enseignes et autres dispositifs de publicité sur la commune d'Autun
- une instructrice du droit des sols (adjointe administrative principale 1^{ère} classe)
- une instructrice du droit des sols (agent contractuel)
- une secrétaire assistante (adjointe administrative principale 1^{ère} classe).

Nombre de dossiers instruits :

Ci-joint un tableau récapitulatif des demandes d'information et d'autorisation d'urbanisme instruites en 2020 pour 21 communes de l'intercommunalité.

Nota : les demandes déposées sur les 34 autres communes sont traitées par les services de la DDT 71 jusqu'à l'entrée en vigueur du futur PLU intercommunal.

Commission d'Etude des Permis et Autorisations (CEPA) :

45 rendez-vous avec l'ABF ont été organisés en 2020 dans le cadre des CEPA mensuelles.

Ces rendez-vous se sont déroulés dans les locaux de la DSTA et sur les lieux concernés par des projets de construction, d'extension, de réfection ou d'aménagement.

Sous-Commission Départementale d'Accessibilité (SCDA) :

Un agent instructeur a participé à 9 réunions de la Sous-Commission Départementale d'Accessibilité (SCDA) pour présenter 20 dossiers ERP.

Cet agent a également assuré des rendez-vous avec des exploitants d'ERP, dans les établissements concernés ou à la DSTA.

Planification :

- poursuite de l'élaboration du PLU intercommunal (jusqu'à la phase PADD)
- fin de l'élaboration du PLH intercommunal jusqu'à l'approbation finale du document
- en concertation avec la DRAC, l'UDAP et les services de la commune, reconstitution de la commission locale SPR et premières réflexions sur la création d'un 2^{ème} Site Patrimonial Remarquable à Autun.

Actes instruits en 2020 pour 21 communes :

Commune	CUa	CUb	DP	PC	PA	PD	DIA	ENS	ERP	Total par commune	% par commune
Antully		3	15	10	1	0	0	0	0	29	2,57
Autun	250	5	165	31	1	5	171	25	16	669	59,26
Auxy	0	4	29	7	0	0	0	0	0	40	3,54
Broye	0	0	15	6	0	0	0	0	0	21	1,86
Cordesse	0	0	6	2	0	0	0	0	0	8	0,71
Couches	0	2	41	12	0	1	0	0	3	59	5,23
Curgy	0	0	28	10	0	0	0	0	0	38	3,37
Cussy-en-Morvan	0	2	11	10	0	0	0	0	0	23	2,04
Dracy-Saint-Loup	0	5	11	6	0	0	0	0	0	22	1,95
Epinac	0	2	46	5	0	0	0	0	1	54	4,78
Etang-Sur-Arroux	0	1	32	10	0	0	0	0	0	43	3,81
Igornay	0	1	8	2	0	0	0	0	0	11	0,97
La Celle-en-Morvan	0	2	11	1	0	0	0	0	0	14	1,24
Mesvres	0	3	18	15	0	1	0	0	0	37	3,28
Monthelon	0	0	7	2	0	0	0	0	0	9	0,80
Roussillon-en-Morvan	0	0	9	0	0	0	0	0	0	9	0,80
Saint-Emiland	0	2	9	2	0	0	0	0	0	13	1,15
Saint-Forgeot	0	0	5	0	0	0	0	0	0	5	0,44
Saint-Jean-de-Trezy	0	1	9	5	0	0	0	0	0	15	1,33
Tavernay	0	0	5	0	0	0	0	0	0	5	0,44
Thil-sur-Arroux	0	2	2	1	0	0	0	0	0	5	0,44
TOTAL DES ACTES	250	35	482	137	2	7	171	25	20	1129	100,0

Le bâtiment

Les effectifs du service

Effectif au 1^{er} janvier 2020 :

Le service bâtiment est composé de deux pôles : le pôle administratif est composé de 5 agents et le pôle régie est composé de 7 agents.

Soit un total de 12 agents.

Mouvement de personnel :

Pas de modification des effectifs du service sur 2020

Les missions du service

Pôle technico-administratif :

- Management du service
- Management des interventions de la régie bâtiment
- Gestion et suivi des contrôles réglementaires (gaz, électricité, matériel de cuisson)
- Gestion et suivi des contrôles sécurité incendie (extincteurs, alarmes incendie, blocs de secours)
- Contrôle de la présence de radon dans les bâtiments
- Gestion de la lutte contre les nuisibles (rats, insectes)
- Gestion des contrôles d'accès des bâtiments (badges, portes automatiques)
- Suivi de chantier en autonomie (réunions de chantier, suivi administratif)
- Montage d'appels d'offre de maîtrise d'œuvre
- Montage d'appels d'offre de marchés de travaux
- Montage de projets, programmation
- Gestion des diagnostics (amiante, plomb, xylophages)
- Suivi de dossiers d'études préalables (structure, géotechniques)
- Etablissements d'états des lieux des bâtiments
- Gestion et suivi des commissions de sécurité
- Montage de dossier de demande d'autorisation de travaux
- Estimation de travaux
- Gestion et suivi des contrats de maintenance des équipements (chauffage, ascenseurs, nettoyage, entretien divers)
- Gestion et suivi des contrats de fluides (électricité, gaz, eau, chauffage)

Pôle régie bâtiment :

- Travaux de peinture, plâtrerie, isolation (réfections ponctuelles)
- Petits travaux de réfection de façade
- Travaux de plomberie, petit assainissement
- Petits travaux de menuiserie
- Montage d'expositions, travaux de menuiserie (évènementiel)
- Petits travaux de serrurerie
- Petits travaux et dépannages d'électricité
- Montage de compteurs et d'armoires électriques provisoires
- Interventions d'urgence de toiture (débouchage de chéneaux, de regards d'eau pluviale)

Les interventions de la régie bâtiment

ANNÉE	VA	CCGAM	CIAS	ECOLES	TOTAL bons d'intervention
2013	-	-	-	-	800
2014	-	-	-	-	890
2015	-	-	-	-	900
2016	-	-	-	-	930
2017	-	-	-	-	1098
2018	-	-	-	-	1275
2019	378	289	60	333	1060
2020	234	164	26	268	692
2021	199	99	17	118	433 (60% de l'année)

Fusion GAM

Année COVID confinements

128 interventions de contrôle réglementaire soit :

71 électricité / 58 gaz / 18 désenfumage / 25 alarme incendie / 13 intrusion

Les faits marquants de 2020

- Confinements complets puis partiels liés au COVID19
- Peu de travaux engagés sur la CCGAM par manque de budget
- Peu d'interventions en régie car une baisse importante de la demande liée au confinement
- Les écoles ont peu demandé de travaux car les équipes pédagogiques ont été monopolisées par la gestion de la crise
- Suivi des travaux avec retard lié au COVID19 du COSEC d'Épinac.
- Etudes en interne pour les travaux de reprise du local retour marchandise et réfection de la toiture sud de la cuisine centrale pour septembre.
- Etude de péril de la salle Joseph Chanliau (amiante, légionellose, risque de structure concernant la mezzanine)
- Etude et petits travaux de réfection des wc de la maternelle d'Étang-sur-Arroux
- Travaux de réfection de cellules de la maison des entreprises pour l'intégration de locaux pour le centre départemental de santé

Les projets à venir

- Travaux dernière tranche de la cuisine centrale
- Livraison du COSEC d'Épinac

Chemins et patrimoine

La Communauté de Communes assure le balisage et l'entretien des chemins de randonnée labellisés « balades vertes » (400km), des circuits VTT labellisés Fédération Française de Cyclisme (535 km), de la Grande Traversée du Morvan VTT / Massif central et des itinérances vertes.

L'équipe verte communautaire réalise également des aménagements divers (cabanes à livres, habillement points regroupement OM, pose de mobilier, signalétiques voie verte, réfection de passerelles pédestres...). L'entretien des espaces verts communautaires, d'espaces naturelles (rochers du Carnaval), la logistique (livraison dans les écoles, déménagement, évacuation de déchets des bureaux, montage/démontage de la foire agricole) sont réalisés par ses agents.

L'équipe intervient également régulièrement dans le service de collecte des ordures ménagères (chauffeur ou rippeur) ainsi que les déchetteries afin de parer aux urgences (absences maladie, renforts de collecte suite à jours fériés). Les agents de l'équipe verte ont été particulièrement mis à contribution dans le secteur déchet afin de pallier aux absences dues au COVID.

L'année a été marquée par quelques chantiers de création majeur tel que la conceptions et la pose de 6 barrières, 76 ml de balustrade de pont et 160 ml de lisses de protection sur la nouvelle partie de voie verte entre Epinac et Saisy.

L'équipe a également réalisé la réfection des passerelles (10 ml) sur la Canche en aval des gorges.

L'équipe verte 2020 est constituée de 4 agents titulaires, un agent contractuel (35h) et d'un agent affecté au gymnase d'Epinac qui a réalisé un mi-temps au sein de l'équipe à partir de Mai en raison de travaux sur le gymnase.

Le travail de l'équipe verte s'est décomposé, en 2020, de la façon suivante :

Tâches	Nbr de jours de travail (approximatif) 2020	% total 2017	% total 2018	% total 2019	% total 2020
Entretien des chemins, d'espaces naturels et balisage des sentiers Intervention voie verte	368	29.3 %	31,7 %	33.4 %	33.9 %
Entretien des espaces verts des bâtiments communautaires (crèches, abattoir, centre nautique, Parc des Exposition, bureaux, ZAC Bellevue, aire de grand passage,...) ou des zones d'intérêt communautaire (domaine de Montmain, Certenue, Croix de la Libération, Etang des Cloix, Château de la Boulaye, Etang de Bousson...)	310	21.4 %	20,8 %	29.9 %	28.6 %
Participation à la collecte des déchets (points de regroupement, distribution de composteurs ou de sacs, quai de transfert, bennes, déchèteries, remplacements OM ...)	232	24.8 %	26,2 %	15.1%	21.4 %
Divers : entretien du matériel, collecte du papier, manutention, foires agricoles, déménagements, aménagements, formations piégeage des nuisibles ...	174	19.3 %	17,5 %	21.5%	16 %

Les déchets



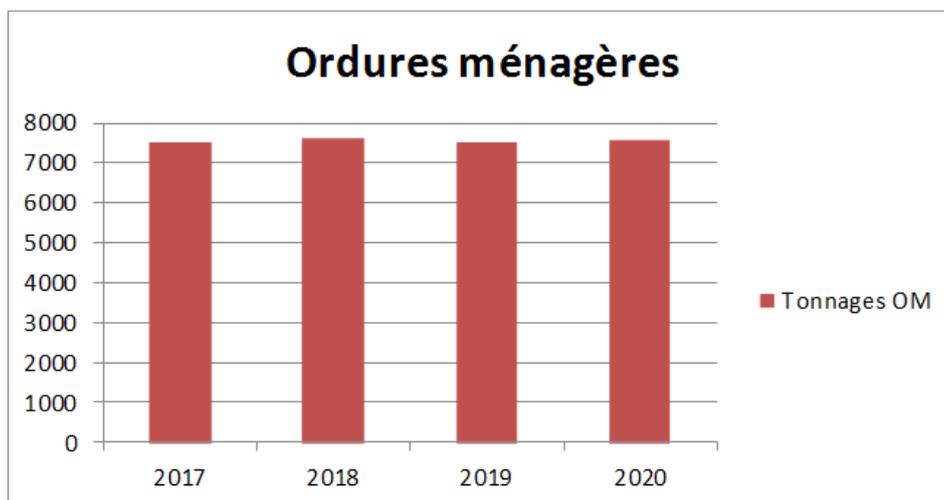
COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Ce chapitre concerne les 41 communes ne dépendant pas du SIRTOM de Chagny, lequel est compétent pour la collecte et le traitement des déchets sur 14 communes du GAM et produit son propre rapport d'activités.

La collecte des ordures ménagères est effectuée en porte à porte ou par l'intermédiaire de points de regroupements, de 1 à 3 fois par semaine.

Le tonnage collecté est globalement stable par rapport à 2019

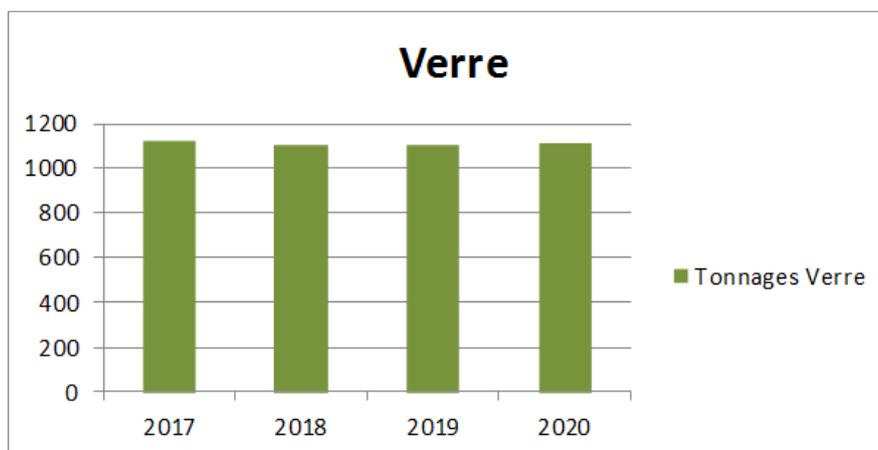
	Tonnage Ordures ménagères enfouies 2017	Tonnage Ordures ménagères enfouies 2018	Tonnage Ordures ménagères enfouies 2019	Tonnage Ordures ménagères enfouies 2020	Kg par habitant et par an 2020 (pop. totale hors SIRTOM : 29 986 habitants)
AUTUN	3715.76	3768.00	3700.89	3730.53	262.73
Autres communes	3774.85	3857.94	3790.43	3835.31	242.94
TOTAL	7 490.61	7625.94	7491.32	7565.84	252.31



COLLECTE DU VERRE

La collecte du verre s'effectue par l'intermédiaire de bornes à verre. 173 bornes sont réparties sur tout le territoire. Les quantités collectées par rapport à 2019 restent stables pour ce flux.

Tonnage de verre collecté	2017	2018	2019	2020	Kg par habitant et par an 2020
TOTAL	1122.64	1104.28	1107.08	1110.78	37.04



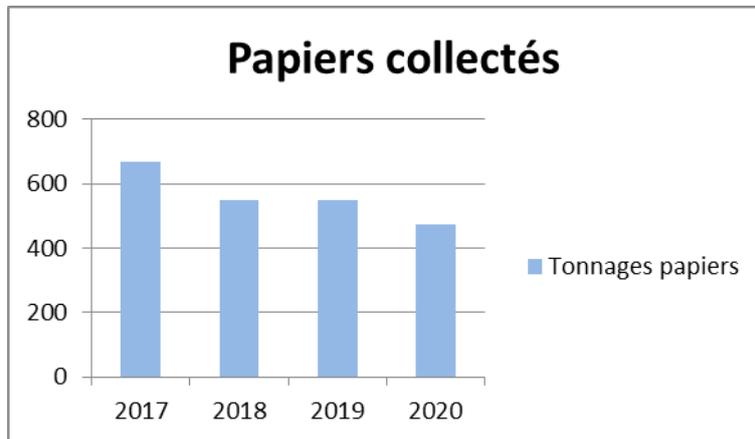
COLLECTE DU PAPIER

	Tonnage de papier collecté en 2017	Tonnage de papier collecté en 2018	Tonnage de papier collecté en 2019	Tonnage de papier collecté en 2020	Kg par hab. et par an 2020
AUTUN		199.42	186	137	9.65
ETANG SUR ARROUX (papiers issus de la benne mélange)	304,77	Suppression de la benne mélange en déchèterie d'Etang sur Arroux – Remplacement par bornes de tri			
Autres communes	362.84	349.12	364.36	335.74	21.27
TOTAL	667.61	548.54	550.36	472.74	

La collecte du papier s'effectue majoritairement en porte à porte à Autun en mélange (dans le bac bleu ou jaune), à raison de tous les 15 jours et par l'intermédiaire de bornes papier dans les autres communes.

Les quantités collectées sont en baisse par rapport à l’an dernier (-14.10 %) avec toujours un tonnage plus faible en ville. Cette tendance peut s’expliquer par le déploiement des STOP PUB sur les boîtes aux lettres mais également par le fait que moins de papiers sont mis sur le marché (moins de publicité, dématérialisation dans les administrations) qui diminuent donc, les tonnages collectés. De plus en 2020, suite aux différents confinements, certaines activités économiques ont été à l’arrêt, ayant de ce fait un impact notamment sur la distribution de la communication/prospectus.

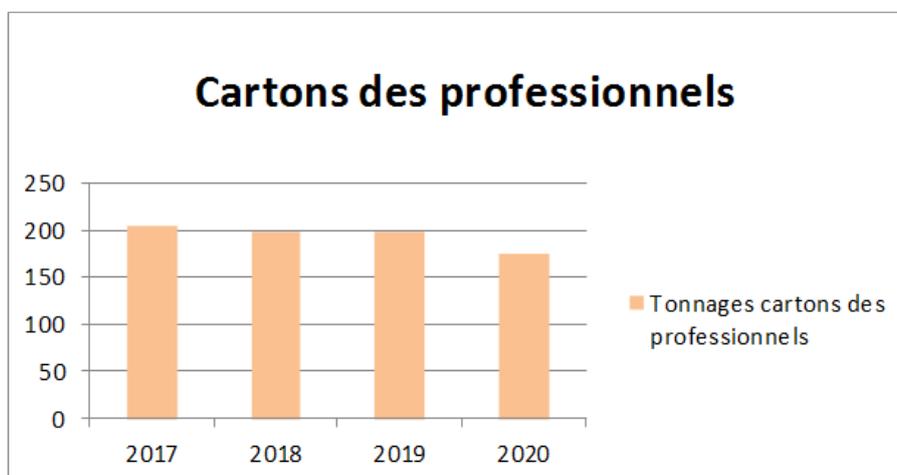
93 bornes à papiers sont réparties sur tout le territoire.



COLLECTE DU CARTON DES COMMERÇANTS

La collecte des cartons des professionnels a lieu une fois par semaine sur la ville d’Autun et une fois tous les 15 jours pour Etang sur Arroux et Saint Léger sous Beuvray. Les tonnages sont à la baisse de 12.5% pour cette année. Cette baisse des tonnages s’explique par une baisse d’activité en raison de la pandémie.

Tonnes	2017	2018	2019	2020
Tonnages de cartons – tournées « professionnels »	204.14	197.22	198.52	173.72

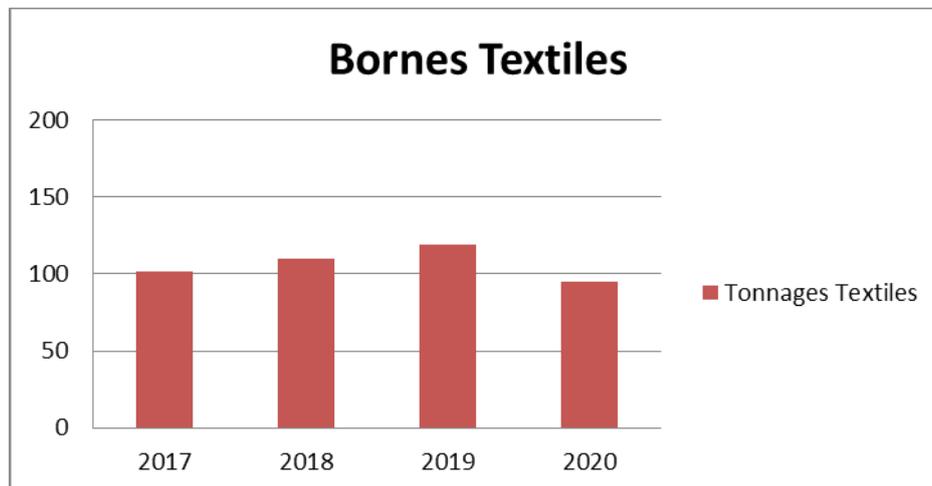


COLLECTE DU TEXTILE

La collecte des textiles, organisée par Le Relais Bourgogne dans 44 points de dépôt, a permis de collecter en 2020 :

- 95.04 tonnes de textile et de chaussures (119.21 tonnes en 2019).

Ces tonnages sont en forte baisse (-20.28%). La filière textile a été très impactée suite à la COVID 19. Plusieurs semaines d'arrêts et de non collecte ont fait que les textiles souillés n'ont pas été valorisés.



COLLECTE DES EMBALLAGES RECYCLABLES

La collecte des emballages recyclables s'effectue 2 fois par mois en porte à porte à Autun (1 fois par semaine en habitat collectif) et par l'intermédiaire de bornes d'apport volontaire dans les autres communes. Des bornes à emballage ont été installées en zone périurbaine d'Autun. Les tonnages concernés sont donc comptabilisés dans la ligne « autres communes ». Nous pouvons constater que les tonnages d'emballages sont en hausse par rapport à l'année 2019 aussi bien pour le porte à porte que pour les points d'apports volontaires (+ 5.76%).

131 bornes emballages desservent les usagers du territoire.

	Tonnage d'emballages recyclables collectés				Kg par hab. et par an 2020
	2017	2018	2019	2020	
AUTUN	244.22	184.30	204.60	220.01	15.49
Autres communes	238.67	236.58	249.24	259.98	16.47
CCGAM	482.89	420.88	453.84	479.99	16.01

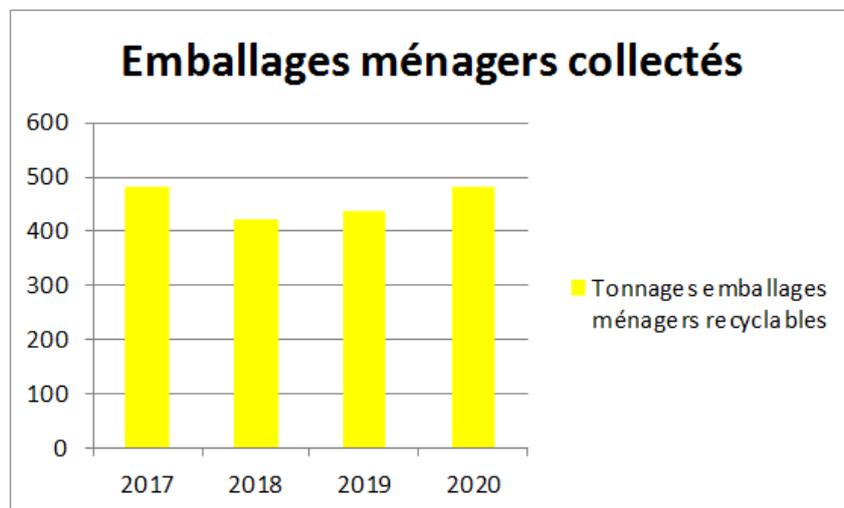
Globalement, toutes collectes confondues, les tonnages réellement recyclés ont évolué de la façon suivante :

tonnes	2017	2018	2019	2020
Acier	48	44	47.80	44.69
Aluminium	3,5	5.08	4.12	6.43
Cartons	119,49	165.03	141.89	174.99
Briques alimentaires	14,04	17.36	14.63	15.92
Plastiques	105,74	113.34	120.56	117.54
TOTAL	290,77	344.81	329.00	359.57

En 2020, 26.59% de refus étaient comptabilisés sur les tonnages collectés des points volontaires (emballages et papiers) contre 30.37% en 2019 (-12.45%).

Concernant les taux de refus issus du mélange (bac bleu/jaune Autun), 20.78% ont été comptabilisés cette année contre 19.70% en 2019 (+5.02%).

Nous constatons en 2020, une augmentation des tonnages d’emballages collectés et recyclés. Cette évolution indique une meilleure qualité de tri de la part des habitants.



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La collecte des déchets encombrants a été assurée par la Communauté Emmaüs d’Etang-sur-Arroux : sur appel téléphonique et rendez-vous à Autun; 1 passage annuel pour les autres communes. En 2020, 220 ramassages ont été réalisés par la Communauté Emmaüs pour 96 sorties du camion.

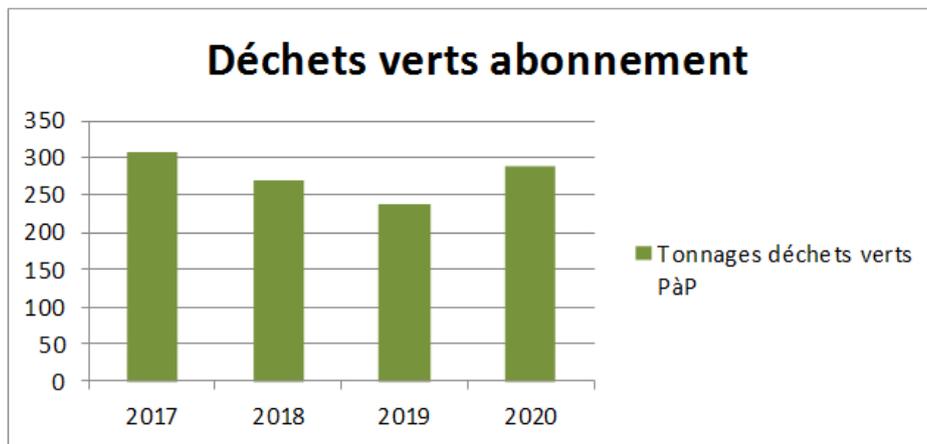
Parmi les encombrants récupérés, des objets sont recyclés (ex. ferraille) ou revendus. Environ 178.50 tonnes ont dû être éliminées (traitement en ISDND).

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Cette collecte est réalisée en porte à porte et sur abonnements à Autun et Saint-Pantaléon uniquement. 549 abonnés ont souscrit au service de collecte en 2020 (589 en 2019).

Il est noté une augmentation des tonnages (+50 tonnes) de déchets verts collectés en porte à porte. Durant cette année, les abonnés à ce service ont davantage présenté leur bac à la collecte, durant les confinements, les habitants ont plus pratiqué l'entretien de leurs espaces verts.

Année	2017	2018	2019	2020
Tonnes	308,59	268.82	238.58	289.24



COLLECTE DES DÉCHETS DANGEREUX SPÉCIFIQUES (DDS)

Les déchets dangereux spécifiques des ménages sont récupérés en continu et stockés à la déchetterie d'Autun et d'Étang sur Arroux. 61.93 tonnes de produits dangereux ont été collectées contre 63.72 tonnes l'an dernier. Les quantités déposées ont diminué de 2.81% par rapport à 2020.

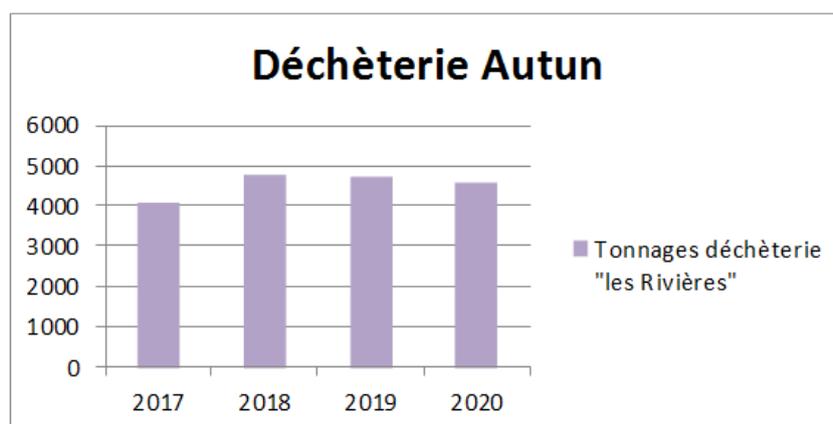
	2017	2018	2019	2020
Poids total récupéré en kg	49 245	58 550	63 720	61 930
Evolution tonnage	+10.59%	+18.90%	+8.83%	-2.81%

DÉCHETTERIE D'AUTUN – LES RIVIÈRES

La fréquentation de la déchetterie d'Autun est en baisse de 37%. Cette diminution n'est pas représentative des années précédentes. Durant les confinements, la déchetterie a été fermée 1 mois et une réouverture progressive s'est effectuée avec prise de rendez-vous durant 8 semaines. Ce nombre est bien en dessous du nombre de visiteurs qui auraient pu être accueillis avec des conditions d'ouverture à la normale. Les tonnages réceptionnés ont diminué de 3.35%.

	2017	2018	2019	2020
Nombre de visites	26008	24038	21381	13435
Végétaux	1102,98	1136.58	1058.02	889.51
Cartons	122,78	136.50	141.71	118.00
Ferraille	248,35	275.54	284.58	271.66
Huiles (végétales)	3,22	4.03	3.17	3.02
Huile minérale m ³	7,50	6.00	8.60	7.90
Gravats	831,18	1158.18	978.19	1274.17
Non recyclables	896,68	1082.48	1099.77	1015.12
Bois de démolition	430,54	500.24	563.40	490.82
DEEE	122,22	142.03	144.56	135.05
Eco mobilier	163,56	210.54	280.78	245.76
Local réemploi	126,35	108.81	122.86	72.70
Pneus	22,28	20.68	19.28	24.08
Néons/ampoules	0,71	0.75	0.87	0.67
Piles	2,88	0.84	3.23	3.32
Total tonne	4080,35	4783.20	4709.02	4551.77
Evolution tonnage	+1.55%	+ 17.17%	-1.55%	+ 3.34%

On a dénombré en 2020, 2300 visites d'usagers professionnels déclarés sur la déchetterie d'Autun. Leur facturation a permis une recette de 13.983 € sur l'ensemble des déchetteries.



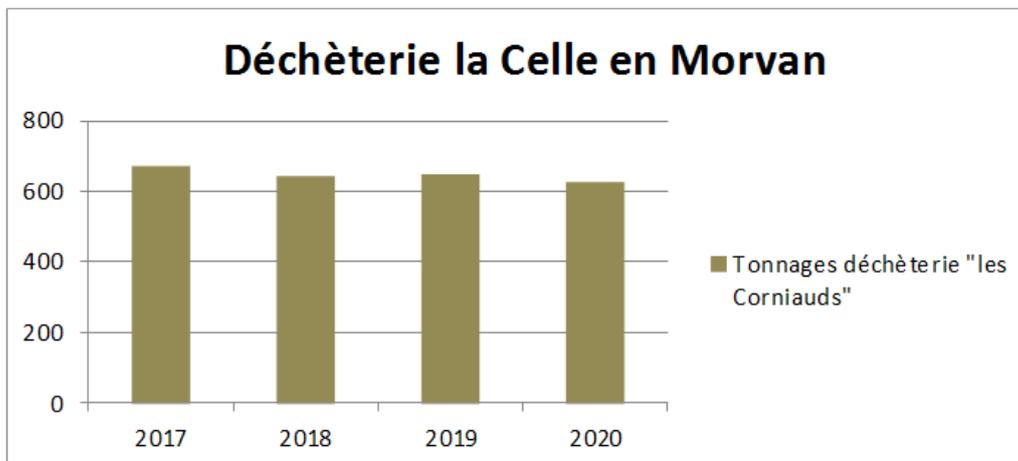
DÉCHETTERIE DE LA CELLE EN MORVAN – LES CORNIAUDS

La fréquentation de la déchetterie de La Celle en Morvan est en baisse. Elle a accueilli 3927 visiteurs en 2020 contre 5127 en 2019, soit -23.41%. Les tonnages récupérés sont en diminution – 3.82%.

Les DEEE ne sont pas collectés sur cette déchetterie (comme à celle de Reclesne) et restent mélangés, soit à la ferraille, soit aux Déchets Non Recyclables (DNR), ce qui est pénalisant d'un point de vue financier, mais également réglementaire. Un aménagement pour accueillir les DEEE est à l'étude pour 2021.

Les DNR accueillent également le bois de démolition et les déchets d'ameublement.

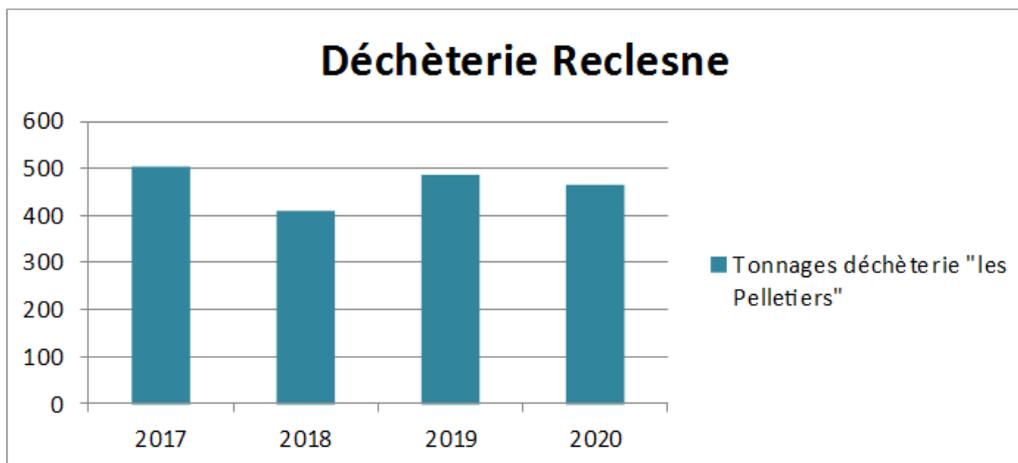
	2017	2018	2019	2020
Végétaux	166.54	148.54	145.18	149.77
Cartons	21.06	19.42	15.88	18.45
Ferraille	100.08	98.16	95.46	96.10
Non recyclables	218.02	239.20	224.32	217.84
Gravats	128.20	124.52	150.66	131.94
Amiante	34.46	13.96	17.34	9.94
Tonnes	668.36	643.80	648.84	624.04
Evolution tonnage	+7.29%	-3.67%	+0.78%	-3.82%



DÉCHETTERIE DE RECLESNE- LES PELLETIERS

La fréquentation de la déchetterie des Pelletiers est en baisse (-24%). Elle a accueilli 2746 visites en 2020 pour 3617 en 2019. Les tonnages récupérés sont également en diminution de 4.28%.

	2017	2018	2019	2020
Végétaux	136.46	125.74	113.36	109.50
Cartons	20.48	15.08	11.50	9.65
Ferraille	65.46	90.76	77.66	73.38
Non recyclables	171.78	180.12	181.46	174.96
Gravats	109.12	89.98	103.58	99.22
Tonnes	503.30	410.92	487.56	466.71
Evolution tonnage	+6.36%	-18.35%	+18.65%	-4.28%



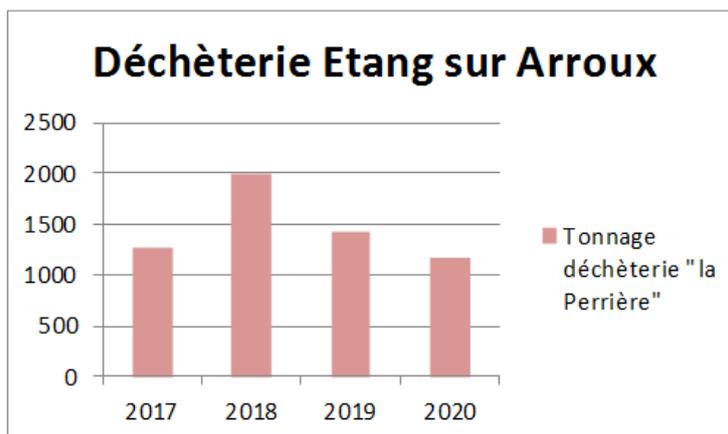
DÉCHETTERIE D'ÉTANG SUR ARROUX- LA PERRIÈRE

La déchetterie d'Étang Sur Arroux a accueilli 21 988 visiteurs en 2020, la fréquentation est en hausse de 22.54 %. Malgré les confinements et la modification des modalités d'ouverture durant cette période, seule cette déchetterie enregistre une augmentation importante du nombre de visiteur.

Les tonnages de déchets végétaux ne sont pas comptabilisés dans le récapitulatif des tonnages. Les végétaux de cette déchetterie sont traités localement. Une fois broyés sur place, ils repartent dans la filière agricole en litière animale. Ils sont donc 100% valorisés. Ces récentes opérations ont permis de diminuer les coûts de transfert et traitement des végétaux. Quatre opérations de broyage ont eu lieu durant l'année.

Au total, une estimation de 1000 tonnes de déchets végétaux ont été traités sur la déchetterie.

	2017	2018	2019	2020
Nombre de visites	17 991	16 966	17 944	21 988
Végétaux	543.00	873.14	319.40	
Cartons	26.32	43.62	42.78	41.28
Ferraille	79.06	99.74	118.64	128.92
Huiles (végétales)	0.22	0.78	0.88	1.44
Huile minérale m ³	-	1.5	3.10	4.10
Gravats	240.10	392.22	338.04	354.08
Non recyclables	165.88	290.70	305.30	306.12
Bois de démolition	121.70	187.60	192.34	208.72
DEEE	43.33	52.24	54.65	56.99
Eco mobilier	45.78	52.96	51.70	54.02
Néons/ampoules	0.293	0.270	0.249	2.89
Piles	1.15	1.33	0.681	1.36
Total tonnes	1266.84	1996.10	1427.76	1159.92
Evolution tonnage		+ 57.57 %	-39.81 %	-18.76%



DÉCHÈTERIES HORS TERRITOIRE :

Grâce à une convention passée avec la Communauté de Communes Entre Arroux Loire et Somme, les habitants des communes de St Eugène, Dettey et la Boulaye peuvent continuer de bénéficier des services de la déchèterie de Toulon sur Arroux.

COMPOSTAGE

Le Syndicat Mixte d'Élimination et de Valorisation des Ordures Ménagères (SMEVOM) du Charolais-Brionnais et de l'Autunois et ses adhérents, dont la communauté de communes du Grand Autunois Morvan, mènent depuis plusieurs années des actions pour encourager la population à réduire leur production de déchets.

Le compostage est une des actions phares notamment pour la plupart des déchets organiques. Sur le territoire, deux pratiques de compostage ont été déployées :

- compostage individuel : acquisition d'un composteur en bois 430l à l'issue d'un moment d'échange sur les différentes techniques de compostage et de paillage. En raison des restrictions sanitaires, une seule formation a pu se dérouler et a regroupé 9 personnes.
- compostage en établissement :
2 établissements (école de Broye et centre de loisirs d'Autun) ont été équipés pour cette pratique. Trois composteurs permettant de répartir, broyat, apports et compost mûr ont été mis à disposition.

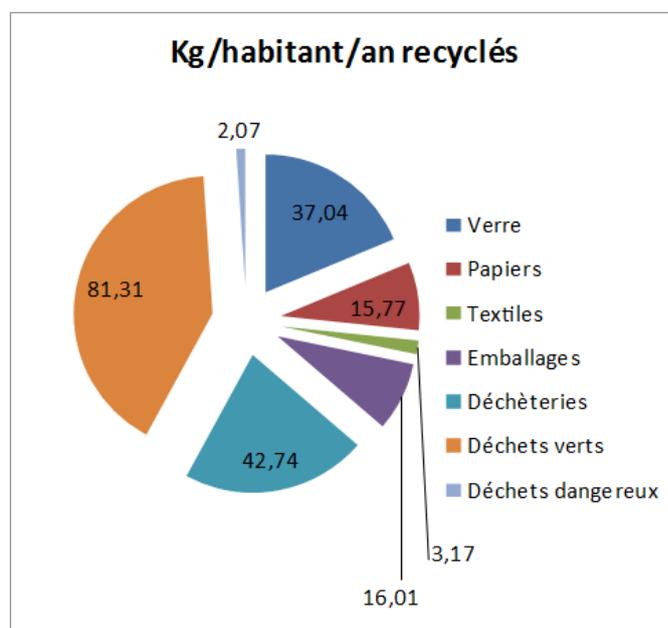
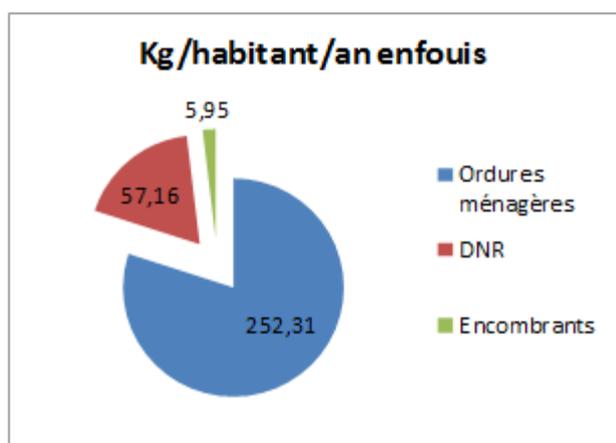
ANIMATIONS SCOLAIRES

12 animations ont été menées au cours de l'année 2020 avec plus de 196 élèves sensibilisés aux gestes du tri. Ces animations se sont déroulées dans des écoles maternelles, primaires, lycées et centres de loisirs. 14 animations ont été annulées en raison du contexte sanitaire.

Au choix des établissements, une ou deux animations sont réalisées. La première consiste à expliquer les consignes de tri et la seconde vie des matières grâce à des plateaux de jeux.

BILAN GLOBAL

	CCGAM hors SIRTOM			
	2017	2018	2019	2020
Partent en enfouissement, kg par habitant et par an	284.08	304.23	303.40	315.42
<i>Dont : ordures ménagères</i>	232.97	240.57	237.65	252.31
<i>déchets non recyclables en déchetteries</i>	45.17	56.55	57.41	57.16
<i>encombrants non valorisés (emmaüs)</i>	5.94	7.11	8.34	5.95
Sont recyclés ou valorisés, kg par habitant et par an	192.90	181.61	205.57	198.11
<i>Dont : verre</i>	34.92	34.83	35.12	37.04
<i>Papiers</i>	20.76	17.08	17.46	15.77
<i>Textiles – chaussures</i>	3.14	3.41	3.78	3.17
<i>Emballages recyclables</i>	9.04	10.88	14.40	16.01
<i>Valorisation matière en déchèterie (ferraille, carton, DEEE, pneus...) hors déchets végétaux, déchets toxiques, gravats</i>	54.87	64.64	66.62	42.74
<i>Déchets végétaux y compris estimation tonnages Etang sur Arroux (litière animale)</i>	60.62	48.27	66.17	81.31
<i>Déchets toxiques</i>	1.30	1.85	2.02	2.07



Le service public d'assainissement non collectif

Au cours de l'année 2020, 202 contrôles ont été réalisés sur le territoire du GAM (hors SIRTOM et SMEMAC). Il s'agit pour 141 d'entre eux de contrôles diagnostic de l'existant, et 61 dossiers de réhabilitation ou de création de nouveaux dispositifs (habitations neuves).

Ils se répartissent comme suit sur le territoire intercommunal :

Commune	Type contrôle	Nb contrôles
ANOST	Conception / Réalisation	7
	Existant	7
ANTULLY	Conception / Réalisation	9
	Existant	2
AUTUN	Conception / Réalisation	1
	Existant	3
AUXY	Conception / Réalisation	3
	Existant	6
BARNAY	Conception / Réalisation	0
	Existant	1
BRION	Conception / Réalisation	3
	Existant	1
BROYE	Conception / Réalisation	0
	Existant	2
CHARBONNAT	Conception / Réalisation	1
	Existant	3
CHISSEY EN MORVAN	Conception / Réalisation	1
	Existant	2
CORDESSE	Conception / Réalisation	0
	Existant	0
CREOT	Conception / Réalisation	1
	Existant	4
CURGY	Conception / Réalisation	1
	Existant	3
CUSSY EN MORVAN	Conception / Réalisation	4
	Existant	14
DETTEY	Conception / Réalisation	4
	Existant	1
DRACY SAINT LOUP	Conception / Réalisation	2
	Existant	3
ETANG SUR ARROUX	Conception / Réalisation	0
	Existant	1
IGORNAY	Conception / Réalisation	0
	Existant	2
LA BOULAYE	Conception / Réalisation	0
	Existant	0
LA CELLE EN MORVAN	Conception / Réalisation	0
	Existant	1
LA CHAPELLE SOUS UCHON	Conception / Réalisation	1
	Existant	5
LA COMELLE	Conception / Réalisation	0
	Existant	0
LA GRANDE VERRIERE	Conception / Réalisation	2
	Existant	1
LAIZY	Conception / Réalisation	1

	Existant	2
LA PETITE VERRIERE	Conception / Réalisation	1
	Existant	0
LA TAGNIERE	Conception / Réalisation	1
	Existant	8
LUCENAY LEVEQUE	Conception / Réalisation	0
	Existant	3
MESVRES	Conception / Réalisation	0
	Existant	6
MONTHELON	Conception / Réalisation	0
	Existant	0
RECLESNE	Conception / Réalisation	0
	Existant	2
ROUSSILLON EN MORVAN	Conception / Réalisation	3
	Existant	9
SAINT DIDIER SUR ARROUX	Conception / Réalisation	3
	Existant	1
SAINT EMILAND	Conception / Réalisation	0
	Existant	2
SAINT EUGENE	Conception / Réalisation	1
	Existant	2
SAINT FORGEOT	Conception / Réalisation	1
	Existant	4
SAINT GERVAIS SUR COUCHES	Conception / Réalisation	1
	Existant	4
SAINT LEGER SOUS BEUVRAY	Conception / Réalisation	0
	Existant	3
SAINT MARTIN DE COMMUNES	Conception / Réalisation	2
	Existant	4
SAINT NIZIER SUR ARROUX	Conception / Réalisation	1
	Existant	2
SAINT PRIX	Conception / Réalisation	2
	Existant	3
SAISY	Conception / Réalisation	1
	Existant	4
SOMMANT	Conception / Réalisation	1
	Existant	3
TAVERNAY	Conception / Réalisation	0
	Existant	3
THIL SUR ARROUX	Conception / Réalisation	1
	Existant	3
TINTRY	Conception / Réalisation	1
	Existant	3
UCHON	Conception / Réalisation	0
	Existant	4
TOTAL		202

Les conclusions des contrôles de l'existant sont les suivantes :

- 78 % des dispositifs nécessitent des réhabilitations totales
- 10 % des dispositifs nécessitent des réhabilitations partielles
- 12 % des installations sont conformes

La voirie

9,370 kilomètres de voiries revêtues

Le montant total des travaux de voirie engagés en 2020 (chaussée, marquage au sol, panneaux, etc.) s'est élevé à 500 000 € TTC. Les travaux se sont répartis entre les communes de la façon suivante :

COMMUNE	VI	LIEU	MONTANT TRAVAUX
AUTUN	43	Les Blanchots enrobé	19 114,80 €
	41	Les Drêmeaux pontage	1 008,00 €
	21	Margenne reprofilage	13 634,14 €
ANTULLY	115	Les Porrots aqueduc	780,00 €
	115	Les Porrots pontage	151,20 €
	119	Les Saugies aqueduc	2 130,24 €
AUXY	55	Route du Monument Magnard enduit (reporté en 2021)	11 436,00 €
	57	La Coudre pontage	403,20 €
BRION	255	Route de Gueunand enrobé	18 565,20 €
BROYE	149	Montfenaud enrobé	19 114,80 €
CHARBONNAT	162	Route de Dettéy enduit	10 182,00 €
CHISSEY	79	Valouze enrobé	25 486,84 €
COLLONGE	177	Route de Sivry pontage	504,00 €
COUCHES		Diverses voies reprofilage	16 098,00 €
EPINAC	189	Dinay enrobé	13 927,61 €
	183	Ressille pontage	1 008,00 €
ETANG	262	La Perrière aqueduc	2 280,00 €
IGORNAY	63	Voudenay busage	2 436,00 €
	63	Mauguin busage	4 920,00 €
LA CELLE	10	Les Corniauds pontage pont	1 140,00 €
	12	Milliore aqueduc	2 640,00 €
LA CHAPELLE	137	Velle reprofilage	1 058,40 €
LA COMELLE	282	Beau pont	17 088,00 €
LA GVERRIERE	16	Crot au Meunier enrobé	25 380,72 €
LAIZY	215	Chazeu enrobé	15 279,60 €
LUCENAY	83	Croix Valmont enduit	18 283,32 €
MESVRES	144	Les Contants enrobé	22 892,40 €
MORLET	180	Bois de Fossés enrobé	18 901,20 €
RECLESNE	126	Les Pelletiers enduit	10 116,00 €
	50	Route de Dracy pontage	1 159,20 €
	128	Les Bas pontage	504,00 €
ROUSSILLON	134	Le Chézet enrobé	22 479,60 €
	134	Le Chézet aqueduc	810,00 €
SOMMANT	76	Route de Cussy enrobé	25 598,74 €
ST EMILAND	222	La Troche enrobé	13 482,00 €
ST FORGEOT	131	La Vente enrobé	17 938,80 €
		La Vente pontage	2 016,00 €
ST GERVAIS	226	Route de Dracy reprofilage	14 940,00 €
	227	Vernusse pontage	352,80 €
	226	Vergenne pontage	201,60 €
ST JEAN	239	La Fosse enrobé	22 054,80 €
	239	Noizeret aqueduc	900,00 €

ST MARTIN	167	Les Buissons aux Oiseaux reprofilage	8 436,00 €
	101	Bourg aqueduc	780,00 €
	99	Quincy pontage	504,00 €
ST MAURICE	251	Rue Gabriel enrobé	25 686,00 €
	254	Rue de l'école tranchée drainante	3 534,00 €
SAISY	182	Changey busage	3 342,00 €
	182	La Forêt busage	2 460,00 €
	177	Sivry repro	4 260,00 €
SULLY	199	Route d'Uchey enrobé	18 228,00 €
TAVERNAY	19	Les Guyards pontage	1 260,00 €
THIL	272	Souves reprofilage	1 032,00 €
	272	Souves aqueduc	900,00 €
Marquage horizontal			5735,05 €
Signalisation verticale			4800,20 €
		TOTAL	499 354,46 €

Marquage horizontal : Brion, Broye, Collonge la Madeleine, Cordesse, Curgy, Epinac, Etang, Monthelon, Saisy, St Didier sur Arroux, St Gervais sur Couches, St Léger du Bois, St Martin de Commune, Sully.

Signalisation verticale : Antully, Broye, Charbonnat, Epertully, Etang, Laizy, La Comelle, La Celle en Morvan, Reclesne, St Didier sur Arroux, St Jean de Trézy, St Léger du Bois, St Martin de Commune, Tavernay, Thil sur Arroux.

Attractivité et développement du territoire

La DADT a pour mission de conduire les politiques contribuant à l'attractivité et au développement économique . Elle intervient dans les secteurs de l'industrie, l'artisanat, le commerce, l'agriculture, la santé, la mobilité, le tourisme, le développement durable, la politique de de l'habitat, la formation professionnelle, l'économie sociale et solidaire à travers le suivi des activités des associations Autun Morvan Développement Formation (AMDF), le CILEF (Centre D'Information Local pour l'Emploi et la Formation) et Autun Morvan Initiatives (AMI) .

L'année 2020 revêt un caractère particulier en raison du confinement et de la pandémie. Cependant, les services de la DADT ont poursuivi leurs missions autour de 3 axes :

Une mission d'ingénierie afin de formaliser et contractualiser la stratégie des différentes politiques de la CCGAM :

- Cette mission comprends l'élaboration et mise en œuvre des stratégies territoriales ainsi que l'animation globale du projet de territoire (Contrat de territoire avec le Conseil régional, Contrat de ruralité avec l'État, programme LEADER).

- L'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie LEADER à l'échelle Morvan, en partenariat avec le Parc du Morvan et le Pays Nivernais-Morvan : décliner et animer le programme LEADER sur le territoire de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

- L'accompagnement des porteurs de projets (publics/privés) : Une mission d'animation pour chacune de ces politiques afin d'instaurer une gouvernance et une concertation avec les acteurs locaux

Les équipements sont :

1. L'abattoir exploité à travers une délégation de service public (DSP) avec la SICA (filiale agricole)
2. Les immeubles générateurs de revenus (IPDR) que sont :
 - Platon Formation, Louer à l'AMDF pour la mise en place de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales (GPECT) et le développement de « Campus Connecté »,
 - L'espace Marc Gauthey (pour l'accueil d'entreprises et le développement accueil du centre départemental de santé)
 - La Pépinière d'entreprises à Bellevue pour l'accueil des porteurs de projets avec les espaces (Falab, Coworking et l'incubateur « Centre d'Innovation Collaboratif » et la politique du numérique)
 - L'aérodrome et la plateforme Mobigam (mobilité et tourisme),
 - La Maison des spécialistes, les maisons de santé de Couches, Etang sur Arroux, Epinac (Santé et la Sylver Economie).

Depuis la loi NOTRE, les différentes législations confortent la Région et les intercommunalités comme chef de file pour conduire le développement économique et la transition écologique .

En 2020, le Conseil Régional a formalisé son Schéma Régional d'Aménagement , de Développement et d'Equilibre des Territoires (SRADDET) , Ce document de document de planification et d'aménagement du territoire, qui impose aux collectivités de mettre en conformité leurs documents d'urbanisme (SCOT et PLU) fixe des objectifs ambitieux en matière de transition écologique et de numérisation des politiques publiques.

En 2020 L'État a lancé les Contrats de Transition Ecologique qui préfigureront, les Contrat de Relance et de Transition Ecologique qui regroupera l'ensemble de ses politiques contractuelles avec les collectivités locales,

La transition écologique, technologique à travers le numérique et d'inclusion sociale sont au cœur de ces réflexions et nécessitent que la CCGAM à s'interroger sur ses priorités sur les missions de la DADT

Pour ces raisons, les principaux changements en matière d'organisation en 2020 ont été :

1°) La mobilisation de l'ensemble des équipes autour du pôle santé pour répondre aux enjeux du COVID avec pour conséquence un retard pris dans l'exécution de leurs missions et le déroulement des projets

2°) le rattachement à la DADT du suivi et de l'élaboration des politiques contractuelles suite au départ de Mr Franky Sabot.

3°) les transferts :

de la politique « numérique » et des personnels et à la direction Communication,
de la gestion et du suivi des zones d'activités Économiques (ZAE) Intercommunales à la Direction des Services Techniques suite au départ en retraite de Mme Fourre.

Les politiques contractuelles

Le suivi des conventions cadres des politiques territorialisées avec :

- l'État à travers le « Contrat de ruralité », entre l'État et la CCGAM, il est arrivé à échéance en 2020 et a fait l'objet d'un avenant afin de mobiliser 857 107 € de financement pour 10 projets portés par la CCGAM ou les communes.
- le Conseil Régional et le « Contrat de Territoire » arrivé également à échéance en 2020, il a fait l'objet d'une prolongation en 2021 en raison du COVID. 1 048 000 € ont pu être ainsi mobilisés pour soutenir 12 projets sur le territoire
- le Parc Naturel Régional du Morvan à travers le programme « Leader Morvan », 17 projets étaient pré programmés au 31 décembre 2020 pour une mobilisation de 371 842 € de fonds Leader. Il a fait l'objet également d'une prolongation en 2021 et l'ouverture de crédits supplémentaires de 1,5 million d'euros,

La déclinaison sur le territoire des politiques sectorielles à travers :

- le Fonds d'Intervention et de Soutien à l'Artisanat et du Commerce (FISAC) avec l'aide à l'économie de proximité dans les bourgs centres et le centre ville d'Autun,
- le suivi de l'opération Action Coeur de Ville de la ville d'Autun
- l'élaboration d'une Opération de Redynamisation du Territoire et le soutien à la candidature « Petite Ville de Demain » d'Etang sur Arroux et d'Épinac
- le Fonds de Relance des Territoires pour soutenir l'activité des entreprises pendant le COVID ;
- le Contrat Transition Écologique afin de soutenir la transition écologique du territoire de la CCGAM et de son économie
- Le Contrat de Relance et de Transition écologique qui regroupera l'ensemble des contractualisations avec l'État en 2022 .
- le Programme Alimentaire Territorial (PAT) afin de soutenir la structuration de filières courtes à partir de l'abattoir ,
- le Contrat « Territoire d'industrie » en partenariat avec la CUCM et les communautés de Communes Arroux Sommes et Loire et du Grand Charolais, afin d'élaborer une stratégie commune industrielle
- le Contrat Local de Santé afin de coordonner les acteurs de la santé et développer une politique de santé publique

Le numérique

Le numérique est une priorité de la CCGAM au cœur de ses différentes politiques publiques. Il fédère l'ensemble des acteurs pour construire un programme d'actions vers une démarche de Territoire Intelligent "Smart County".

Malgré la crise sanitaire, l'année 2020 a permis aux projets développés au sein du Pôle numérique d'être reconnu au niveau national et régional. En effet, le Centre de Ressources Numériques est désormais labellisé « Fabrique de Territoire » et « Pépinière à Haut Niveau de Services ». Le Fablab a également obtenu, pour la troisième année consécutive, le soutien de la Fondation Orange pour le projet « Fablab numérique et solidaire ».

PÉPINIÈRE, ESPACE DE COWORKING ET DE TÉLÉTRAVAIL

La pépinière de Bellevue est identifiée comme un incubateur : c'est-à-dire visant à être la structure d'accueil des porteurs de projet du territoire, pour les soutenir et les accompagner dans leurs démarches de création. Elle soutient également l'entreprenariat grâce à ces espaces dédiés : l'espace de coworking et de télétravail.

Des partenariats ont été créés entre les chambres consulaires (chambre de commerce et d'industrie, chambres des métiers et de l'artisanat, boutique de gestion, etc.) et la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan, pour soutenir les futurs entrepreneurs sur les aspects financiers, humains et matériels. (Aides financières, locaux, etc.)

En 2020, le taux d'occupation de la pépinière est de 76%. Une campagne de communication aura lieu en 2021 pour relancer les locations et permettre à des nouvelles entreprises de se lancer.

En 2020, la pépinière a orienté 26 porteurs de projets en les renvoyant vers les chambres consulaires ou en leur partageant des informations sur les possibilités de ventes ou de locations.

ATELIERS NUMÉRIQUES POUR TOUS

Depuis septembre 2014, des ateliers d'information et de sensibilisation aux usages du numérique via un programme d'animation mensuel et gratuit de septembre à juin ont été mis en place dans le Grand Autunois Morvan.

L'objectif de ces ateliers numériques mis en place par l'animateur TIC dans le cadre de ses missions, est de présenter et de sensibiliser le public aux nouveautés informatiques, mais également d'accompagner tous les publics : professionnels, associations, collectivités, collègues.

Depuis 2018, les ateliers numériques sont proposés à la fois à la pépinière mais également sur les Pôles de proximité. En 2020, les ateliers ont été moins nombreux à cause de la crise sanitaire.

Les ateliers de 2020 : 109 personnes accompagnés sur 11 ateliers sur tout le territoire

- Sécuriser son ordinateur
- Financement participatif
- Tablette et Smartphone
- Vérification de l'information en ligne

LES COURS INFORMATIQUES

Constatant un besoin croissant d'accompagnement de personnes sur les bases de l'outil informatique, nous avons décidé de mettre en place de nouveaux cours au Centre de Ressources Numériques en septembre 2019. Ces cours étaient organisés sur l'année 2019 / 2020 avec un médiateur numérique du Pôle d'Epinac.

Statistiques pour l'année 2020 : 9 ateliers au Centre de Ressources numériques.

FABLAB

Le Fablab est aujourd'hui l'un des piliers du Centre de Ressources Numériques de Bellevue. Depuis son emménagement début 2016 dans un espace plus spacieux (environ 110m²), il offre aujourd'hui un terrain de jeu idéal pour ses adhérents et nouveaux arrivants.

En résumé, voici en quelques chiffres l'année 2020 :

- 45 adhérents
- 1093 visiteurs

ATELIERS SENIORS AU FABLAB

Des ateliers à destination des seniors sont proposés chaque année (3 par an hors COVID) afin de favoriser la création. Les seniors viennent au fablab et réalisent des projets sur une thématique donnée. Ainsi depuis le début d'année, ils sont venus réalisés : des décorations pour Pâques et des petites pancartes sur le thème du jardin.

En 2020, nous avons pu organisé 1 atelier pour 7 seniors dans le cadre de ce partenariat.

ATELIERS CENTRES DE LOISIRS AU FABLAB

Le fablab propose depuis trois ans, des stages de découverte aux enfants des accueils de loisirs du territoire. Ce stage permet de faire découvrir aux enfants le fablab. Ils sont plongés pendant une semaine au cœur de cet écosystème qui leur permet d'acquérir des compétences numériques comme le dessin 2D, la 3D et enfin le codage.

En 2020, cet atelier a permis à 8 enfants de découvrir le fablab, ils ont réalisés différents projets leur permettant de découvrir chaque machine.

Les enfants grâce à cet atelier découvrent les métiers du numérique, et ont ainsi de nouvelles idées pour leur futur métier.

Ateliers découverte en 2020 pour :

- La maison de la Petite Enfance (8)
- Les animateurs des Centres Sociaux (5)
- L'association AILES (5)
- Les enfants de l'atelier modélisme (6)

Depuis 2018, le Fablab bénéficie du soutien de la Fondation Orange et peut ainsi proposer des parcours de formation pour les jeunes éloignés de l'emploi et de la formation.

Statistiques 2020 : 11 jeunes dans le parcours intermédiaires – 4 dans le parcours avancé.

CENTRE D'INNOVATION COLLABORATIF

La création d'un Centre d'Innovation Collaboratif (concept autour de l'habitat et du mobilier design) au sein de la pépinière d'entreprises permet de diversifier les activités en mêlant Art, design & numérique.

Un ensemble de machines de menuiserie est mis à disposition de l'association Artisanat Design et Réseau créatif (présidée par M. Oliver Simmonot) dans un atelier de la pépinière d'entreprises (loué par l'association).

Cet espace numérique & design est un véritable lieu de création pour les jeunes diplômés du DN MADe – Diplôme national des métiers d'art et du design, qui développent leurs activités professionnelles au sein même de ce lieu et donc du territoire.

Afin de les accompagner dans leurs démarches de « création et développement d'entreprise », des partenariats sont mis en place avec les chambres consulaires :

- BGE
- Potentiel71 (couveuse d'entreprises)
- Chambre de Commerce et d'Industrie
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat...

L'objectif final serait de créer un collectif de jeunes designers (de France ou d'Europe) qui partageraient leurs compétences, leurs expériences et leurs créations au travers de ce pôle.

En 2020, trois artisans ont pu être accompagnés au sein de ce centre d'innovation.

Le tourisme

La Communauté de Communes exerce sa compétence tourisme à travers l'Office du Tourisme du grand autunois Morvan (OT). Cet office est porté par une association regroupant les élus de la CCGAM et les socioprofessionnels. Une convention annuelle définit les objectifs et les moyens financiers consacrés à cette compétence.

Ce secteur d'activité fut fortement impacté par la crise de la COVID et ses 2 confinements ont fortement perturbé les activités de l'OT et réduit les recettes liées à la taxe de séjours,

La subvention attribuée par la CCGAM de **340 000 €** provient notamment de la collecte de la taxe de séjour collectée par les services de la CCGAM auprès des hébergeurs du territoire (103 752, 85 €) et reversée à l'OT. En 2020 les recettes de l'OT étaient de 383 076 €, ses charges de 316 828 € ce qui lui a permis de dégager un résultat positif de 68 659 €

Les éléments présentés sont une synthèse du bilan d'activité réalisé par l'OT. Il est disponible au siège de la CCGAM ou sur demande auprès de la DADT.

Les actions habituelles n'ont pas pu être assurées et ont été modifiées afin de s'adapter et les contacts avec les touristes sont devenus plus numériques que directs.

Les projets ont été reportés et la stratégie retravaillée notamment en raison des profonds changements intervenus dans la structure suite notamment

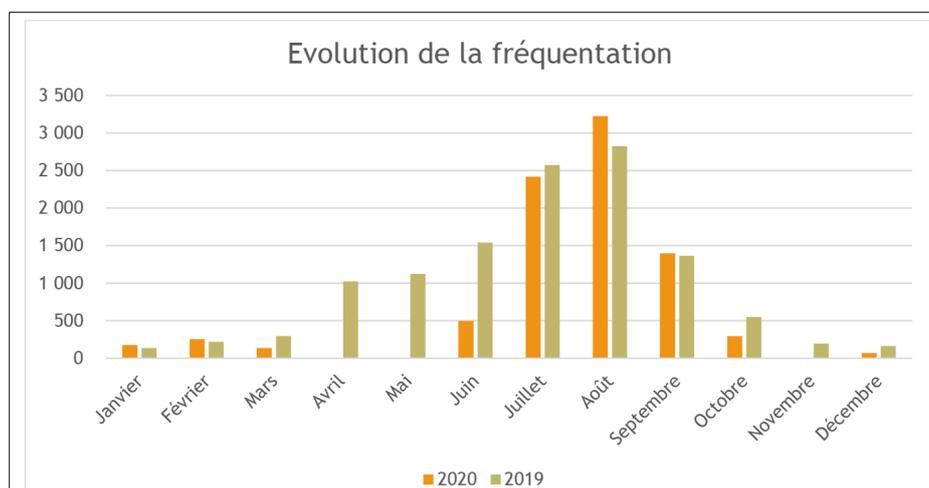
- au changement de la Présidence Louis Basdevant laisse la place à Jean-Pierre Vaude
- au départ de la directrice et de 3 collaboratrices

C'est donc une équipe réduite de 3 employés mobilisés autour d'un nouveau directeur Thibaut Breuillé qui ont dû et su s'adapter pour faire face à cette situation exceptionnelle,

ACCUEIL & INFORMATION

Fréquentation

L'année est difficilement comparable à 2019 car l'office a été fermée 3 mois entiers (avril, mai, novembre). Malgré tout, la saison estivale a été plus que satisfaisante L'année 2020 a commencé avec une belle fréquentation touristique, de +30% en janvier et de +17% en février soit plus 568 contacts en plus par rapport à l'année 2019 Si nous comparons avec 2019 sur les mêmes tranches d'ouverture (soit en ne comptabilisant pas avril, mai et novembre) nous enregistrons une baisse de fréquentation au comptoir de 12% et une très forte baisse de 41% à l'accueil téléphonique.



Les deux mois de confinement ont bien entraîné une chute libre de la fréquentation. Au-delà de ces deux mois de fermeture qui nous a fait perdre plus de 2 100 clients

L'origine de la clientèle

Sans surprise, c'est la clientèle française qui sauve la saison : les français représentent 76% de la fréquentation estivale contre 64 % l'an dernier. En juin, ils ont représenté jusqu'à 85% de la fréquentation.

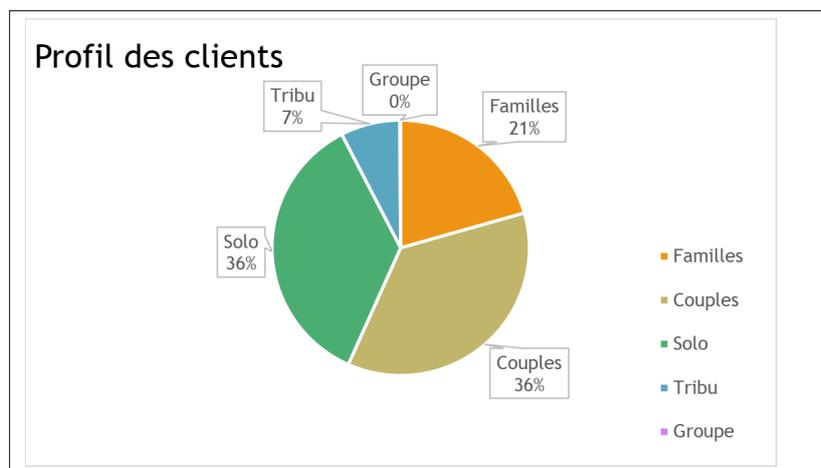
Parmi les 24% d'étrangers qui sont venus cet été, les Néerlandais sont surreprésentés : 50 % de la fréquentation étrangère. Les Belges, notre 2^{ème} clientèle étrangère, ont représenté 27% de la fréquentation.

En ce qui concerne la clientèle française, on notera le poids du tourisme de proximité :

- 36 % de BFC, dont 70% de Saône et Loire
- 20 % de franciliens
- 12 % de rhônalpins

Les profils de la clientèle

Cet été, les clients ont plutôt voyagé en couple ou seul. On constate finalement peu de rassemblements familiaux ou amicaux et aucun groupe, les clients ont fui les espaces clos pour s'orienter vers les sites et activités de plein air, sans doute en raison des contraintes imposées et d'un besoin de plein air après une période de confinement imposée. Ainsi, les balades d'été et balades contées, proposées cette année pour la première fois en réservation obligatoire, ont plutôt bien fonctionné



La billetterie de comptoir

la billetterie a accusé une très forte baisse en raison de toutes les annulations de concerts, spectacles et animations, principalement le spectacle d'Augustodunum qui représentait 45 113€ soit 74% de la billetterie totale.

Au total par rapport à 2019, une baisse de 61% sur le chiffre d'affaires des billetteries, et donc une baisse de 49% pour notre marge commissionnée.

Concernant les visites et animations :

- Nos animations ont bien fonctionné : 157 personnes en balade contée.
- Le petit train : + 29% de billets vendus
- Les visites de la ville avec 372 billets vendus
- Le city game : 152 billets vendus depuis mi-juillet

Boutique

L'Office du tourisme et l'espace boutique, fermés pendant 3 mois

Le bilan 2020 est donc, lui aussi, bien inférieur à l'année 2019 (-27%).

Top 3 des ventes 2020 par produit :

- Cartographie- cartes IGN et Fiches rando : 618
- Librairie : 314
- Topoguides : 271

Les nouveaux produits :

- Peluche Chouette : grand succès, le stock a été épuisé rapidement.
- Savons bio en dépôt-vente : grand succès également de fabrication artisanale près de Nolay
- Tisanes bio et sirops en dépôt-vente : les produits du terroir se sont peu vendus

Les nouveautés 2020 :

Visites guidées de Ville

Le service du Patrimoine de la ville d'Autun a proposé des visites guidées avec la création de visites pour mini-groupes allant de 4 à 10 personnes. Les guides conférenciers ont donc proposé 3 circuits au choix

City-Game « La Pierre du Savoir »

Le principe du city-Game est de partir à la découverte de la ville avec un kit d'aventurier, pour résoudre des énigmes. Ce concept a été une véritable réussite. Mis en place assez tard dans la saison (le 14 juillet) , 183 kits en 3 mois (moyenne de 2 par jour)

Concert de Laurent Voulzy

Organisé par « Les Spectacles de la Lionne », le concert de Laurent Voulzy prévu le 25 juin 2020 à la Cathédrale St-Lazare

Groupes et Commercialisation :

L'activité Groupes a très fortement été impactée par la crise sanitaire. De nombreuses réservations ont été reportées ou annulées.

Les Chiffres clés :

Types de prestations vendues :

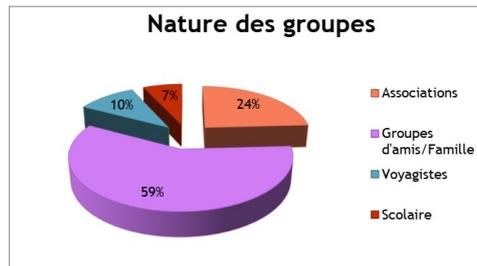
Pour les groupes accueillis, la demande était répartie entre :

- 18 visites guidées soit-77% par rapport à 2019
- 10 excursions soit-50% par rapport à 2019
- 1 séjour soit-90% par rapport à 2019

	2020	2019	Evolution
Nombre de groupes	29	97	-70,10%
Nombre de personnes	497	2345	-78,81%
Taille moyenne des groupes	17,14	24,18	-29,11%
CA généré	7 707,63 €	51 775,84 €	-85,11%
Vol d'affaires	9 082,40 €	63 419,10 €	-85,68%
Marge	1 374,77 €	11 643,26 €	-88,19%

Type de clientèles :

les rassemblements familiaux/entre amis atteignent 59% cette année 2020. Les autres types de clientèles accueillis, cette année reste très peu représentés avec 7associations, 3 voyagistes/TO, 2 scolaires accueillis.



Brochure Groupes

Une brochure à destination de la clientèle de groupes a été créée et rédigée en interne avec le concours du service Communication,

Au 31 août, 7 groupes accueillis contre 65 l'an passé à la même date, ce qui représente un chiffre d'affaire de 3 000 € pour 2020 contre plus de 43 000 € en 2019 à la même date.

Club Slow Tourisme

Collaboration à l'initiative de Bibracte, d'une démarche collaborative avec le Parc du Morvan, avec pour objectif de créer un « club » et de développer le slow tourisme sur le territoire, à travers des projets communs et concevoir des packages pour individuels

Label Vignobles & Découvertes

En collaboration avec l'Agence de Développement Touristique de Saône-et-Loire, l'Office de tourisme travaille au développement de l'œnotourisme sur le territoire du Couchois à travers le label « Vignobles & Découvertes ».

Promotion et Communication

Salons

L'office de tourisme a participé au

40-ème Salon du Tourisme Mahana du 7 au 9 février 2020 à Lyon, nous avons été présent sur 3 jours sur le stand Destination Saône et Loire

à tenu un stand au Leclerc du 27 au 31 juillet 2020 à Autun ainsi que les journées

Romaines du 01 au 02 août 2020 furent maintenues.

Tous les autres participations ont été annulées,

Éditions 2020

Pour les éditions de 2020, la décision fut prise de reprendre la ligne éditoriale 2019. Ainsi une réédition avec mise à jour des contenus fut mise en place. Cette réimpression basée sur les quantités passées en 2019 été composé de :

- La brochure d'appel :

Tirage : 5000 exemplaires

Langues : français

- Le magazine touristique :

Document de 28 pages

Tirage : 6000 exemplaires en Français

2000 exemplaires en Anglais

1000 exemplaires en Allemand

- Les plans de ville et du Grand Autunois :

Tirage : 300 blocs et 8000 pliés

Langue : trilingue

- Carte Rando :

Ce document connecté qui répertorie les 59 itinéraires de balades et randonnées

Langues : Française

Tirage : 8000 pliés

Création graphique et Relation presse

l'Office propose des animations pour les visiteurs, en partenariat avec l'association des Guides en Morvan, Ces animations font l'objet de l'édition de flyers qui sont distribués au comptoir et dans les différentes communes concernées, ainsi que dans nos Points Information Mobiles

Quelques actions presses menées par l'office du tourisme :

- Fourniture des photos pour un article sur le patrimoine religieux dans « la revue des deux mondes »
- Participation à la mise en place de la carte interactive sur le site de la SNCF
- Fourniture des photos du Haut-Follin pour le reportage d'EasyVoyage en Morvan.
- Fourniture de photos de Couches pour le magazine « A Table »
- Fourniture d'informations et de photos à Charnay les Macon dans le cadre de la conception d'une brochure à destination des écoles.

Les Réseaux sociaux :

La page Instagram de l'office comptait en 2020 plus de 1170 abonnés et 210 publications. Les différentes campagnes de communication sur Instagram ont permis de toucher plus de 40000 comptes.

L'agriculture

LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET LES FILIÈRES LOCALES ALIMENTAIRES



Filières locales alimentaires en Autunois-Morvan

Dans un contexte où l'alimentation et l'environnement sont au cœur des débats, il a paru indispensable à la CCGAM de travailler sur toute la filière d'approvisionnement et de consommation locale. Cette mission fait partie de la Direction de l'Attractivité du Territoire (DADT).

L'agriculture du territoire de l'Autunois Morvan (585 exploitations agricoles, sur 66 000ha de surface agricole utile soit 53% du territoire) est à multiples facettes : la production dominante est l'élevage de bovins allaitants maigres. La diversification des productions se développe depuis plusieurs années (287 exploitations): vente directe de viande bovine, ovine, volailles, œufs, escargots, porcs, produits laitiers de chèvres, de vaches et de brebis, maraîchage, confitures, miel ...

Depuis 2014, la communauté de communes de grand Autunois Morvan s'est engagée dans un programme de mise en place d'un système alimentaire local, de valorisation des productions agricoles locales, de structuration des filières. Les principales actions menées ont été : le diagnostic de l'offre et de la demande alimentaire le développement des approvisionnements en produits locaux, la création d'une charte graphique, la structuration des filières alimentaires autour des outils existants dont l'abattoir d'Autun totalement rénové, la réalisation d'outils et d'actions de communication auprès des scolaires et du grand public, la mise en place de groupes de travail et d'une commission paritaire agricole.

Les projets agricoles sont montés en collaboration avec l'ensemble des acteurs agricoles sur une véritable réflexion de groupe à l'échelle du territoire. En 2019, la CCGAM s'est engagée dans la mise en place d'un PAT (projet alimentaire de territoire). La collectivité a été officiellement reconnue par le Ministère de l'agriculture en août 2020. Elle travaille sur 4 grands thèmes pour plusieurs années :

- la restauration collective : en travaillant de « la fourche à la fourchette » avec les agriculteurs, les professionnels de la restauration collective, les gestionnaires, les acteurs locaux de l'alimentation
- l'éducation à la jeunesse : en travaillant sur de la sensibilisation et des interactions entre enfants et agriculteurs
- la justice sociale : en travaillant avec les acteurs sociaux locaux sur du partage, de la sensibilisation du lien social, de la réinsertion
- le gaspillage alimentaire : qui est abordé dans les trois thèmes pour une réflexion globale : de la parcelle agricole à l'assiette des enfants en passant par la cuisine centrale, les cantines...

Les partenaires territoriaux et techniques

- SICA de l'abattoir d'Autun
- Association pour la promotion et le développement de l'abattoir d'Autun
- Association Saveurs de nos Prairies autunoises
- FDSEA
- Chambre d'agriculture
- Jeunes agriculteurs 71
- Association saveurs de nos villages en Autunois Morvan
- Parc Naturel Régional du Morvan
- Association Terroirs de Saône-et-Loire
- Association Morvan Terroirs
- CERD
- CPIE Pays de Bourgogne
- Foyer des jeunes travailleurs (Espace Saint Ex)
- Ville d'Autun
- Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté
- Conseil Départemental de Saône-et-Loire
- INTERBEV
- CIAS
- Association Autun Morvan Initiatives
- Association Les Ateliers Nomades
- APROGAM
- Conseil Départemental 71
- DRAAF, ADEME, DDT71

Objectifs stratégiques

- Développer l'économie locale dont l'agriculture représente une part importante
- Favoriser l'installation et la reprise d'exploitations agricoles
- Maintenir et développer l'économie de la filière viande et soutenir les processus de diversification en élevage bovin vers l'engraissement, en utilisant les outils locaux d'abattage et de transformation
- Maintenir des emplois locaux : éleveur, chevillards, bouchers, charcutiers, épiceriers, professionnels d'abattage...
- Appuyer la diversification des activités agricoles locales, en favorisant l'installation durable de productions qui font défaut pour répondre à la demande
- Structurer les filières locales alimentaires et fédérer les producteurs autour de projets collectifs
- Développer des partenariats entre les professionnels agricoles locaux, la restauration collective et les institutions
- Développer une consommation alimentaire locale de saison et de qualité
- Sensibiliser les jeunes et le grand public aux productions alimentaires locales, de saison, de qualité, au gaspillage alimentaire, à l'agriculture locale... dans le but d'en faire de véritables « locavores »
- Rapprocher les personnes vulnérables des produits de qualité et des agriculteurs

Objectifs opérationnels

Diagnostic de l'offre et de la demande en produits locaux

Durant les dernières années, la collectivité a travaillé sur les circuits courts : de l'exploitation à la vente en passant par la transformation. Plusieurs chantiers ont été menés de front :

- Diagnostic de l'offre et de la demande en produits
- Structuration de la filière autour des outils existants (abattoir d'Autun pour les bovins, ovins, caprins, porcins, outils de transformations à la ferme...)
- Charte graphique sur les produits locaux de la CCGAM et édition du guide des producteurs
- Diagnostic agricole dans le cadre de la création du PLU intercommunal sur les 55 communes du territoire, un diagnostic agricole a été commandé par la collectivité à la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire
- Commission des affaires agricoles qui traite des sujets agricoles du territoire (6 à 10 par an)

Structuration de la filière

→ Un GIEE a été créé par un collectif d'agriculteurs et la Chambre d'Agriculture de Saône et Loire. C'est le premier GIEE de Saône-et-Loire : sa finalité est de pérenniser les systèmes d'exploitation en les adaptant et développer leur ancrage au sein du territoire. Cela se développe en trois objectifs :

- optimiser les charges avec la valorisation de l'herbe et de nouvelles méthodes de cultures, dans un souci de limitation des intrants (« on fait avec ce qu'on a »)
- valoriser les productions locales en favorisant la vente directe, le consommateur local et la valorisation des déchets
- rapprocher l'agriculture et la société, en participant à la vie locale et en communiquant sur le métier d'agriculteur

→ La CCGAM a accompagné dans sa création un groupe d'éleveurs constitué au sein de l'association Saveurs de Nos Prairies Autunoises, qui approvisionne le Leclerc d'Autun. En 2020, environ 4 bêtes par semaine ont été abattues à Autun pour la GMS en rayon traditionnel et libre-service et la restauration scolaire (partenariat entre Leclerc Autun et cuisine centrale pour l'équilibre carcasse). Ces animaux sont valorisés avec une plus-value pour les producteurs (0,40€ de plus du kilo que le cours du marché)

→ L'association Aux saveurs de nos villages en Autunois Morvan a été créée pour organiser, soutenir et promouvoir les manifestations agricoles du territoire notamment les marchés de producteurs, les jeudis de pays...

→ La CCGAM accompagne l'association de promotion et de développement de l'abattoir dans la structuration de la commercialisation de l'outil avec la mise en place d'un groupe de travail suivi par des collectifs de producteurs et animé par la Chambre d'agriculture 71. En 2020, nous avons travaillé sur le développement d'une filière viande bovine avec les GMS (Grandes et moyennes surfaces) et la CUCM pour la restauration collective.

→ L'Association Autun Morvan Initiatives dispose d'un jardin biologique, « Jardin Bio des 4 saisons » employant du personnel en insertion. Depuis l'été 2016, le jardin dispose d'un espace de vente : dépôt-vente des produits locaux, une dizaine de producteurs sont adhérents. Ils ont créés une association spécifique pour la vente des produits locaux aux particuliers « Au ptit marché des producteurs ». L'association AMI a également créée en 2020 un atelier de transformation pour les productions légumières, permettant ainsi de proposer de nouvelles compétences aux personnes en réinsertion.

→ Depuis l'été 2020, la CCGAM travaille avec la Chambre d'agriculture et les producteurs à la création d'un magasin de producteur sur Autun. Une quinzaine de producteurs sont dans la démarche. Il devrait ouvrir ses portes début d'année 2022.

→ Structuration de micro-filières de diversifications agricoles : légumineuse pour l'alimentation humaine (lentilles, pois chiches), agroforesterie avec des arbres fruitiers.

Développement des approvisionnements en produits locaux et/ou bio, de saison et de qualité

L'objectif est de favoriser la mise en relation entre les producteurs et les consommateurs. Des intermédiaires peuvent intervenir entre ces consommateurs et ses producteurs.

- Cuisine centrale de la CCGAM

La cuisine centrale de la CCGAM introduit régulièrement des produits locaux et bio dans les repas servis aux enfants. Les produits sont identifiés grâce à des logos. Cela concerne près de 1200 repas par jour.

Depuis fin 2018, un gros travail sur les menus a été réalisé avec les professionnels du restaurant scolaire et les producteurs pour coller au mieux les besoins de la cuisine centrale aux productions locales de saisons. En 2019 et 2020, 20% des achats de marchandises pour la restauration collective étaient locales (Grand Autunois Morvan) : 100% pour le bœuf, porc, mouton, pain mais aussi des yaourts, fromages de chèvres, fromages blancs, légumes Bio et épicerie : miel, confiture, caramel... Ce n'est pas moins de 45 producteurs qui sont fiers d'approvisionner la cuisine centrale et ainsi proposer des produits de qualité à nos enfants.

- Cantine d'Épinac

Les repas de la cantine d'Épinac sont réalisés par un prestataire. Un marché de prestation a été réalisé en 2018. Il oblige le prestataire à avoir recours à des approvisionnements en produits locaux et bio. Il l'oblige également à mettre en place des opérations de communication pendant la pause méridienne sur la thématique des circuits courts. De plus, il s'engage à fournir les éléments, menus, fournisseurs au service communication de la CCGAM. La charte graphique des menus CCGAM concernant le CPIE a été adoptée. Les enfants d'Épinac reçoivent tous les mois le menu de la cantine. Celui-ci précise l'origine des produits.

L'accompagnement des changements de pratiques des professionnels et la gouvernance mise en place permettent de développer les approvisionnements en produits locaux. L'information sur l'offre locale et sur les besoins sont nécessaires afin de développer les approvisionnements.

- Les autres cantines de la CCGAM

Les 7 autres cantines gérées par la communauté de communes faisant des repas sur place, sont accompagnées chaque mois par l'animation filières locales alimentaires pour introduire des produits locaux. Des réunions de formation et de rencontre se déroulent tous les mois avec l'ensemble des cantinières.

- Les collèges et lycées

La CCGAM a fourni le guide des producteurs locaux pour qu'ils travaillent l'approvisionnement local.

La CCGAM est engagée dans le RAD 71 (réseau de l'alimentation durable mis en place par le Conseil Département de Saône et Loire) pour partager son expérience avec les autres collectivités du département. Un même type de réseau est en cours de structuration sur le PNR Morvan.

Actions d'information et de sensibilisation en cours

- Mise en place d'outils de communication sur les repas de produits locaux fabriqués par la cuisine centrale de la CCGAM : panneaux d'affichage dédié à la restauration collective dans toutes les écoles, diffusion des menus avec les logos des produits locaux aux enfants et parents via le site Internet : plat fait maison, produit local de Bourgogne Franche-Comté, viande française abattue à Autun, produits issus de l'agriculture biologique, élaboré à partir de légumes frais, menu végétarien.
- Mise en place d'animations pédagogiques spécifiques sur l'alimentation locale, l'agriculture, l'élevage, le jardinage bio, le gaspillage alimentaire, pendant le temps méridien, le temps des centres de loisirs.



- Mise en place d'outils de communication sur les repas de produits locaux fabriqués par la cuisine centrale de la CCGAM : mise en page des menus servis dans les cantines, avec la charte graphique de la CCGAM, création d'un logo 'filieres locales alimentaires' sur les menus, affichage des menus et des producteurs, création de la page restauration collective sur le site internet de la CCGAM.
- Valorisation des producteurs de la CCGAM sur notre site internet et mise à jour et réédition du guide des producteurs.
- Participation à la Foire économique d'Autun avec un stand producteurs, une mini ferme et de nombreuses animations pour le grand public, restauration, mini magasin de produits.

Action de modernisation de l'abattoir



Depuis 2011, la Communauté de Commune du Grand Autunois Morvan a engagé une stratégie de diversification des activités agricoles de son territoire à partir du programme de modernisation de l'abattoir d'Autun. Une première tranche de travaux avec l'appui de France Agrimer, du Conseil Régional de Bourgogne et du Conseil Général de Saône et Loire a permis une première remise aux normes de cet équipement. Elle a permis également de mobiliser et de structurer l'ensemble des acteurs de la filière afin de soutenir ce projet. Dans ce cadre une délégation de service publique entre la SA SICA et la CCGAM a été établie le 1er janvier 2014. Elle redéfinit le cadre juridique des rapports entre la CCGAM et la SICA. Le capital social a ainsi été modifié afin d'assurer cette nouvelle gouvernance du projet. La SICA dispose de 50 000€ de capital social, réparti entre les structures suivantes : 10% Communauté de communes du Grand Autunois

Morvan, 40% Société d'agriculture, 10% chambre d'agriculture de Saône et Loire, 10% Association de Bourgogne Centrale pour la sauvegarde de l'abattoir d'Autun, 30% bouchers, éleveurs, particuliers, sympathisants. Afin de conforter la structure financière de la SICA et permettre le futur développement de l'abattoir, les organisations professionnelles mobilisées au sein l'association de Bourgogne centrale pour la sauvegarde de l'abattoir d'AUTUN (devenue association pour la promotion et le développement de l'abattoir d'Autun en 2019) ont engagé une procédure d'augmentation de son capital en 2016. Ainsi le capital social de la SICA est de près de 175 000€.

- Travaux

Des travaux d'urgence ont dans un premier temps été réalisés : triperie, système de refroidissement, remplacement des rails d'accès à la chambre froide afin d'assurer la première mise aux normes. Cette première tranche de travaux a été co-financée par l'État via France AgriMer et le Département de Saône et Loire.

Dans le cadre de la nouvelle DSP, la CCGAM s'est engagée à lancé le programme de construction d'une nouvelle tuerie pour 2019, répondant aux besoins de la filière. Concernant la deuxième tranche des travaux : reconstruction de la tuerie, une étude a été réalisée par le cabinet ADIV, ainsi, il a été choisi de reconstruire l'abattoir sur le site existant. Le concours de maîtrise d'œuvre a été lancé en décembre 2015. En mars 2016, trois candidats ont été pré sélectionnés. Le maître d'œuvre IKAR a été retenu pendant l'été 2016. Les travaux ont été terminés en 2019 avec une inauguration en décembre du nouvel outil. Les financements sollicités ont été la région Bourgogne Franche-Comté au travers du Contrat de développement économique, le FEADER, au travers de la mesure de soutien aux IAA, France AgriMer, l'agence de l'eau Loire Bretagne.

- Activité

L'abattoir d'Autun est le seul abattoir public multi espèces du département de Saône et Loire et couvre un large territoire rural au cœur de la Bourgogne sur 4 départements. Il est composé d'un atelier d'abattage multi-espèces de gros animaux (bovins, ovins, porcins, caprins, cervidés) et un atelier de découpe et de transformation. Cette situation lui confère un caractère stratégique pour permettre la diversification d'activités des exploitations agricoles de ce vaste territoire rural qui serait fortement pénalisé, sans cet outil de proximité. Le Tonnage tourne autour de 1500 TEC en général ; pour 2020 les abattages ont dépassés les 2000 TEC. Ce nouvel outil s'intègre dans une démarche environnementale (faible consommation énergétique), un respect du bien-être animal, mais il intègre également un volet social important avec la valorisation des compétences et des métiers de la première transformation de la viande car il est conçu comme un abattoir école où les salariés seront également des formateurs.

- L'abattoir d'Autun au cœur d'un système alimentaire local

Cet abattoir est essentiel pour permettre de valoriser la viande locale, de travailler les circuits courts et pour conserver l'activité agricole du territoire, seule garante du maintien des paysages bocagers, typiques du Morvan.

En 2014, la CCGAM a commencé à structurer les filières alimentaires en complémentarité avec les outils et acteurs présents sur son territoire. Cet abattoir est l'infrastructure au cœur d'un système alimentaire local, qui rassemble toute une filière, de l'agriculteur, au chevillard, aux bouchers, aux grandes surfaces, professionnels de la restauration.

La CCGAM a pour objectif de structurer la filière viande autour de l'abattoir communautaire. Cet abattoir est localisé sur un territoire d'élevage allaitant (80% de l'agriculture locale). Il s'agit donc de développer une consommation de viande locale, de s'engager dans une démarche de développement économique de l'abattoir et de soutenir les projets de diversification par l'engraissement.

Les cibles sont les suivantes : bouchers, charcutiers, grandes et moyennes surfaces, restaurants collectifs et restaurants traditionnels.

En 2017, le Parc naturel régional du Morvan a créé une filière porc plein air du Morvan qui vient alimenter en bêtes l'abattoir depuis fin 2018. En 2019, la consommation de cette viande locale de plein air a connu un grand succès et la filière se développe. Les premiers jambons secs du Morvan ont vu le jour en 2020.

Un projet alimentaire de territorial en Autunois Morvan

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines. Issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture qui encourage leur développement depuis 2014, ils sont élaborés de manière collective à l'initiative des acteurs d'un territoire. Ils sont reconnus par le Ministère de l'agriculture.

La CCGAM a été officiellement labellisée par le Ministère de l'agriculture en août 2020 pour ces 4 grands axes de travail :

AXE 1 : Restauration collective et lutte contre le gaspillage alimentaire

Phase 1 : travail avec les exploitants agricoles

- Étude de faisabilité des productions manquantes, formations techniques des exploitants dans l'objectif d'obtenir le calibrage des produits voulus par la restauration collective mais aussi de travailler une optimisation des intrants et suivis techniques pour assurer le bon démarrage et la conduite des nouvelles productions. La démarche a été mise en route en 2019 avec les productions maraîchère. Le travail est réalisé avec la Chambre d'agriculture 71==> 2 journées de formations maraîchage et 7 suivis d'exploitation maraîchage Bio sur les 2 ans. Aujourd'hui, travail sur des légumineuses pour l'alimentation humaine, et sur l'agroforesterie avec des vergers en diversification sur les exploitations (1 journée de formation en 2021 et 1 visite d'exploitation). A suivre 3 visites d'exploitations. En 2021 mise en culture de 7.5 ha de lentilles.
- Animation d'un groupe de producteurs dans le but de coordonner les volumes de production et les besoins, d'assurer la continuité de la qualité des livraisons. Travail réalisé fin 2018 et début 2019 avec toutes les productions du territoire. Le groupe de travail composé des professionnels de la restauration collective et des producteurs ont refait l'ensemble des menus en fonction des productions locales pour caler au calendrier de produits sur le territoire. Les plannings d'approvisionnement (légumes, viande, fromage, yaourts...) sont faits une année à l'avance et chaque producteur sait les quantités et les produits qu'il doit fournir pour l'année à venir (de janvier à décembre), ce qui permet une optimisation de la mise en culture mais aussi une optimisation des rotations de cultures chez les maraîchers et une optimisation de l'engraissement pour les producteurs de viande. Aujourd'hui, plus de 45 producteurs sont engagés auprès de la restauration collective de la cuisine centrale d'Autun pour 20% de l'approvisionnement.
- Étude de faisabilité pour la création d'une unité de transformation des produits locaux dédiée notamment à la restauration collective mais pas que : restauration hors foyer, GMS... L'étude prend en compte tous les territoires voisins de la CCGAM afin de permettre d'approvisionner en productions locales un véritable bassin de vie qui correspond à un bassin de production. L'étude a été réalisée par un cabinet d'étude extérieur Dowel Stratégie.
- Étude de faisabilité et d'opportunité pour la création d'un magasin de producteurs sur Autun. Le travail a débuté au printemps 2020. Nous sommes accompagnés par la Chambre d'agriculture 71. Aujourd'hui un noyau d'une 15aine de producteurs finalisent le projet (le local est trouvé, les devis en cours). On espère une ouverture fin 2021, début 2022. Les producteurs suivent des formations et réunions une journée tous les 15 jours jusqu'en septembre.

Phase 2 : travail auprès de la restauration collective

- Un accompagnement éducatif des professionnels de la restauration collective est indispensable pour travailler des produits locaux : Travail avec la cuisine centrale pour prendre en compte l'équilibre de la charge de travail dans la semaine avec l'utilisation de produits bruts, locaux et de saison et ainsi limiter le recours aux produits surgelés. Travail chaque fin d'année sur tous les menus pour l'année suivante en fonction de la réunion bilan faite avec les producteurs et des commentaires.
- Travail avec les cantinières sur : la présentation des plats, les conditions de prise des repas, les techniques culinaires : « des bons petits plats fait maison » → réunion de travail avec toutes les cantinières 1 fois par mois pour l'élaboration des menus, insertion de logos (fait maison, viande locale abattue à Autun, cuisiné avec des légumes frais, produits locaux), nom des producteurs locaux et commune, distribution des menus aux parents, affichage cantine et mise en ligne sur le site Internet de la CCGAM.
- Equipement de la cuisine centrale d'un pasto-cuiseur et de fours cuisson basse température pour valoriser au maximum les matières premières brutes. Des travaux ont été réalisés en 2020 pour réaménager la cuisine centrale (stockage sec, froid, agrandissement légumerie et préparation...)

Phase 3 : travail auprès des différents acteurs de la restauration collective pour limiter le gaspillage et réduire les déchets

- Travail avec les services « jeunesse » et repas à domicile sur une meilleure gestion des effectifs prévisionnels à la cantine. Travail en 2019 sur les inscriptions des scolaires au service de restauration pour une optimisation des volumes de repas.
- Mesurer les déchets dans les cantines pour ajuster au mieux les portions. En 2020 mesure dans les cantines du territoire avec des bacs à déchets et pesées. Animation et installation de composteurs avec le service prévention des déchets. Gaspillage alimentaire CCGAM : 70g/enfant/repas (reste assiette, plat et pain) contre une moyenne nationale de 120g (source ADEME). On remarque une grande disparité entre les différents points de restauration.
- Questionnement des enfants sur les repas durant une semaine et chaque jour pour avoir un retour sur les menus. Les enfants sont plutôt très satisfait de leur repas.
- Installation d'un composteur à la cuisine centrale

AXE 2 : Education alimentaire de la jeunesse et lutte contre le gaspillage

Dans cet axe, les actions sont directement tournées vers les scolaires

- « Un producteur dans ma cantine », un agriculteur vient le jour où son produit est au menu pour discuter avec les enfants de son métier → action préparée en 2019 mais stoppée en 2020 suite à la crise sanitaire, réalisation de panneaux pour toutes les cantines de la CCGAM
- « Aujourd'hui mes parents mangent à la cantine », le principe, inviter une fois par an les parents à venir partager un repas avec leurs enfants à la cantine → action préparée en 2019 mais stoppée en 2020 suite à la crise sanitaire, réalisation d'un dépliant sur le PAT à toutes les familles avec un guide des producteurs
- Connexion avec les enseignants : « L'école s'invite à la ferme », l'idée est que les enfants puissent visiter des exploitations et tout au long de l'année, les agriculteurs font des petites vidéos de leur quotidien qu'ils partagent avec les enfants → extension du site du GIEE
- Education au goût avec des interventions dans les écoles : dégustations de produits, découvertes sensorielles... → action dans les centres de loisirs et lors des manifestations auprès du grand public comme à la foire économique d'Autun, lors des marchés et jeudis de pays.
- Sensibilisation des parents au coût d'un repas : coût global (matière première, fonctionnement...) et répartition du coût (collectivité, parents...) → Discussion lors des salons
- Proposition d'un programme scolaire agricole à l'inspection académique pour des modules de formation dispensés par les agriculteurs aux enfants dans leur classe → dispositif opérationnel (validé par l'inspecteur d'académie) mais impossible à réaliser en 2020

AXE 3 : Justice sociale et lutte contre le gaspillage

Dans cet axe, le but est de favoriser l'accès des personnes vulnérables à une alimentation de qualité.

- Distribution des surplus de cantine (plats déjà cuisinés) à l'épicerie sociale d'Autun et à l'accueil de jour de l'abri hivernal → avec les actions mises en place, le gaspillage est très limité sur la restauration collective et il n'y a donc pas eu de don à l'épicerie sociale. En revanche de leur côté, les producteurs font des dons d'invendus.
- Travail sur les fruits et légumes « moches » et leur don au plus démunis. Des temps d'échanges peuvent être prévus afin de transmettre les savoir-faire pour valoriser au mieux ces légumes → participation à des actions auprès de l'association les ateliers nomades qui viennent en aides aux plus démunis (mini marché de producteurs, ateliers pressage de fruits, dégustations, jardins partagés, cuisine des restes...)
- Travail avec AMI (Autun Morvan Initiative). Pour aller plus loin dans la réinsertion professionnelle dans le milieu du maraîchage, il a été réalisé un outil de transformation de légumes avec autoclave pour les invendus de marchés, les surplus de productions et les légumes moches.

Moyens mis en œuvre

- Programme d'actions supervisé par Christian Gillot et Fabrice Voillot, vice-président de la CCGAM en charge du développement rural, agriculture et restauration collective.
- Une responsable du pôle « agriculture et circuits courts alimentaires » rattachée au sein du service attractivité et développement de la CCGAM.
- Interventions de l'ensemble des acteurs et partenaires des différents projets notamment d'autres services de la CCGAM : scolaire, animation, déchets... et des acteurs locaux, GIEE, Chambre d'agriculture, PNRM ...
- Intervention d'un prestataire extérieur pour certaines missions comme la communication

Financements

- La DRAAF et l'ADEME jusqu'en 2020 pour le projet alimentaire de territoire (87 458 € de subventions)
- La Région Bourgogne Franche Comté pour le projet alimentaire de territoire (20 000€ de subventions)
- Dossier Leader Morvan sur la fiche consommer local dans le cadre du guide des producteurs (13 728 € de subventions), d'études de faisabilité unité de transformation (25 824 € de subventions), accompagnement magasin de producteurs (25 744 € de subventions) et la Foire économique (13 334€ de subventions).

Les zones d'activités

INTERVENTION DE LA CCGAM SUR LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (ZAE) COMMUNAUTAIRES

Le changement climatique est un enjeu majeur pour les entreprises qui changent le paradigme du développement économique. Notre territoire a de plus en plus besoin de préserver les activités existantes et offrir la possibilité d'installation de nouvelles entreprises avec des projets liés au développement durable, à la transition énergétique et à la mobilité. Il est donc nécessaire d'adapter nos zones à ces enjeux, en réhabilitant les zones existantes et en proposant également du foncier disponible immédiatement.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du Contrat Transition Écologique (CTE) autour notamment de 2 axes le développement des Énergies Renouvelables et l'économie circulaire.

Les ZAE communautaires sont :

- La ZAE d'Étang sur Arroux
- La ZAE d'Epinac
- La ZAE de Couches et le programme (DESIR 3)
- La ZAE de Saint-Forgeot (DEZIR 2)
- Les 3 ZAE d'Autun :
 - ZAE de Saint-Pantaléon-l'Orme
 - ZAE de Saint-Andoche et PASA (DEZIR 1)
 - ZAE de Bellevue

LA ZAE D'ÉTANG SUR ARROUX

Des discussions sont en cours depuis 3 ans pour l'acquisition d'une parcelle de 27 900 m² aux Consorts COUREAULT. Suite aux études sur les potentiels PV en 2019 et 2020, un collectif d'entreprises travaille sur un projet d'Autoconsommation Collective d'ENR à partir d'installation de panneaux Photovoltaïques sur la ZAE.

LA ZAE D'EPINAC

La zone d'Epinac est regroupée autour du Monument Historique du Puits Hottinguer, (hors zone de la CCGAM) et la société RTCM. La requalification du Puits Hottinguer s'inscrit dans le projet de « Petites Villes de demain » d'Epinac. Sur site est en cours d'étude un projet d'installation d'un démonstrateur pour une entreprise spécialisée dans les machines pour trier les déchets et à la création d'une ressourcerie . En cours un projet d'une centrale photovoltaïque au sud de la ZAE.

LA ZAE DE COUCHES

Sur la ZAE de Couches, la Menuiserie Caillot Barbillot a inauguré son nouvel atelier de menuiserie le 23 octobre 2019. Il reste des terrains disponibles découpables à la demande 5000 m². Lancement et finalisation des travaux en 2022 avec l'obtention de 122 000 € de subvention (DETR et Conseil Départemental) pour 145 000 € de travaux.

Le programme DESIR 3 (Développement d'un espace de santé d'intérêt régional)

Suite à la relocalisation des activités de soins à Chalon sur Saône, la Croix Rouge Française porte un projet de construction d'un Village Répit Famille (VRF) sur le site de Mardor à Couches.

Ce projet ne concerne que la réhabilitation du bâtiment principal, 12 M€ et 50 emplois sont programmés.

Une convention a été signée entre la Croix-Rouge et la CCGAM afin de conduire les études de faisabilité technique, juridique et financière préalables au lancement d'un programme d'aménagement d'une ZAE à vocation touristique hors site VRF.

La SCET a été rendu son étude en 2020, Elle démontre l'opportunité et la complémentarité de ce programme avec comme condition la réalisation du projet VRF par la Croix Rouge. 2021 devrait être l'année du bouclage de son plan de financement.

LA ZAE DE SAINT-FORGEOT (DEZIR 2)

En 2019, la CCGAM a finalisé les procédures d'autorisation et les études environnementales ,

En 2020 ; le COVID a retardé les différentes procédures 2021 verra le lancement travaux des mesures environnementales (540 K€) préalable aux travaux de voirie (1,2 M€).

Les projets des entreprises sur la ZAE de Saint Forgeot :

- VELSAUN : Bâtiment et plateforme logistique 3 800 m² sur terrain de 30 000 m² ; report en 2022
- VELDEMAN travaux de rénovation d'un bâtiment de 1 500 m² (PC autorisé) report 2022;
- MICROPOLYMERS installation unité de recyclage sur site actuel (Plan de relance 800 K€ 2021-2022)
- BARBOSA Carrosserie extension vente d'un terrain contigu en cours (2021);
- TIXIER (garage véhicule) recherche de locaux.

En phase étude en 2020.

Projet de Reprise HONEYWELL mise aux normes de leur STEP et investissement dans leurs équipements de production 2021 et 2022 .Puis extension dans un nouveau bâtiment sur la ZAE de 7 000 m² sur un terrain de 15 000 m² 2023-2024. Finalisation de l'enquête publique pour le Projet de centrale photovoltaïque LUXEL/EDF installation sur la friche à proximité de la ZAE.

LES 3 ZAE D'AUTUN

Les ZAE de l'agglomération d'Autun ont été développées autour d'un projet de réalisation d'une liaison « inter-zone » abandonnée.

Cette situation interroge sur de nouveaux scénarios afin d'optimiser la gestion des flux et leur desserte dans le cadre des réflexions concernant la prise de la compétence mobilité.

ZAE DE SAINT-PANTALÉON-L'ORME

Une association d'entreprises très active sur l'animation de la ZAE avec des réunions régulières. Des travaux d'aménagement de trottoirs ont été réalisés par la DSTA ainsi qu'une partie de la bande de roulement de la rue Nicéphore Niepce. Les réflexions autour de l'aménagement de rond-point sont toujours en cours. Elles devront également intégrer l'arrivée de la voie verte Autun Dracy et sa desserte en liaison douce.

ZAE DE SAINT-ANDOCHE ET PASA (DEZIR 1)

Cette zone a été labellisée d'intérêt Régional en 2013 à travers le programme DEZIR 1 (Développement d'une Zone d'Activité et de Recherche)

Il se décline ainsi autour de 3 axes :

- La requalification de la ZAE de Saint Andoche dont l'ancienne fonderie qui accueille le Centre de Santé Départemental et AMDF
- La refonte du quartier de la gare d'Autun
- Le redéploiement de l'offre de santé du territoire et le développement de la « Silver économie »

Elle s'intègre donc aux réflexions engagées avec les programmes :

- ACV (Action Cœur de Ville) de la Ville d'Autun
- de la commission santé et de soutien à l'offre de santé
- de commission mobilité de la CCGAM pour le développement des mobilités douces et l'évolution des services de Mobigam à la gare
- de déploiement de La Gestion prévisionnelle des Emplois et des Compétences du Territoire avec AMDF et le « Campus Connecté »

Projets en cours d'études :

Installation d'une usine de Pellets avec une extension du chauffage urbain par la valorisation des connexes de scierie (les écorces sont brûlées par le Chauffage Urbain qui augmente ainsi sa consommation ENR biomasse. La chaleur fatale est utilisée pour faire des pellets avec la sciure et les plaquettes de la scierie).

Développement d'un centre de recherche et d'expérimentation avec MECATEAM et le CEREMA dans le cadre du Contrat Territoire d'Industrie, dans les domaines des infrastructures et les équipements ferroviaires sur la ligne Etang et Autun. Dépôt de dossier de candidature à un Plan d'investissement d'Avenir (PIA).

Construction d'un service SSR et d'un service ambulatoire par la Clinique du Parc et relocalisation du Centre Départemental en centre ville.

AMDF développement de « Campus Connecté », de la GPECT et la création d'un groupement d'employeurs.

ZAE DE BELLEVUE

Les projets

REDEIM : Vente terrain CB 47 avec installation d'un Buffalo Grill dans les 24 mois

Menuiserie ALEXANDRE : Extension atelier de menuiserie (en cours)

Installation d'entreprise de désamiantage par la Ste SDBD Parcelle CB 74 (en cours)

SMEVOM : vente d'un terrain pour le Centre de valorisation de déchets ménagers HONESIME

En phase d'étude

ST REOLON : vente de terrain l'installation plateforme de déchet du BTP.

Si réalisation de ces 2 derniers projets, il ne resterait que la parcelle A 35 disponible, dont il conviendrait de lancer la commercialisation à travers un appel à manifestation (AMI).

L'habitat

BILAN DE LA POLITIQUE DE L'HABITAT

Neuf territoires, dont celui de la CCGAM, ont été retenus en 2015 par la Région Bourgogne et l'ADEME pour expérimenter le portage d'une plateforme de la rénovation énergétique de l'habitat. Les différentes actions ont été impactées par la crise COVID qui a notamment rendu impossible à l'exception de « la foire économique » toutes les actions de communication auprès des publics, avec pour conséquences un retard significatif dans les mises en œuvres des différents dispositifs

Afin de consolider les actions engagées au cours des trois ans du programme, la CCGAM a bénéficié d'une année supplémentaire de financement de l'ADEME qui s'est achevée, le 31/03/2020.

L'étude préparatoire à une opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) menée en 2019 dans le centre-ville d'Autun s'est concrétisée par sa mise en œuvre en septembre 2020. La CCGAM a poursuivi l'élaboration du PLHi, des propositions ont été faites aux élus pour faire évoluer la PTRE et déployer à l'échelle intercommunale un service de la rénovation renforcé.

COORDINATION ET ANIMATION DE LA PLATEFORME TERRITORIALE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT PRIVÉ

Dans le cadre de sa compétence « habitat », la Communauté de communes du Grand Autunois-Morvan a créé en 2016 une plateforme territoriale de la rénovation énergétique de l'habitat privé (PTRE). Ce dispositif vise à faciliter et/ou accompagner le passage à l'acte des particuliers ayant un projet de rénovation :

- en simplifiant leurs démarches via un service intégré de l'amélioration de l'habitat.
- en mobilisant les professionnels et en les incitant à s'organiser pour mieux répondre aux spécificités du marché de la rénovation énergétique de l'habitat privé
- en développant une animation et une gouvernance qui intègrent au mieux les initiatives existantes sur le territoire, associent l'ensemble des parties concernées et les fédèrent autour d'objectifs partagés.
- en mobilisant les organismes bancaires et autres mécanismes de marché (Certificat d'Economie d'Énergie...) pour mettre en avant les financements de droit commun existant et identifier de nouveaux outils financiers.

Depuis 2016 un Centre de l'habitat a été mis en place pour accueillir la demande des particuliers, les informer et les accompagner pour mener à bien leur projet de rénovation.

Afin d'aller au plus près des habitants de l'intercommunalité, des consultations du conseiller Info Energie ont été mises en place à partir de 2017 dans trois pôles de proximité du Grand Autunois-Morvan : Couches, Epinac et Etang-sur-Arroux. Ces consultations ont lieu sur rendez-vous.

La mise en place des partenariats est fondée sur des outils différents :

- signature d'une convention de partenariat avec l'ADIL 71, comprenant une subvention de fonctionnement annuelle de 9 715 €,
- cotisation annuelle pour le CAUE71,
- signature d'une convention de partenariat avec le Parc naturel régional du Morvan, sans contribution financière de la part de la CCGAM.

Depuis le 11 septembre 2020, le centre de l'habitat a déménagé de la mairie de proximité de Saint-Pantaléon vers le n°8 du Passage Balthus, centre-ville d'Autun. Des modifications ont également eu lieu dans l'organisation des permanences, en raison de changements d'intervenants.

Le centre de l'habitat est un lieu de conseil aux particuliers sur divers sujets concernant le logement. Il fonctionne grâce à l'intervention de partenaires avec lesquels la CCGAM contractualise sous forme de convention de partenariat.

Leur intervention se traduit par des permanences hebdomadaires dans le local mis à disposition par la Ville d'Autun sous le passage Balthus, ainsi que la possibilité de mobiliser, dans certains cas, et en fonction de leurs disponibilités, ces partenaires pour réaliser des interventions plus ponctuelles dans le cadre d'évènements, réunions publiques, ...

Les intervenants et leur champ de compétences

Chaque partenaire intervient dans le cadre des compétences qui lui sont propres ; le sujet du logement étant vaste et parfois complexe, il convient d'essayer d'identifier le meilleur interlocuteur pour répondre aux questions des habitants :

- **l'Association Départemental d'Information sur le Logement (ADIL)** : elle intervient pour des questions juridiques (ex : rapports entre un locataire et un propriétaire, successions, procédures d'insalubrité ...) et financières (ex : aides aux travaux, fiscalité, ...)
- **le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE)** : il propose un conseil en architecture et paysage : règlements d'urbanisme, dossiers d'autorisations d'urbanisme, projet architectural, ...
- **l'Espace Info Énergie** : son expertise est celle des travaux de rénovation énergétique et les énergies renouvelables (ex : quels sont les travaux d'isolation pertinents sur ma maison ? Est-ce intéressant pour moi d'investir dans les énergies renouvelables ? Quelles sont les aides que je peux solliciter pour changer ma chaudière / isoler ma maison ? ...)
- **Urbanis** : ils interviennent dans le cadre de l'OPAH-RU : leur périmètre d'intervention est celui-ci du centre-ville d'Autun ; ils accompagnent les propriétaires de logements, pour tout projet de travaux.
- **AILES (mutuelle associative autunoise)**: ils devraient proposer, lorsque la situation sanitaire le permettra, des permanences auprès de leurs adhérents et également pour la promotion de la domotique dans le cadre du maintien à domicile des personnes âgées

Organisation des permanences

Les intervenants peuvent répondre par téléphone ou par mail, ou peuvent être sollicités pour une rencontre dans le cadre des permanences sous le passage Balthus. Certaines permanences sont accessibles sans rendez-vous. D'autres uniquement sur rendez-vous. Dans tous les cas, les particuliers sont invités à prendre contact au préalable par téléphone ou par mail.

Horaires des permanences :

- **Espace Info Energie** :
 - Les mercredis de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h, sur rendez-vous
 - 03 85 69 05 25 ou infoenergie@caue71.fr
- **Juriste de l'A.D.I.L** :

- Les jeudis de 9h30 à 12h et de 13h à 16h00, sur rendez-vous
- **03 85 39 30 70 ou adil71@habitat71.fr**
- **Architecte du CAUE :**
 - Le 4ème mercredi du mois de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h, sur rendez-vous
- **Urbanis :**
 - Les vendredis de 12h à 16h, sans rendez-vous
 - 03 85 93 27 29 ou dijon@urbanis.fr
- **AILES :**
 - Les vendredis de 9h30 à 11h30, sans rendez-vous
 - 06 13 16 26 64 ou ailles.autun@gmail.com

Elles peuvent également contacter l'adresse habitat@grandautunoismorvan.fr ou le standard de la CCGAM, cependant, il est à noter qu'il ne pourra bien souvent être apporté qu'une orientation vers le conseiller le plus pertinent et pas de réponse directe à la question..

Contribution au programme « Habiter Mieux Sérénité » de l'ANAH

De 2016 à 2019, la CCGAM contractualisait avec l'ANAH dans le cadre de leur protocole Habiter Mieux en faveur de la rénovation énergétique des logements.

Le principe de fonctionnement du protocole est le suivant : L'ANAH :

- subventionne les particuliers pour les projets de rénovation énergétique selon les conditions en vigueur
- notifie toute subvention accordée sur le territoire à la collectivité.

La Collectivité :

- s'engage à communiquer et informer les particuliers des dispositifs mobilisables (en particulier en les redirigeant vers la plateforme de demande de l'ANAH)
- apporte un financement complémentaire à ceux notifiés par l'ANAH, défini par la collectivités.

L'OPÉRATION PROGRAMMÉE DE RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH RU) DU CENTRE-VILLE D'AUTUN

Dans le cadre de la convention Action Cœur de Ville, la CCGAM a piloté en 2019 une étude préalable à une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) qui a abouti à la rédaction d'une convention quinquennale entre la CCGAM, la Ville d'Autun, l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (délégation locale à la DDT de Saône-et-Loire), Action Logement, la Caisse des Dépôts et Consignation, Procivis Bourgogne-Sud-Allier, et le Département de Saône-et-Loire dans le cadre du « Programme Action Cœur de Ville »

L'OPAH-RU se décompose en 3 volets :

1. Des aides financières pour les particuliers, mobilisant des aides de la majorité des partenaires (hors CDC qui n'intervient que dans le financement du suivi-animation, et Procivis qui intervient pour de l'avance de subvention pour les ménages les plus modestes).
2. Un accompagnement des particuliers dans leur projet par un opérateur spécialisé, dit suivi-animation, qui est une aide aussi bien technique qu'économique (montage du plan de financement, montage des dossiers de subvention, ...).
3. Un volet renouvellement urbain qui consiste en un volet coercitif auprès de propriétaires de bâtiments les plus dégradés.

Le plan de financement s'établit ainsi (dont aides directes aux particuliers et subventions aux collectivités) :

	Montants prévisionnels
ANAH	1 622 725,00 €
CCGAM	975 964,00 €
Ville d'Autun	1 207 750,00 €
CD71	132 500,00 €
Action Logement	Sur la base de leurs dispositifs de droit commun + spécifiques à Action Coeur de Ville
Procivis Bourgogne-Sud-Allier	Avances de subventions et prêts à taux zéro
CDC	60 000 € (subvention à la CCGAM pour le suivi-animation)

Le périmètre d'intervention retenu est le périmètre intérieur des remparts de la Ville d'Autun (correspondant au périmètre de la future ORT Cœur de Ville).

- Un **dispositif sur 5 ans** : septembre 2020 à septembre 2025
- **Des aides à la rénovation des logements, à l'amélioration des immeubles** (parties communes, façades...), et à la remise en location des logements vacants
- **Aides financières directes** aux travaux, de l'ANAH, de la Ville d'Autun, de la CCGAM, d'Action Logement et du CD71
- **Conseil technique, administratif, financier gratuit** auprès des particuliers dans leurs projets de rénovation, pris en charge par la collectivité

Les objectifs

- Des aides complémentaires adaptées au contexte autunois :
- Proposer des logements accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Remettre sur le marché des logements vacants
- Attirer de jeunes ménages en centre-ville
- Améliorer les conditions de logement des habitants déjà en place
- Des aides complémentaires importantes
- Action Logement, CD71, Procivis, Caisse de retraites, Fondation Abbé Pierre,...

140 logements à réhabiliter en 5 ans et **222 immeubles** à traiter (façades, toitures...)

Bilan intermédiaires de septembre 2020 à avril 2021 :

Une **bonne dynamique de projet** sur les 6 premiers mois de l'OPAH RU malgré des actions de communication pas encore officiellement lancées (effets du « bouche à oreille »)

123 porteurs de projets accueillis depuis septembre 2020
50% propriétaires bailleurs- 46% propriétaires occupants

- 12 projets étudiés avec **Action Logement** dans le cadre du programme Action Cœur de Ville (6 contacts « actifs »)
- De **nombreux projets à l'étude mais encore peu de réalisations**
 - Temps de lancement de l'OPAH (coordination entre les différents partenaires, calage sur les règlements d'aide...)
 - Des projets locatifs sur des immeubles nécessitant plusieurs mois d'étude et de réflexion de la part des bailleurs avant leur concrétisation
- Des **projets bailleurs difficiles à concrétiser** dans le cadre de l'OPAH RU du fait de **l'ampleur des travaux** (coût élevé malgré les aides) et de **conditions parfois en décalage avec les souhaits des propriétaires** (niveau de loyer, normes à respecter...)
- Des **résultats pour le moment assez éloignés de l'objectif annuel** de réhabilitation mais « logiques » pour l'année de lancement
- De **bonnes perspectives pour les prochains mois** avec le lancement des actions de communication et l'association des partenaires (agents immobiliers, artisans...)

Contribution au programme « Habiter Mieux Sérénité » de l'ANAH

La CCGAM a signé avec l'Etat en 2019 un protocole territorial d'aide à la rénovation thermique des logements privés. Ce dispositif prévoyait d'aider 38 propriétaires occupants éligibles au programme « Habiter mieux Sérénité » à financer des travaux visant l'amélioration énergétique de leur logement. Les bénéficiaires du programme disposent de trois ans pour réaliser les travaux, le versement de l'aide s'effectuant une fois ceux-ci réalisés. En 2020, 8 personnes ont reçu une aide financière de la CCGAM, d'un montant de 500 €.

Commune de résidence du bénéficiaire	Nombre d'aides « Habiter Mieux Sérénité » versées par la CCGAM
AUTUN	2
CURGY	1
CUSSY EN MORVAN	1
DRACY-SAINT-LOUP	1
EPINAC	1
MESVRES	1
SAINT-LEGER-DU-BOIS	1

Le commerce et l'artisanat

Dès le début de la crise sanitaire, fin mars 2020, la Communauté de communes a voulu apporter un soutien, dans la limite de ses moyens, au tissu économique et aux petites et très petites entreprises du territoire.

Pour se faire, une cellule d'appui aux différentes démarches et aides mobilisables par les acteurs économiques durant cette crise via une inscription sur le site internet de la collectivité a été mise en place. **Plus de 100 entreprises toutes activités confondues ont été écoutées et accompagnées dans leurs démarches afin de mobiliser tous les différents dispositifs notamment financiers de droit commun et exceptionnels qui ont été déployés pour faire face au COVID.**

FISAC : FONDS D'INTERVENTION POUR LES SERVICES DE L'ARTISANAT ET DU COMMERCE.

Ce dispositif dont la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan est devenue maître d'ouvrage en 2017 a été initié par les services fin 2019.

Plusieurs dossiers ont été étudiés et instruits par les services de la collectivité en lien avec les chambres consulaires.

Ci-dessous les aides apportées au commerce et à l'artisanat en 2020 sur le territoire du grand autunois morvan :

Entreprises / Objet de la demande	Montant subventionnable	Part Fisac 10%	Part CCGAM 15 ou 20%	TOTAL
<p>Monsieur David Chatelot et Mme Rochette - Garage - EPINAC La gestion immobilière du garage est assurée par la SCI du Plessis et l'exploitation de l'activité par une SAS « garage des Acacias »</p> <p>Achat de matériel adapté, fonctionnel et sécurisé afin prévenir les troubles musculo-squelettiques du personnel suite à l'acquisition d'un nouveau local qui permet de développer l'activité du garage avec la vente de véhicules d'occasion. Le projet présenté par la SAS permet l'embauche d'un mécanicien, l'augmentation de la productivité avec un outil adapté mais également de meilleures conditions de travail pour l'ensemble du personnel.</p>	36.596 €	3.659 €	5.489 €	9.148 €
<p>M. Harry BRYANT Boulangerie « L'autunale » AUTUN Fonds racheté par le jeune couple en 2016. Besoin urgent de travaux et de mise aux normes et conformité du matériel et des installations électriques dans le laboratoire pâtisserie et le fournil (Demande DSV) Entreprise alimentaire importante dans ce quartier (Bas av. Charles de Gaulle) Les travaux d'électricité (gros poste) sont</p>	4.431 €	443,00 €	886,00 €	1.329,00 €

financés par le propriétaire.				
M. Stéphane BELIN Garage Travaux de rénovation de la façade afin de dynamiser et moderniser cet équipement pour attirer une nouvelle clientèle. Travaux indispensables au développement de cette affaire.	33.998 €	3 399 €	5 099 €	8 498,00 €
Mme Victoire de GANAY SAS « Le Cocand » AUTUN Cave à vins, atelier de dégustation. Les travaux de rénovation sont portés par la SCI créée en janvier 2020. Le local est situé dans une vieille bâtisse située dans les hauts quartiers de la ville. Deux espaces : Un accessible de la rue (Commerce de vente de vins) Un autre espace dédié à de l'animation pédagogique et atelier de dégustation. Le but est de créer un lieu d'accueil d'échanges et d'apprentissage autour du vin.	71.985 €	7 198 €	14 397 €	21 595,00 €
Anne Balazuc Wine O'Clock Bar à vin, salon café et Thé, épicerie bio AUTUN Création d'un nouveau commerce	37.936 €	3 794 €	7 587 €	11 381 €
Mme Isabelle LALY Produits du Terroir - AUTUN Transfert du magasin actuel rue St Saulge (location) dans la rue aux Cordiers. (Achat). Emplacement commercial plus porteur. Besoin de travaux de réfection pour agrandir le point de vente et aménager un nouvel espace.	50.066 €	5 007 €	10 013 €	15 020,00 €
TOTAL		23 500,00 €	43 471,00 €	66 971,00 €

AIDE AU DERNIER ÉTABLISSEMENT COMMERCIAL OU ARTISANAL D'UNE COMMUNE RURALE DE LA CCGAM

Il s'agit de soutenir les projets visant à maintenir en activité les établissements commerciaux et artisanaux en favorisant leur transmission, leur pérennité et leur développement.

Le bénéficiaire doit être le dernier établissement commercial ou artisanal de la commune, inscrit au registre de la Chambre de Métiers ou de la Chambre de Commerce et de l'industrie.

En 2020 deux établissements ont bénéficié de 5.000 € de subvention pour les soutenir dans leur démarche d'investissement :

Il s'agit de l'Auberge de la Grousse à la Chapelle sous Uchon et de l'Hôtel de la Poste à la Grande Verrière.

LES DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES COVID Pacte Régional pour les territoires pour l'économie de Proximité

Le 31 août 2020, le Conseil Communautaire a adopté la convention proposée par le Conseil Régional de Bourgogne-Franche Comté qui permet de venir en aide aux TPE particulièrement impactées par la crise liée au COVID-19.

Il s'agit d'un dispositif d'aide commun de contribution à la relance économique.

Ce pacte régional pour les territoires en faveur de l'économie de proximité repose sur 2 fonds :

Le fonds d'avances remboursables : Il vise à répondre aux besoins en trésorerie des entreprises. L'objectif est d'apporter une ressource à moyen terme par des avances remboursables (2 ans de différé - 5 ans d'amortissement).

Prêt à taux 0 compris entre 3.000 et 15.000 €.

Ce fonds sera mis en œuvre par la Région via sa régie l'ARDEA et instruit par un prestataire externe retenu par la collectivité régionale.

Ce fonds est abondé comme suit : 4 M€ pour la Région, 2,8 M€ proviennent de la contribution des EPCI (soit 1€ par habitant pour chacune), et 3,4 M€ pour la Banque des territoires.

La Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan contribue ainsi à hauteur de 35.870 € euros dans ce fonds en avances remboursables

Le fonds régional des territoires (FRT) est à destination d'une part des TPE jusqu'à 10 salariés et d'autre part des collectivités et groupements de collectivités : commune, EPCI, PETR et syndicats mixtes...

C'est un fonds de soutien au commerce, à l'artisanat et aux services de proximité.

Ce fonds est composé de deux volets :

Un volet « Aides Directes aux entreprises ». Le montant maximum à la CCGAM est de 8.000€.

Il s'agit de subvention à l'investissement matériel ou immatériel.

Un volet « Actions collectives ». Subvention de fonctionnement pour des animations commerciales, des études, des prestations d'ingénierie, du financement de plateforme numérique.....

Afin de soutenir l'économie de proximité au plus près des territoires, la région a délégué la gestion de ce fonds à la CCGAM qui de son côté a mis en place un règlement d'application locale pour déterminer les aides qui pourraient être accordées aux entreprises tout en respectant le Règlement d'Intervention de la Région.

Par ailleurs deux conventions ont été signées avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Saône et Loire et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat pour l'instruction des dossiers de demande d'aide.

Une commission des aides composée d'élus et de représentants des chambres consulaires a également été mise en place afin d'émettre un avis sur les différents dossiers qui sont soumis ensuite pour validation au Conseil Communautaire.

Pour 2020, la Région a alimenté ce fond à hauteur de 5 euros par habitant, 4 euros en investissement et 1 euro en fonctionnement.

La communauté de Communes du Grand Autunois Morvan a contribué elle à hauteur de 1€ par habitant soit 35.870€.

Fin 2020, une dizaine de dossiers ont été reçus au service économique de la CCGAM avec une instruction finalisée début 2021.

La mobilité

La Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan (CCGAM) gère actuellement sur son territoire plusieurs services de transport par délégation de compétences avec le Conseil Régional de Bourgogne – Franche – Comté ; lignes de bus régulières sur Autun, transport à la demande, transport scolaire des élèves scolarisés en classes maternelles et élémentaires.

Pour la gestion de ces services, la collectivité fait appel à des prestataires externes par le biais de marchés publics de prestation de service.

La CCGAM dispose d'une plateforme de mobilité (MOBIGAM) située en gare d'Autun, ayant vocation à être la vitrine de mobilité du territoire.

Cette structure est gérée par la CCGAM depuis le 1^{er} janvier 2017, suite à la fusion avec la Communauté de Communes de Beuvray - Val d'Arroux, et à l'extension aux communes de Couches, Dracy-lès-Couches, Saint-Jean-de-Trézy et Saint-Maurice-lès-Couches.

Pour rappel, la CCGAM a conduit en 2017 un « schéma local des mobilités », en lien le bureau d'études ITEM. Cette étude a abouti à un diagnostic des besoins en mobilité du territoire, ainsi qu'à un plan pluriannuel d'actions, axé notamment sur le développement des modes doux, alternatifs à l'usage de la voiture individuelle.

Ce schéma a été présenté au bureau communautaire en mars 2018.

FAITS MARQUANTS EN 2020

La crise sanitaire a eu d'importantes répercussions sur le fonctionnement du service, engendrant une faible fréquentation de nos différents services de transport.

Le pôle mobilité a accueilli une stagiaire (M2 Urbanisme durable et aménagement) durant 6 mois. Elle a travaillé sur un diagnostic partagé avec 2 entreprises locales (HANES et NEXANS) ayant pour objet d'identifier les enjeux de la mobilité des salariés.

A cette occasion, elle a réalisé une enquête en direction des salariés sur leurs besoins en matière de mobilité, sur les freins au changement de pratique (autosolisme) et, enfin, sur un programme d'actions en direction des entreprises et des salariés.

La CCGAM a été lauréate de l'appel à projets « Territoire de nouvelles mobilités » lancé par l'ADEME.

Le projet de la CCGAM, financé par l'ADEME à 50 %, vise un travail de sensibilisation au changement de pratique des habitants, scolaires et salariés notamment, dans leurs déplacements quotidiens (domicile-travail, domicile-école,...).

Suite au vote de la LOM (Loi d'orientation des mobilités votée en décembre 2019), le débat sur la prise ou non de la compétence mobilité par la CCGAM s'est ouvert en cette fin d'année 2020.

Départ de l'agent responsable du pôle mobilité en juillet et arrivée de son remplaçant en septembre.

LIGNES DE BUS RÉGULIÈRES SUR AUTUN

Le réseau de bus sur Autun est composé de deux lignes régulières.

La ligne 1 rejoint le secteur de Saint Pantaléon jusqu'au Collège de la Châtaigneraie, en desservant le centre-ville.

La ligne 2 rejoint le secteur des Hauts quartiers d'Autun jusqu'au Collège de la Châtaigneraie, en desservant le centre-ville.

Le réseau de bus est ouvert au tout public.

Dans les faits, il est essentiellement utilisé par les scolaires habitant Autun pour se rendre au collège ou au lycée, ainsi que par les usagers de Saint Pantaléon pour se rendre au centre-ville.

Nombre de titres vendus :

	2019	2020	Évolution 2019/2020
Billet unité	4773	4450	-6,77%
Carnet de 10	80	56	-30%
Abonnement Mensuel	467	323	-30,84%
Abonnement Trimestriel	284	215	-24,30%

Recettes :

2019	2020	Évolution 2019/2020
20 222,85€	15 993,77€	-20,91%

Dépenses :

2019	2020	Évolution 2019/2020
148 006,80€	98 777,43€	-33,26%

Du fait du confinement strict de mars-avril 2020, la baisse des dépenses (suspension de la prestation versée au transporteur) a été plus importante que la baisse des recettes.

TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)

Suite à la fusion du 1^{er} janvier 2017, le service de TAD a été réorganisé à compter de septembre 2017 sur l'ensemble du territoire de la CCGAM, afin d'harmoniser son fonctionnement à l'échelle des 55 communes.

Ainsi, un service de TAD a été mis en place sur le secteur du Couchois, pour lequel il n'y avait pas de TAD auparavant, et sur le secteur d'Étang-sur-Arroux (secteur sur lequel la CCBVA organisait auparavant un TAD par le biais d'un marché avec une société de taxi).

Désormais, les 55 communes du GAM bénéficient d'un TAD vers Autun et vers les pôles de proximité (Anost/Cussy-en-Morvan, Couches, Épinac et Étang-sur-Arroux) selon les jours de la semaine et le secteur géographique.

Nombre de titres vendus :

	2019	2020	Évolution 2019/2020
Billet unité urbain	1806	916	-49,28%
Billet unité rural	2598	1432	-44,88%
Abonnement 20 trajets urbain	88	46	-47,73%
Abonnement 20 trajets rural	156	117	-25,00%

Recettes :

	2019	2020	Évolution 2019/2020
Billet unité urbain	3 613€	2 015,20€	-44,22%
Billet unité rural	7 794€	4 295,82€	-44,88%
Abonnement 20 trajets urbain	3 168€	1 840,00€	-41,92%
Abonnement 20 trajets rural	7 794€	5 733,00€	-26,44%
TOTAL	22 369€	13 884,02€	-37,93%

Dépenses :

	2019	2020	Évolution 2019/2020
TOTAL	138 679,53€	102 604,64€	-26,01%

Après le confinement strict de mars-avril 2020, le fonctionnement du TAD avec restrictions sanitaires a eu comme conséquence une baisse des dépenses moins significative que sur le service de lignes urbaines : le TAD a été contraint de circuler avec un nombre réduit de passagers.

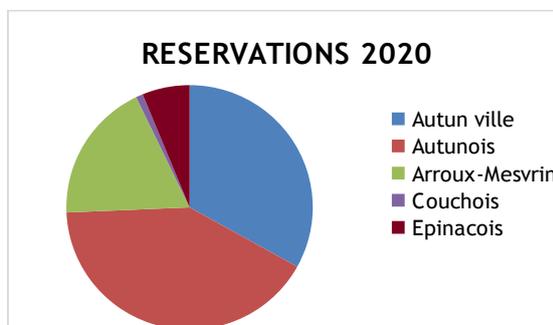
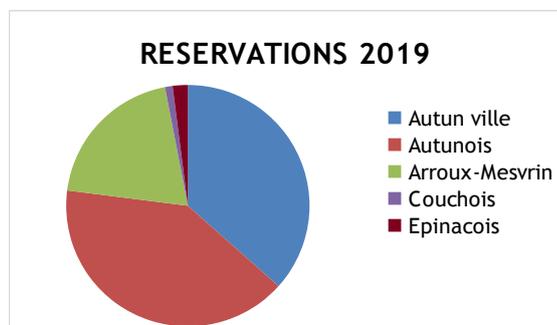
Utilisation du TAD par secteur géographique :

Nombre de trajets	2019	2020	Évolution 2019/2020
Autun ville	2499	1544	-38,22%
Autunois	2568	1836	-28,50%
Arroux Mesvrin	1456	902	-38,05%
Couchois	78	49	-37,18%
Épinacois	174	266	53,45%
TOTAL	6775	4597	-32,15%

Nombre de réservations (plusieurs réservations pour un même trajet)	2019	2020	Évolution 2019/2020
Autun ville	3292	1878	-42,95 %
Autunois	3634	2344	-35,50 %
Arroux Mesvrin	1796	1053	-41,37 %
Couchois	90	52	-42,22 %
Épinacois	181	353	95,03 %
TOTAL	8993	5680	-36,84 %

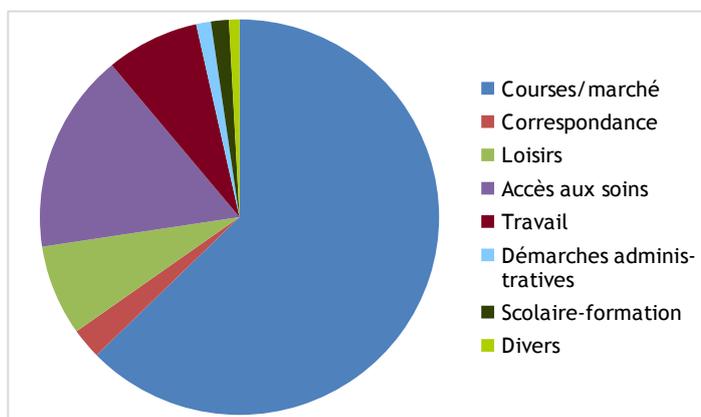
Les restrictions sanitaires ont eu comme incidence une baisse du taux de remplissage des véhicules : moins de passagers ont pu être pris en charge par trajet effectué.

Malgré une baisse générale des réservations, due à la crise sanitaire, il faut noter la très importante progression des réservations sur le secteur Épinacois (+95%).

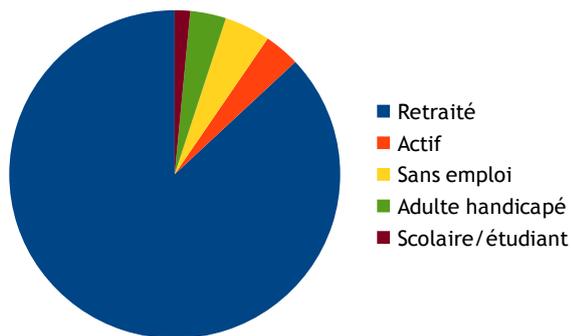


Motifs des trajets :

Courses / marché	3561
Correspondance	142
Loisirs	421
Accès aux soins	929
Travail	429
Démarches administratives	68
Scolarité	82
Divers / autres	48
TOTAL	5680



Typologie des utilisateurs du TAD :



Sur les 306 personnes différentes qui ont fréquenté le TAD en 2020, 266 étaient âgées de plus de 60 ans.

Le TAD est un service en lien direct avec la politique de maintien à domicile des personnes âgées.

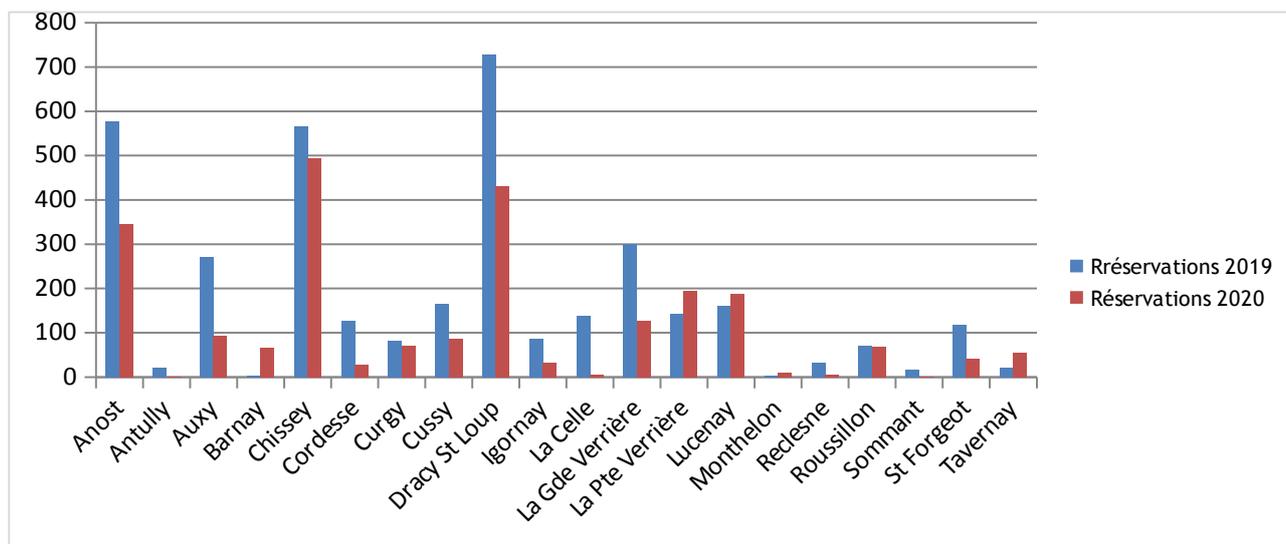
Utilisation du TAD par secteur et commune :

❖ Secteur Autunois Morvan

Pour rappel, les communes de ce secteur bénéficient d'un TAD vers Autun du mardi au vendredi.

Les communes d'Anost, de Cussy-en-Morvan, de La Petite Verrière et de Roussillon-en-Morvan ont la possibilité de se rendre en TAD vers le pôle de proximité d'Anost le vendredi.

Communes	Réservations 2019	Réservations 2020	Évolution 2019/2020
ANOST	578	345	-40,31 %
ANTULLY	22	0	-100,00 %
AUXY	271	93	-65,68 %
BARNAY	3	66	2100,00 %
CHISSEY-EN-MORVAN	565	495	-12,39 %
CORDESSE	128	27	-78,91 %
CURGY	82	70	-14,63 %
CUSSY-EN-MORVAN	166	87	-47,59 %
DRACY-SAINT-LOUP	729	432	-40,74 %
IGORNAY	87	33	-62,07 %
LA CELLE-EN-MORVAN	138	5	-96,38 %
LA GRANDE-VERRIÈRE	301	128	-57,48 %
LA PETITE-VERRIÈRE	143	195	36,36 %
LUCENAY-L'ÉVÊQUE	161	187	16,15 %
MONTHELON	3	10	233,33 %
RECLESNE	32	6	-81,25 %
ROUSSILON-EN-MORVAN	70	69	-1,43 %
SOMMANT	17	0	-100,00 %
SAINT-FORGEOT	117	42	-64,10 %
TAVERNAY	21	54	157,14 %
TOTAL	3634	2344	-35,50 %



Les communes d'Anost, de Chissey-en-Morvan et de Dracy-Saint-Loup représentent à elles seules 54 % des trajets générés en 2020 (52 % en 2019), pour plus de 300 réservations chacune par an.

3 communes comptabilisent chacune entre 100 et 200 réservations par an.

14 communes utilisent le service pour moins de 100 réservations par an.

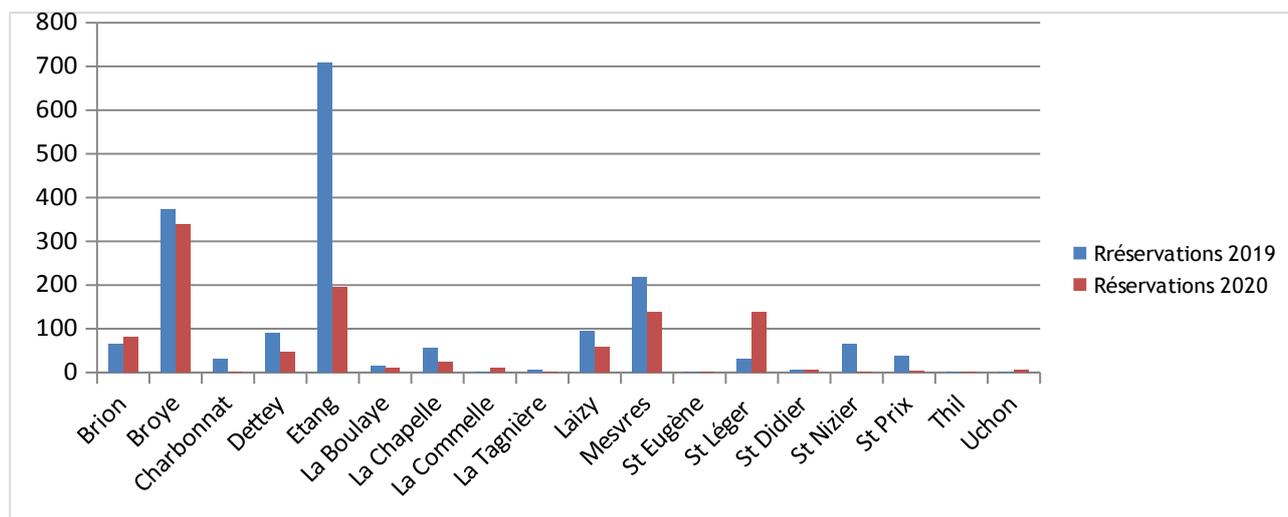
2 communes n'ont pas utilisé le service cette année.

❖ Secteur Arroux Mesvrin

Les communes de la zone Arroux Mesvrin « Nord » sont desservies du mardi au vendredi vers Autun mais aussi vers le pôle d'Étang-sur-Arroux.

Les communes de la zone Arroux Mesvrin « Sud » sont desservies du mardi au vendredi vers Étang-sur-Arroux et uniquement les mercredis et vendredis vers le pôle d'Autun.

Communes	Réervations	Réervations	Évolution 2019/2020
BRION	64	80	25,00 %
BROYE	372	338	-9,14 %
CHARBONNAT	30	0	-100,00 %
DETTEY	90	46	-48,89 %
ÉTANG-SUR-ARROUX	709	194	-72,64 %
LA BOULAYE	14	10	-28,57 %
LA CHAPELLE-SOUS-UCHON	55	24	-56,36 %
LA COMMELLE	2	9	350,00 %
LA TAGNIÈRE	6	1	-83,33 %
LAIZY	95	58	-38,95 %
MESVRES	218	137	-37,16 %
SAINT-EUGÈNE	0	0	/
SAINT-LÉGER-SOUS-BEUVRAY	31	138	345,16 %
SAINT-DIDIER-SUR-ARROUX	6	6	0,00 %
SAINT-NIZIER-SUR-ARROUX	66	2	-96,97 %
SAINT-PRIX	38	4	-89,47 %
THIL-SUR-ARROUX	0	0	/
UCHON	0	6	/
TOTAL	1796	1053	-41,37 %

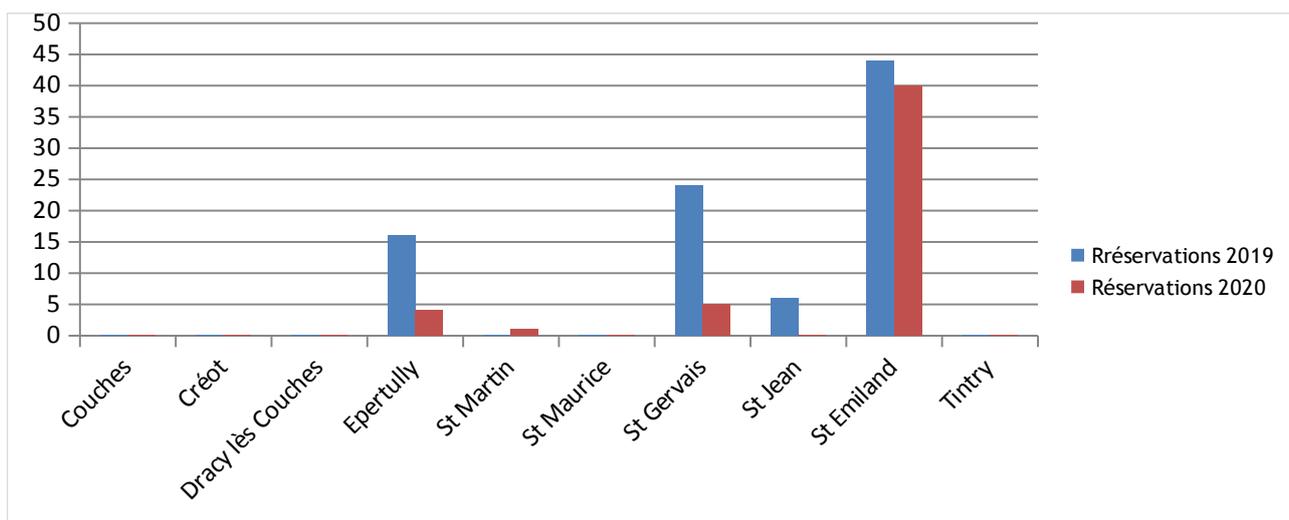


Étang-sur-Aroux, qui utilisait beaucoup le service de TAD, a connu une très forte chute des réservations en 2020, probablement dû à la crise sanitaire.

❖ Secteur du Couchois

Les communes qui composent ce secteur sont desservies du mardi au vendredi vers le pôle de proximité de Couches, et les mercredis et vendredis vers le pôle d'Autun, à l'exception des communes de Tintry et Saint-Émiland qui peuvent rejoindre Autun et Couches du mardi au vendredi.

Communes	Réservations 2019	Réservations 2020	Évolution 2019/2020
COUCHES	0	0	/
CRÉOT	0	0	/
DRACY-LÈS-COUCHES	0	0	/
ÉPERTULLY	16	4	-75,00 %
SAINT-MARTIN-DE-COMMUNE	0	1	/
SAINT-MAURICE-LÈS-COUCHES	0	0	/
SAINT-GERVAIS-SUR-COUCHES	24	5	-79,17 %
SAINT-JEAN-DE-TRÉZY	6	0	-100,00 %
SAINT-ÉMILAND	44	42	-4,55 %
TINTRY	0	0	/
TOTAL	90	52	-42,22%

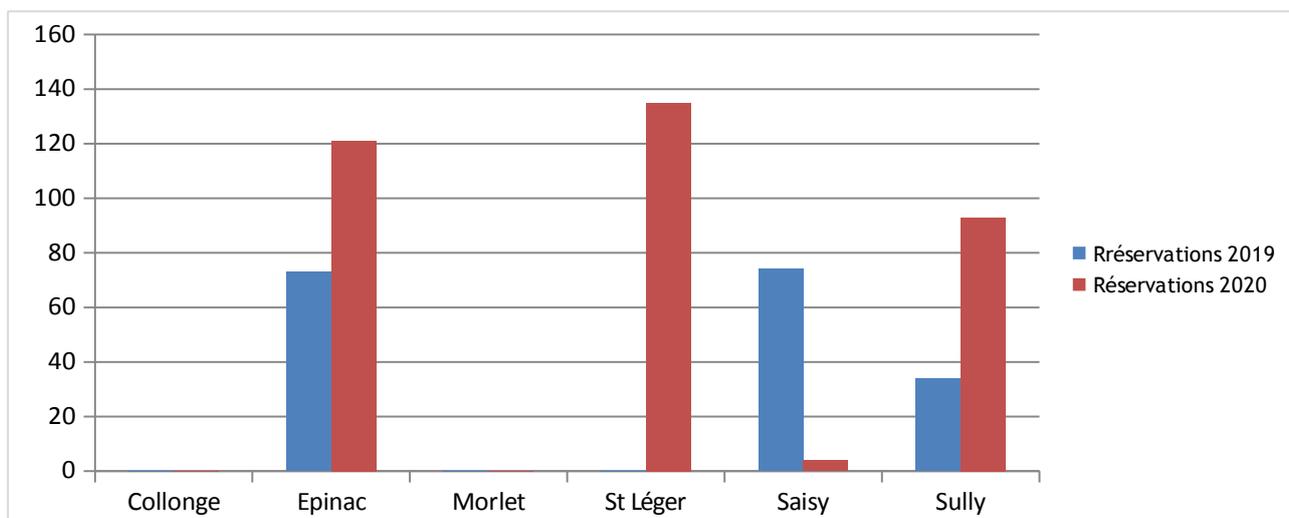


Saint-Émiland demeure la seule commune de ce secteur à utiliser véritablement le TAD, sans doute du fait d'une « culture » ancienne concernant ce service. Rappelons qu'avant la fusion de 2017, il n'existait pas de TAD sur ce secteur.

❖ Secteur Épinacois

Les communes qui composent ce secteur sont desservies du mardi au vendredi vers le pôle d'Épinac, les mercredis et vendredis vers le pôle d'Autun.

Communes	Réservations 2019	Réservations 2020	Évolution 2019/2020
COLLONGE-LA-MADELEINE	0	0	/
ÉPINAC	73	121	65,75%
MORLET	0	0	/
SAINT-LÉGER-DU-BOIS	0	135	/
SAISY	74	4	-70%
SULLY	34	93	173,53%
TOTAL	181	353	95,03%



2020 a vu les communes de St-Léger du Bois et Sully utiliser davantage le TAD. Mais il faut rappeler que jusqu'à fin 2019, un auto-entrepreneur assurait un service « personnalisé » en porte à porte sur sur l'Épinacois. Les usagers avaient donc recours à cette solution de transport plus qu'au TAD de la CCGAM.

Conclusion générale :

D'une façon générale, la très grande majorité des destinations, sur tous les secteurs, demeurent la ville d'Autun. La crise a évidemment eu un impact fort sur le niveau de réservation du TAD, cependant ce service a joué son rôle et a été très utile, au sortir du confinement, pour lutter contre l'isolement des personnes âgées notamment. En 2020, le TAD a été financé par la Région Bourgogne-Franche Comté à hauteur de 12000€ et par le Département de Saône-et-Loire à hauteur de 37500€.

LA PLATEFORME MOBILITÉ « MOBIGAM »
Le centre d'information et de ressources

MOBIGAM a vocation à être la vitrine mobilité du territoire. MOBIGAM renseigne les usagers sur l'ensemble des modes de transports existants sur le territoire. C'est un centre d'information ouvert à tout public sur l'ensemble de l'offre de transports et possibilités de mobilité sur notre territoire.

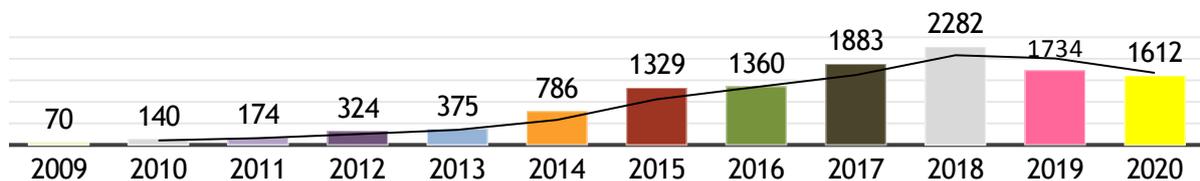
Quelle que soit l'interrogation d'un usager sur un mode de transport (lignes ferroviaires, lignes TER, lignes MOBIGO, bus urbains, TAD, covoiturage...), MOBIGAM pourra le renseigner. Une permanence physique et téléphonique est assurée tous les matins.

MOBIGAM a également une vocation sociale puisqu'elle loue des scooters et des véhicules à des personnes en insertion professionnelle, et facilite les démarches administratives pour l'accès à des micro-crédits mobilité.

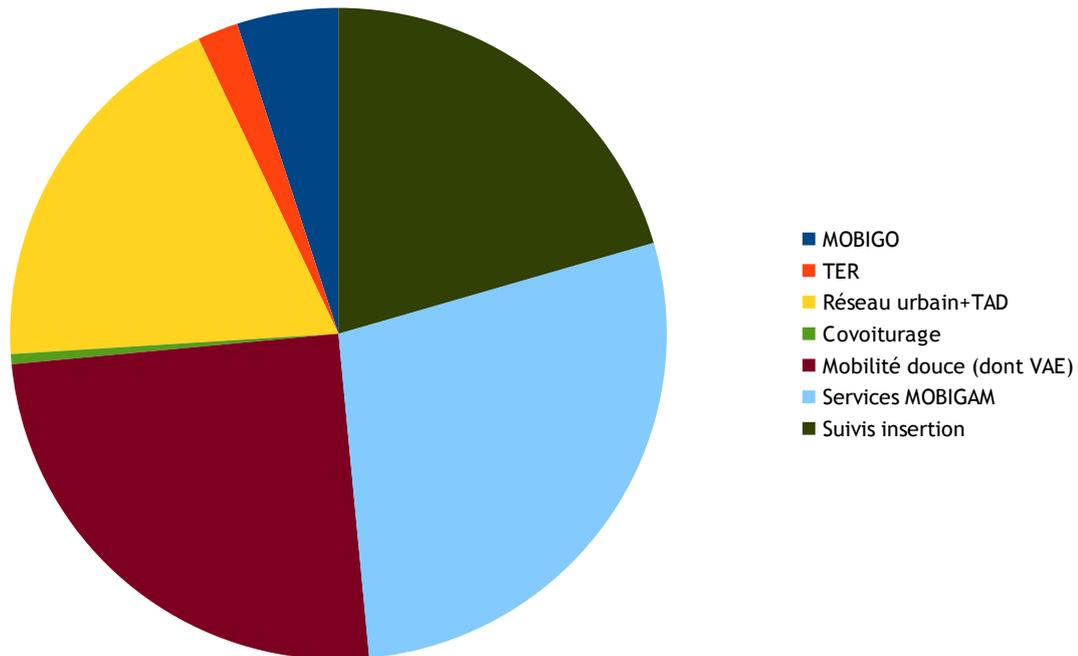
Son installation dans les locaux de la gare d'Autun (aile est) depuis décembre 2015 a accru sa visibilité auprès des usagers.

Rappelons que depuis sa création en 2010 et jusque fin 2016, la plateforme relevait du Pays de l'Autunois Morvan, et a connu plusieurs déménagements (avenue Charles de Gaulle, passage Balthus, route du bois de sapins, puis gare d'Autun).

Nombre de personnes accueillies :



Objet des demandes des usagers :



Les services mobilité de MOBIGAM :

Aide à la mobilité destinée aux personnes en insertion professionnelle :

Outre son rôle d'accueil et d'information tout public sur les modes de transport, MOBIGAM propose également des services plus spécifiques aux personnes en situation d'insertion professionnelle (maintien et retour dans l'emploi).

Il s'agit par exemple de répondre à un besoin en mobilité pour se rendre à son emploi, à un entretien d'embauche, à une formation, un stage, etc.

MOBIGAM propose ainsi les services suivants :

- aide à la location de scooters, pour un coût de 13€ par semaine pour l'utilisateur,
- aide à la location de voitures, pour un coût de 5€ par jour pour l'utilisateur,
- prise en charge d'une partie de la course de taxi, étant bien précisé qu'il s'agit de la solution proposée en dernier recours à l'utilisateur.

Pour bénéficier de ces services, les usagers doivent être suivis par un prescripteur (Pôle emploi, CILEF, AMDF, ...) qui remplira une fiche de prescription afin d'attester que la personne est bien dans une démarche de maintien ou d'accès à l'emploi.

Pour ces services, MOBIGAM fait appel à des prestataires de service externes, par le biais de marchés publics. MOBIGAM n'est pas propriétaire des scooters et voitures.

MOBIGAM propose aussi un accompagnement administratif pour l'élaboration de micro-crédits, avec un établissement bancaire partenaire, pour l'achat ou la réparation d'un véhicule par exemple.

En effet, les solutions d'aide à la location ou à la prise en charge de taxi sont nécessairement temporaires, et le micro-crédit est souvent la solution pour répondre au besoin de mobilité sur le long terme d'un usager en insertion professionnelle.

Enfin, MOBIGAM anime des modules mobilité collectifs, notamment auprès du CILEF. Ces modules permettent de présenter aux jeunes les différentes solutions de mobilité existantes sur le territoire.

Location de vélos à assistance électrique (VAE) de longue durée :

Ce service s'adresse au tout public, à la condition d'être habitant de l'une des 55 communes de la CCGAM et d'être majeur.

La CCGAM est propriétaire de 28 VAE proposés à la location. Ils ont été financés grâce à l'appel à projet « TEP-CV ».

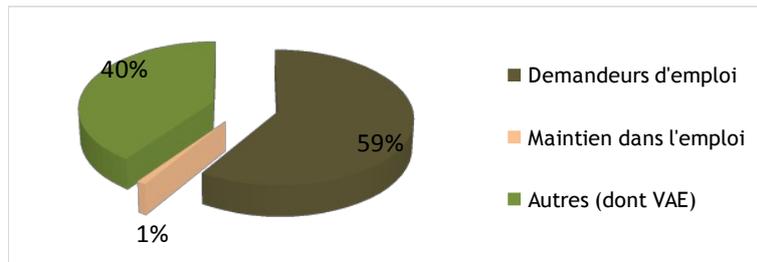
Trois formules de location possibles :

- 1 mois pour 30€
- 3 mois pour 60€
- 6 mois pour 100€

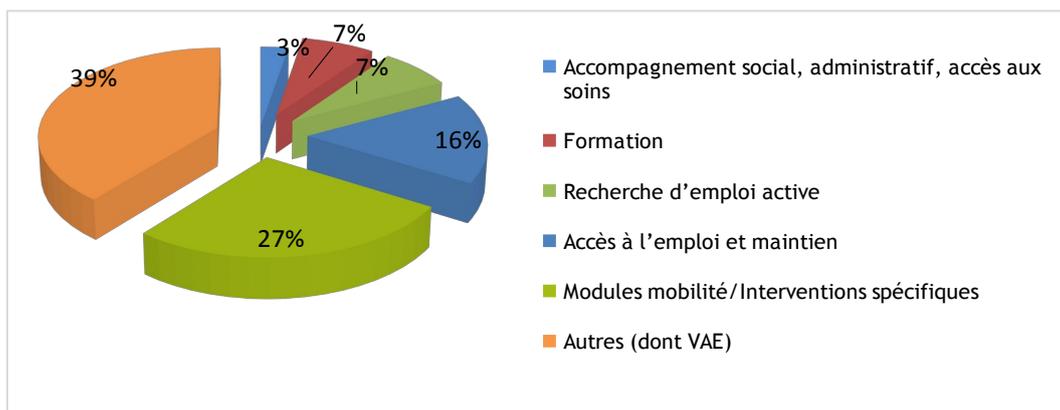
MOBIGAM se charge du suivi administratif des dossiers de location et la SARL CYCLES TACNET du stockage des 28 VAE, de la remise du vélo à l'utilisateur et de sa récupération.

Le public de MOBIGAM et les usages

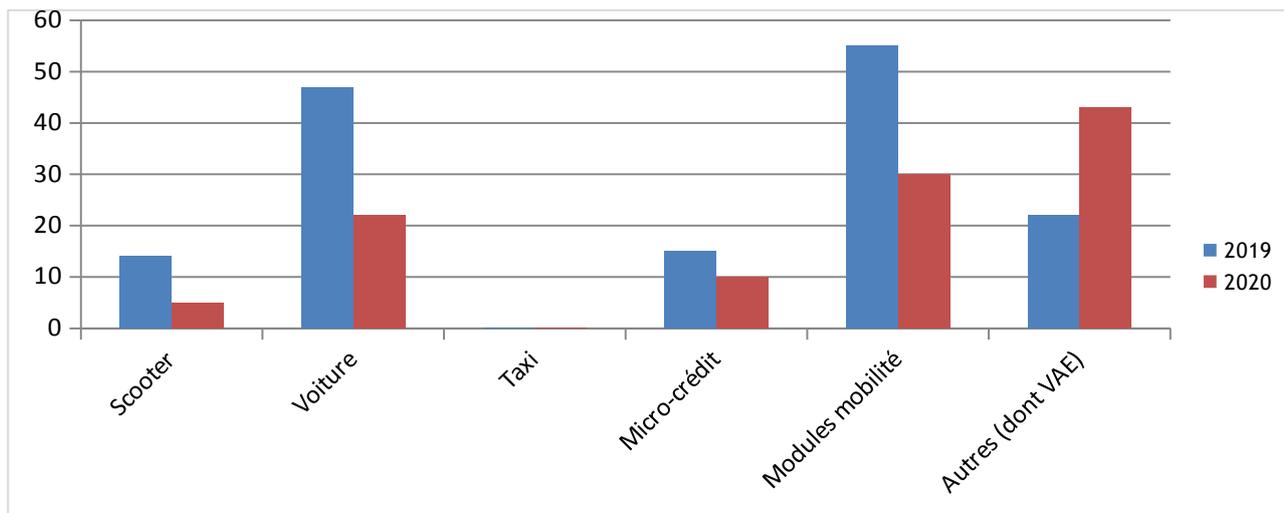
Situations de départ des bénéficiaires :



Motifs des besoins de mobilité des usagers :



Taux d'utilisation des différents services :



Les financements dont bénéficie MOBIGAM :

Sur le volet insertion professionnelle notamment, MOBIGAM bénéficie de subventions pour son fonctionnement, émanant du Fonds Social Européen, du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté, et du Conseil Départemental de Saône et Loire.



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national «Emploi et Inclusion» 2014-2020

La santé

L'action du pôle santé se décompose en 3 axes :

- Améliorer l'accès à la santé en travaillant sur la démographie des professionnels de santé,
- Porter le Contrat Local de Santé et animer le réseau partenarial local en santé
- Améliorer l'accès à la santé

FACILITER LE DÉPLOIEMENT DU CENTRE DÉPARTEMENTAL DE SANTÉ

Le 16 février 2018 a été inauguré le centre territorial de santé d'Autun, rattaché au centre départemental de santé. Il s'inscrit dans l'initiative du département de création d'un centre de santé à l'échelle de la Saône-et-Loire composés de médecins salariés pour endiguer la désertification médicale.

Le 9 mai 2019, l'antenne d'Etang-sur-Arroux a été inaugurée pour palier au départ en janvier du Docteur Lagrot. Cette antenne initialement situé à la Maison des Familles de Bourgogne avant de rejoindre la Maison de Santé Pluriprofessionnelle du val d'Arroux au mois de Décembre.

Fin 2019, le centre de santé se compose de 3 médecins salariés et de 3 secrétaires.

ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES MAISONS DE SANTÉ PLURIPROFSSIONNELLES

2 Maisons de Santé Pluriprofessionnelles ont été livrées en 2019. Tout d'abord la MSP Michel Gipeaux d'Autun

Saint-Pantaléon portée par la SEMCODA à l'initiative du Groupement des Professionnels de Santé du Secteur de

Saint-Pantaléon Autun (GP3SPA) le 2 septembre 2019. Le pôle santé a été un appui dans l'obtention de ses financements. Elle a accompagné l'installation du Docteur Bourreau en novembre 2019.

La MSP du val d'Arroux a elle été livré le 2 décembre. Le projet, porté initialement par la Communauté de Communes de Beuvray-Val-d'Arroux permet d'accueillir 17 professionnels autour et une association d'aides à domicile. Le pôle santé a été particulièrement suivi par le pôle santé du fait de la présence d'un seul médecin généraliste qui ne permet pas à la structure de bénéficier des financements des MSP et fonctionne en 2019 en mode dégradé dans l'attente d'une installation.

MAISON DES SPÉCIALISTES DE SANTÉ

La maison des spécialistes de santé est un plateau de 315m² situé au 36, rue de Parpas à Autun. Elle est vouée à l'accueil de nouveaux professionnels de santé et à la mise à disposition de locaux partagés pour les auxiliaires médicaux car l'offre du parc privé est insuffisante. Elle accueille 9 professionnels de santé en 2019. Le pôle santé a participé, en collaboration avec les services de la ville d'Autun, à l'accompagnement d'un promoteur pour aménager un pôle médical autour de plusieurs regroupements de professionnels de santé, d'une pharmacie et de La Poste dans l'ancien prisunic d'Autun.

Être un support administratif de l'offre de soins

La gestion administrative des différents équipements représente pour 2019 environ 2100m² de bureaux médicaux accueillants 9 généralistes soit 1/3 de l'offre de notre territoire et 42 professionnels de santé.

DEVELOPPEMENT ET DÉFENSE DES ACTIVITÉS DU LE POLE HÔPITAL – CLINIQUE

Défendre le centre hospitalier

Le pôle santé a accompagné l'ASPAM (Association de Promotion de la Santé en Autunois Morvan) dans ses démarches pour la maternité du Centre Hospitalier. Ce dernier aurait pu aboutir à la fermeture de certains services hospitaliers indispensables au territoire (Urgences, Maternité, Structure Mobile d'Urgence et de Réanimation).

Accompagner les projets de la Clinique du Parc

L'implantation de l'IRM au sein de la clinique du Parc s'est concrétisée le 1er avril, permettant un renforcement des compétences en imageries du pôle Hôpital-Clinique Autunois. Le transfert de 14 des lits de SSR de Mardor à la clinique du PARC nécessite la création d'un nouveau bâtiment. L'année 2019 aura vu le traitement du potentiel archéologique, première étape essentielle aux travaux qui débiteront en 2021 pour une durée d'un an. Ce sont 27 emplois qui sont concernés, le projet représente un investissement de 5,4 millions d'euros.

ANIMER LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Le Contrat Local de Santé (CLS) a été signé le 1er décembre 2016 pour une période de 3 ans. Un Comité de Pilotage s'est déroulé le 28 novembre pour présenter son évaluation et recommandations en vue d'une nouvelle contractualisation. Il s'articulait autour de 4 volets : l'organisation de l'offre de soins de proximité, l'appui aux parcours de santé, la santé environnementale et l'animation du contrat. Le suivi du Contrat Local de Santé se traduit par le suivi de 220 indicateurs pour 164 actions regroupées au sein de 19 fiche-actions.

ORGANISATION DES SOINS DE PROXIMITÉ

Accompagner l'installation de nouveaux praticiens

Le pôle santé est sollicité directement par des professionnels du territoire, par des praticiens salariés cherchant une installation libérale ou par des cabinets de recrutement soucieux de communiquer les profils les plus proches de nos besoins. Il s'agit alors d'aider à la détermination d'un lieu d'installation potentiel, de présenter les aides à l'installation mobilisables et éventuellement de poursuivre avec des rencontres de professionnels de santé du territoire. Le pôle santé a pu accompagner 9 professionnels de santé contre 15 en 2018. 3 installations se sont concrétisées au cours de l'année.

La survenance d'une crise majeure, comme la pandémie du Covid-19 a perturbé très fortement le fonctionnement d'une organisation telle que la Communauté de communes du Grand Autunois-Morvan (CCGAM).

La communauté de communes a dû concevoir et mettre en œuvre une stratégie de protection permettant de limiter les effets directs d'un tel événement sur la santé des agents tout en assurant la continuité d'activité des services de la communauté de communes malgré la perte de ressources.

Dans cette perspective, le pôle santé a assuré la disponibilité sur le territoire des équipements de protection sanitaire avec la création et la gestion de multiples filières d'approvisionnement avec la constitution d'une plateforme logistique d'achat d'équipements de protection au sein de la CCGAM et la constitution d'une cellule de crise sous l'égide des services de l'État, pour coordonner et articuler avec les maires le dispositif de crise

Une enveloppe financière de 200 000€ consacrée au COVID pour 2020.

La création :

- d'un espace de travail collaboratif (plateforme Interstis)
- un lieu de stockage sécurisé (réserve dans l'ancienne salle des serveurs, salle de stockage info au sous-sol du GAM), en cas de grosse livraison : réception des commandes à l'Eduen.

Véhicule pour livraisons : accès aux véhicules de l'hôtel communautaire, livraison Lundi Mercredi Vendredi avec le véhicule du courrier (Berlingo)

Une équipe de 4 personnes mobilisée de la DADT autour du responsable de santé

Coordonner la plateforme d'achat

- répercute des objectifs d'achat, la volumétrie et la périodicité de commande ;
- sélectionne des équipements et les tarifs ;
- obtient les lignes budgétaires, réalise les bons de commande ;
- Recense les besoins en EPI des services et communes ;
- S'occupe de la plateforme de B2B stopcovid19.fr ;
- Responsable des réceptions de marchandises ;
- Assure le suivi en EPI des structures sanitaires.

Pour assurer une continuité du service du pôle Santé

- suivi de la dynamique de l'épidémie ;
- assure la hotline CEGID ;
- suivi des IPDR ;
- effectue les rapprochements.

Pour réaliser les achats et assurer

- le relais à partir de la signature des bons de commande ;
- le suivi des commandes jusqu'à la livraison ;
- le respect des règles de la commande publique (Delphine Simo en appui), une recherche de matériel hors masque sur les sites ressources identifiés (actualisation des disponibilités et tarifs) ;

Pour coordonner les livraisons et la production des équipements et assurer

- la prise de rendez-vous pour l'enlèvement des marchandises par les communes et les directeurs de service,
- la coordination de la production de visières,
- la coordination des renforts nécessaires ponctuellement à sa mission
- le suivi du stock.

Une organisation qui a ainsi permis :

- D'équiper les agents communautaires des équipements de protection nécessaires pour leur maintien en activité ;
- Assurer un rôle de conseil pour les Directeurs de services et les Maires dans l'équipement de leurs agents ;
- Permettre aux municipalités d'avoir accès aux mêmes ressources pour leurs agents ;
- Constituer un stock stratégique d'équipement de protection sanitaire pour soutenir une situation de crise ;
- Permettre un suivi budgétaire et établir la refacturation des biens acquis pour les Mairies ;
- Constituer des filières d'approvisionnement durables proposant des produits de qualité au juste prix.

Le développement durable et la transition écologique

LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

En novembre 2017, le conseil communautaire a approuvé le principe d'engager la communauté de communes dans l'élaboration de son Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET). Ce document de planification, introduit par la loi de transition énergétique pour la croissance verte à l'article L. 229-26 du code de l'environnement, est obligatoire pour tout EPCI de plus de 20 000 habitants. Il constitue le projet de développement durable du territoire, dont la finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation à celui-ci.

Afin de lancer les travaux d'élaboration de son PCAET, la CCGAM a adhéré en 2018 à un groupement d'achat coordonné par le Syndicat Départemental d'Énergie de Saône-et-Loire (SYDESL) visant à désigner un assistant à maîtrise d'ouvrage chargé d'accompagner des intercommunalités de Saône-et-Loire dans la réalisation de leur PCAET. A l'issue des négociations, la procédure de consultation a permis de retenir le groupement d'entreprises B&L Evolution (mandataire) / Biotope, cette dernière étant chargée de l'évaluation environnementale stratégique du projet.

L'année 2019 a été consacrée au diagnostic territorial climat, air et énergie, dont le contenu et la méthode sont encadrés par les articles R.229-51 et R.229-52 du code de l'environnement. Les secteurs concernés par cette analyse sont le bâtiment résidentiel et tertiaire, le transport, l'industrie, l'agriculture, les déchets et la production/distribution d'énergie.

Le diagnostic du PCAET a été présenté en COPIL le 7 novembre 2019.

L'année 2020 devait être consacrée à la phase d'élaboration du plan d'actions du PCAET, cette dernière comprenant des ateliers de concertation avec les habitants et les acteurs socio-économiques du territoire.

Ces travaux ont été suspendus en raison de la crise sanitaire du Covid-2019.

LA CCGAM ENGAGÉE DANS UN CONTRAT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les contrats de transition écologique (CTE) sont une démarche innovante, lancée par l'État en 2018, pour accompagner et soutenir la transformation écologique de territoires volontaires, qui parient sur l'écologie comme moteur de l'économie en choisissant de s'engager dans un changement de modèle à travers la transition écologique.

Co-construits à partir de projets locaux, entre les collectivités locales, l'État et les acteurs socio-économiques du territoire, les CTE ont pour ambition de :

- démontrer par l'action que l'écologie est un moteur de l'économie, et développer l'emploi local par la transition écologique,
- agir avec tous les acteurs du territoire, publics comme privés, pour traduire concrètement la transition écologique,
- accompagner de manière opérationnelle les situations de reconversion industrielle d'un territoire.

La signature d'un CTE engage le territoire dans la mise en place d'un programme d'actions opérationnelles sur 3 ou 4 ans. Celles-ci pourront bénéficier d'un accompagnement technique, financier et administratif des services de l'État, des collectivités locales (départements, régions) et des opérateurs publics.

Après une première phase d'expérimentation en 2018 sur 19 territoires diversifiés en métropole et en outre-mer, l'État a décidé d'étendre la démarche en 2019 en lançant un appel à candidatures début avril 2019 pour une nouvelle génération de CTE.

Soixante-et-un nouveaux territoires ont été sélectionnés le 9 juillet 2019, parmi lesquels la CCGAM.

Cette dernière a en effet souhaité présenter sa candidature, forte d'une démarche de développement durable menée depuis quinze ans sur le territoire : l'intercommunalité a conduit sur la période 2004-2016 et de manière volontaire deux Agendas 21 et elle a bénéficié en 2016 d'une reconnaissance de l'Etat en devenant « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte ». En 2017, elle s'est engagée dans la réalisation de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) en accord avec les dispositions de l'article 188 de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte d'août 2015. Ce programme d'actions, en cours d'élaboration, vise à réduire les consommations énergétiques, les émissions de gaz à effet de serre ainsi qu'à préparer le territoire au changement climatique en tenant compte de sa vulnérabilité.

A travers sa candidature au CTE, la CCGAM a souhaité valoriser plusieurs projets, portés directement par elle ou bien par des entités extérieures (entreprises, associations), qui renforceront sa stratégie de développement durable et de transition écologique.

Une réunion de lancement de la démarche, co-présidée par le préfet de département et la Présidente de la CCGAM, a été organisée le 26 septembre 2019 au Parc des expositions l'Eduen. Elle a permis de rassembler une soixantaine d'acteurs socio-économiques locaux et régionaux. Ces derniers ont été invités à réfléchir en groupe de travail aux enjeux stratégiques du territoire et à faire remonter des projets pouvant s'inscrire dans le CTE.

Lors cette rencontre, quatre axes stratégiques ont été identifiés par les partenaires autour desquels se construira le CTE :

- engager le territoire dans un modèle d'économie circulaire pour optimiser l'utilisation des ressources naturelles et réduire la production des déchets,
- augmenter la part des énergies renouvelables produites sur le territoire
- soutenir une production agricole à faible impact environnemental
- organiser des modes de déplacements qui limitent l'émission des gaz à effets de serre.

Fin novembre 2019, un premier jeu de 10 fiches-actions a été produit à partir des projets présentés en septembre, ces actions ayant fait l'objet d'une validation par les instances locales, régionales et nationales. Les intitulés de ces 10 projets sont les suivants :

- mission d'animation du CTE – portage par la CCGAM
- mission d'animation d'un projet d'économie circulaire et écologie industrielle et territoriale) – portage par la CCGAM
- sensibilisation du public au réemploi et à l'économie circulaire – portage par l'association La Bricole d'Autun
- construction d'un programme alimentaire territorial – portage par la CCGAM
- accompagnement de l'abattoir d'Autun dans la mise en place d'une marque territoriale – portage par l'association de Bourgogne centrale pour la sauvegarde de l'abattoir d'Autun
- réalisation de voies vertes – portage par la CCGAM
- signalisation d'aires de covoiturage – portage par la CCGAM
- développement d'un service de vélos électriques longue durée – portage CCGAM
- réalisation d'une étude d'opportunité et de faisabilité pour la réalisation de pistes ou de bandes cyclables sur la voirie de la ville d'Autun – portage par la commune d'Autun
- Mise en place de vélos-écoles et d'ateliers de réparation de vélos itinérants – portage par l'association Les Ateliers Nomades.

Le principe de signer un Contrat de transition écologique avec l'Etat et tout autre partenaire qui pourra contribuer à la bonne mise en œuvre de cette démarche a été approuvé en conseil communautaire le 26 novembre 2019.

La signature du CTE avec l'Etat, la Banque des Territoires, l'ADEME et la Région Bourgogne-Franche-Comté a eu lieu **le 18 janvier 2020**.

Les actions engagées au cours de l'année 2020 :

La mobilité durable

Accompagnement de l'association Les Ateliers Nomades afin que celle-ci puisse présenter un dossier de candidature à l'appel à projet régional « Mobilité Durable ». Ce dispositif permettra de financer la création d'ateliers-écoles itinérants sur le territoire.

Accueil d'une stagiaire de juin à novembre 2020 pour une mission d'étude des besoins de mobilités des salariés des entreprises Hanes et Nexans sur le territoire de la CCGAM.

L'agriculture

Réalisation du projet alimentaire local (voir partie agriculture du rapport d'activités).

Les énergies renouvelables

La CCGAM a lancé en 2020 une étude de potentiels photovoltaïques sur les bâtiments industriels et parkings des zones d'activités de Bellevue, Saint-Andoche, Saint-Forgeot et Saint-Pantaléon. La prestation a été confiée au bureau d'étude Inddigo et s'est déroulée de juillet à septembre 2020. Une restitution de l'étude a été réalisée le 2 octobre 2020 en présence des entreprises concernées.

La CCGAM a également mené un travail partenarial avec la société LCEET visant à recenser à l'échelle de ses 55 communes les ressources énergétiques disponibles localement puis à développer des projets de production d'énergies renouvelables. Des réunions d'informations ont été organisées en septembre dans les 4 pôles de la CCGAM (Anost/Cussy, Couches, Epinac, Etang-sur-Arroux) avec les élus des différentes communes. A l'issue de ce diagnostic, une centaine de projets ont pu être détectés.

Ces deux études serviront de support de réflexion pour l'élaboration du programme d'actions du PCAET.

Le 1^{er} Comité de pilotage du CTE a été organisé le 1^{er} décembre 2020 en présence des représentants de l'Etat (sous-préfet, service de la DDT71), de la Banque des Territoires, de la Région Bourgogne-Franche-Comté, de l'ADEME et des services de la CCGAM.

Les pôles de proximité

Voir Annexe

Le CIAS

Voir Annexe